

J. A.

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER & C^{ie} - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 05 - 2 31 25 - CHÈQUES POSTAUX 116 1748

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 9.-	16.50	32.-
ETRANGER	FR. 13.-	24.-	47.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES
À L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCATION ÉCRITE UN MOIS AVANT
L'ÉCHÉANCE

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S.A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 2 12 66

et ses agences en Suisse
et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ	
ANNONCE	13 cts le mm.
RÉCLAME	30
AVIS MORTUAIRES	30
(Majoration: 20% pour emplacement exigé) 25% pour réclames en première page	
Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité	

La révolte des Berbères

Des désordres ont éclaté au Maroc. Le fait que le prince héritier a été chargé de diriger les opérations militaires contre les rebelles prouve qu'il ne s'agit pas là d'un événement quelconque. Des contingents importants de troupes marocaines ont été mobilisés et déjà l'on enregistre les premières pertes en vie humaine. Quelles sont les raisons qui sont à l'origine de cette révolte qui pourrait avoir de profondes répercussions sur le plan intérieur ?

A Casablanca, personne n'ignore que des quantités notables d'armes et de munitions ont été importées clandestinement au Maroc. Au début, on supposait que ces armes étaient destinées à l'aile gauche du parti de l'Istiqlal qui est fortement représentée au sein du

pouvaient se développer tranquillement selon leurs propres lois, en marge de l'empire colonial français. L'excédent de population, qui restait sans moyens d'existence, a été absorbé au service de la France au cours des deux guerres mondiales.

Dans le Rif espagnol, l'administration n'avait pas non plus touché aux coutumes locales, ni à l'autorité des chefs indigènes. Le prestige des notables était grand à Tétouan et à Madrid. Les voies de communication étaient primitives et les enfants des familles féodales étaient à peu près seuls à fréquenter les écoles. C'est pourquoi le nombre des analphabètes est plus grand dans le Rif que dans n'importe quelle autre région marocaine. Dans les régions septentrionales et méridionales, les Berbères montagnards ont toujours été méfiants à l'égard des Arabes de la plaine et des villes et à l'égard de tout progrès. Les réformes sociales de l'Istiqlal à tendance socialiste et prévoyant même l'émancipation de la femme se sont heurtées dès le début à la résistance des princes berbères. Les milieux conservateurs berbères estimaient à juste titre que ces réformes auraient marqué la fin de l'autorité de leurs chefs et aux traditions, alors que le roi serait seul capable de maintenir l'équilibre politique entre les tribus berbères et les têtes chaudes de Rabat.

Le fait que de nombreux habitants des montagnes ne peuvent plus prêter service dans une armée étrangère et sont privés ainsi d'une source de revenus contribue aussi au mécontentement général. Un grand nombre de chômeurs berbères sont descendus dans les villes poussés par la nécessité. La plupart vivent en marge de la société dans ce que l'on appelle des « Bidonvilles ».

La révolte n'aurait certainement pas éclaté si les gouvernements marocains qui se sont succédés au pouvoir n'avaient négligé et abandonné à leur sort les populations montagnardes. Le parti de l'Istiqlal est surtout responsable de cette situation. Ses chefs ont sacrifié leurs efforts aux rivalités qui se manifestent au sein du parti même et à une soif du pouvoir qui n'a pu être satisfaite qu'au détriment des classes de la population qui avaient le plus besoin de l'appui gouvernemental.

De notre correspondant à Casablanca

nouveau cabinet à Rabat. En réalité, les princes berbères féodaux dans le Rif marocain et dans le Moyen Atlas étaient les seuls destinataires de ces envois d'armes et de munitions qui sont maintenant utilisées contre le pouvoir officiel. En fait, cette révolte est dirigée contre les politiciens au pouvoir, les notables berbères étant toujours fidèles au roi.

Les milieux français à Casablanca et à Rabat déclarent que la démobilisation de l'appareil administratif français après la proclamation de l'indépendance a laissé un vide dans les régions montagneuses du nord et du Sud du pays. Ce vide est d'autant plus dangereux que les Berbères ont toujours été une source d'inquiétude pour l'administration.

En vérité, la situation est bien plus compliquée. Déjà à l'époque du protectorat les tendances qui se manifestaient dans le Rif et le Moyen Atlas étaient différentes de celles des autres régions, en premier lieu dans les villes. Dans les régions arrières où les populations vivent encore en grande partie sous la tente, l'administration française s'était toujours efforcée de sauvegarder les anciennes coutumes et la dignité des princes locaux. Dans les rares écoles l'enseignement avait lieu non pas en français ou en langue arabe, mais en langue berbère. Aussi, ces populations

Publicités scandaleuses sur nos stades Le sport trop souvent sert de support à une publicité «pro alcoolique»!

Les enfants sont les plus attristants victimes de l'alcoolisme. Dans le cadre de la politique, les hommes se chamaillent et se battent pour des motifs qui apparaissent souvent secondaires, mais la révolution, comme on aime assez prétentieusement à dire aujourd'hui, qui délivrera l'enfance des divers pays du fléau alcoolique, n'a pas encore eu — selon les préférences — son «14 juillet», les «journées d'octobre» ou son «treize mai».

Par millions, des enfants naissent, dans divers pays, pervers et diminués dans leur hérédité. Il existe un pourcentage effrayant d'enfants plus ou moins anormaux, leur déchéance physique ou mentale attriste la vie des familles, leur retard et souvent celui qu'ils font subir aux autres enfants entrave les progrès scolaires et compromet la santé morale des peuples.

Un grand nombre d'enfants, élevés dans un milieu familial alcoolique, sont souvent privés plus ou moins du nécessaire, pour étancher la soif du père ou de la mère, ils sont parfois maltraités, ils prennent à leur tour trop souvent l'habitude de boire et beaucoup d'entre eux sont promis à enrichir la chronique des faits divers sanglants, disputes, crimes, accidents, avec, pour autres perspectives: l'hôpital, le cabanon, la prison...

Ces effrayantes données, ces terrifiantes perspectives, les élites dirigeantes les connaissent bien. Si un tel esprit ne pouvait être créé, ou rapidement prévaloir, c'est qu'il n'y aurait pas de moyens de sauver la jeunesse et l'espèce humaine du fléau alcoolique, qu'en pesant très fortement sur les conditions économiques mêmes qui engendrent l'alcoolisme.

Il y a là, en tout état de cause, une œuvre difficile et considérable qui doit être entreprise dès maintenant et qui ne peut être accomplie que par une reconversion, ne bouleversant pas du jour au lendemain des activités qui tirent directement ou indirectement leur profit des boissons alcooliques.
Personne ne saurait raisonnable-

ment renoncer, pour l'amour du bien du public, à ses profits ou plus simplement à ses moyens de vie. Mais, devant l'ampleur des désastres que cause l'alcool, on veut croire qu'un aménagement de son marché, des substitutions progressives d'activité, ne pourraient requérir qu'un minimum supportable d'autoritarisme.

On connaît aussi l'inutilité des prêches moraux contre l'intoxication alcoolique, tout au moins auprès des alcooliques eux-mêmes. Avec plus ou moins d'efficacité, on multiplie aujourd'hui les cures temporaires de désintoxication dans les hôpitaux.

Quand certains alcooliques pourtant renoncent, c'est qu'ils sentent les approches de leur fin, il est à peu près trop tard pour eux, mais leur descendance est souvent compromise.

On a pu en conclure que la seule propagande efficace ne peut guère s'exercer que sur les jeunes, non encore entraînés par de fatales habitudes.

L'école, jusqu'ici, a été le meilleur facteur de la lutte antialcoolique et a, dans l'avenir, un grand rôle à jouer.

C'est peu de montrer à la jeunesse dans les écoles les ravages de l'alcoolisme si on ne fixe pas de buts intéressants à ses activités, en dehors même de ceux qui devraient naître d'une éducation plus poussée.

Le sport, évidemment, peut être un grand dérivatif, mais les sources où s'abreuve la jeunesse sont empoisonnées: le sport lui-même sert de support à la publicité alcoolique: affiches géantes dans les stades, publicité parlée, patronnage de concours, etc., il y a aussi les fins de match qui se terminent souvent en beuveries. Le sport, en outre, est trop souvent un spectacle plus qu'une école de vie: que les jeunes qui fournissent déjà, dans une profession, un dur effort physique, devraient avoir à leur disposition des distractions permettant le repos, au sein de clubs libres, mais organisés, aux locaux suffisamment confortables et attirants, mais d'où sont exclus l'intempérance et l'ivrognerie.
J. Deléval

La Neuchâteloise
ASSURANCES
GEORGES LONG — SION

L'instantané

de Pierre Vallette

Dans une annonce gastronomique, on pouvait lire récemment: «Vins à discrétion». Pour le prix de quinze francs, l'amateur avait la faculté de consommer un excellent menu et trois sortes de vins «à discrétion», je le répète.

Avouez que ce n'est pas mal, et que l'on n'a pas si souvent l'occasion de profiter d'une telle aubaine!

J'ai ouvert mon «Larousse», qui m'a confirmé que «à discrétion» voulait dire: «à volonté, sans condition», autrement dit librement, sans limite.

Pourtant, il est presque certain que le sens primitif de cette locution devait être tout différent. «A discrétion» à son origine voulait probablement préciser que l'on pouvait consommer telle ou telle boisson ou nourriture librement, mais avec discrétion.

Il y a là une nuance qui compte, et qui aujourd'hui est abolie. Bien mieux, celui qui cherche à profiter d'une offre «à discrétion», le fait la plupart du temps avec excès, sans manifester la moindre pudeur, au contraire.

D'ailleurs, si l'on se donne la peine de réfléchir un instant, on est bien obligé de reconnaître que, à notre époque, la discrétion est une qualité de plus en plus rare!

Pourtant, n'est-elle pas l'une des plus précieuses, des plus délicates?

Sans elle, les relations humaines sont insupportables. Et d'ailleurs, elle est presque toujours le corollaire de la politesse et de l'élégance morale, si j'ose m'exprimer ainsi.

L'un des maux de ce temps est à coup sûr le manque de discrétion. Une certaine presse ne nous en apporte-t-elle pas la preuve quotidienne?

Dans trop de «Feuilles» à tirage spectaculaire, l'étalage des faiblesses intimes, des tares humaines, des drames privés touche au scandale.

Ce n'est là qu'une illustration de mes dires. Car dans le domaine de la politique locale ou internationale, dans les Arts mêmes, l'absence trop fréquente de discrétion devient un danger qu'on ne saurait passer sous silence.

Il serait facile d'en fournir des images frappantes, mais je me contenterai de mettre seulement l'accent sur le rôle que peut jouer cette qualité majeure dans la vie de tous les jours de n'importe quel mortel.

Grâce à elle, tant de «gaffes» peuvent être évitées, tant d'erreurs non commises, tant de maux adoucis, sinon supprimés!

Si l'on y songeait à chaque heure du jour, tout irait beaucoup mieux, n'est-il pas vrai?

P. Vallette

ECHOS ET RUMEURS

Des diamants évalués à un million et demi de dollars ont été volés dans les circonstances les plus mystérieuses dans le coffre-fort d'un hôtel de Chicago.

Les bijoux appartenaient à M. Charles Staiger, courtier en diamants. Il les avait placés dans une cassette louée dans le coffre-fort de l'hôtel. Le coffre lui-même n'a nullement été forcé et seul quelqu'un possédant un double de la clef de la cassette et ayant, de plus, accès au coffre, aurait pu se rendre coupable du vol. La police, selon la formule, enquête.

★
Trouvaille publicitaire: Un hebdomadaire de Miami verse une prime rondelette à tout automobiliste qui se laisse emboutir par un autobus, s'il déclare aux journalistes accourus au moment du constat, et aux badauds: «J'étais en train de lire la revue X...», et c'est tellement intéressant que je n'ai rien vu».

★
Deux évadés du pénitencier d'Etat sont venus frapper à la porte de la prison et ont demandé à être réintégrés dans leurs cellules, lundi soir. «Il fait trop froid dehors!», ont-ils dit au gardien, quelque peu décontenancé, qui leur ouvrit la porte. En effet, il faisait ce soir à Moundsville 18 degrés au-dessous de zéro.

JUMEAUX LES PLUS CONNUS DU MONDE ENTIER:

les professeurs
Auguste et Jean Piccard,
fêtent leur
75^e anniversaire



Le 28 janvier 1959, les jumeaux de réputation mondiale, les deux savants suisses, les professeurs Auguste et Jean Piccard vont célébrer leur 75^e anniversaire. A l'occasion de cet événement, le Conseil des professeurs de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne a décidé de conférer le grade de docteur ès sciences techniques «honoris causa» au professeur Auguste Piccard. A côté du lauréat, son frère le professeur Jean Piccard sur une des très rares photos les montrant ensemble.



— Emile, ton parachute!

L'observation de Mars au télescope, effectuée le 16 novembre dernier à Léningrad, a permis de discerner une importante modification dans l'aspect extérieur de la planète, annonce la radio soviétique. La planète, qui d'ordinaire offre au télescope une image nette et claire, était enveloppée cette fois-ci d'un voile presque opaque de nuages d'une teinte jaune, qui cachait presque complètement le sol martien. Ce phénomène est l'indication de tempêtes et de vents violents, qui font monter du sol martien des couches immenses de poussière et de sable.

M. Charonov, directeur de l'Observatoire astronomique de l'Université de Léningrad, a déclaré que Mars est entré depuis septembre 1956 dans une période de tempêtes et de vents et que cette période se poursuivait toujours, malgré quelques interruptions. Il ex-

plique les vents et les tempêtes par l'influence qu'exerce sur l'atmosphère martienne les taches du soleil, devenues très abondantes depuis deux ans environ.

★

Les habitants de Frizington, dans le Cumberland, furent les acteurs involontaires d'une comédie de style hollywoodien: Les ménagères qui allumaient leur cuisinière à gaz pour faire frire les traditionnels œufs et bacon du breakfast ont vu jaillir un jet d'eau du brûleur. Dans les rues, les réverbères à gaz étaient transformés en fontaines. Ce n'était ni une farce, ni une hallucination collective: Une conduite d'eau s'était rompue, inondant les canalisations du gaz.

VITÉBLAN
LA
POUDRE À BLANCHIR
D'AUJOURD'HUI
Roséal Sion

Restaurant de Tourbillon, Sion

Menu complet Fr. 6,50
Sans premier Fr. 5,—

★
Potage chasseur
Croûtes financière
Entrecôtes sauté Noïsoie
Pommes Pont-Neuf
Endives au beurre
Salade
Oranges au kirsch

Plat du jour Fr. 3,50

★
Potage chasseur
Tripes milanaises
Pommes natures
Salade

CHRONIQUE SPORTIVE

Week-end mouvementé en Valais au programme de la ligue nationale B



Garry Perren sera l'un des atouts du HC Montana dans sa rencontre contre Servette. Photos Schmid - Clichés FAV

Viège - Chaux-de-Fonds Servette en déplacement à Sierre et Montana

Samedi et dimanche tout l'intérêt des sportifs romands se portera sur le Valais où se disputeront trois rencontres, comptant pour le championnat de ligue nationale B, dont l'intérêt est indéni-

nable. Servette accomplira un déplacement malgré tout périlleux pour lui. Les Genevois ne comptent en effet au classement que 5 points, ce qui signifie qu'ils ne sont guère supérieurs à Sierre ou à Montana. Cela est si vrai que l'on se souvient que Montana avait réussi à sauver un point aux Vernets. Il y a donc de l'espoir tant à Sierre qu'à Montana, et nous partageons pleinement cet optimisme.

Dans son ensemble, Servette n'est pas dangereux. Seulement, il compte un excellent gardien dans ses rangs et surtout un duo d'attaque de classe : Zamick-Bagnoud. Dès lors, si ces deux derniers attaquants peuvent être convenablement maîtrisés, comme ils l'ont été à Viège ou à la Chaux-de-Fonds par exemple, le danger sera moins grand car le solde de la formation genevoise est d'honnête moyenne sans plus.

Sierre comptera surtout sur sa très solide défense et son prestigieux gardien Benelli pour stopper Zamick-Bagnoud, laissant par ailleurs le soin au duo Denny-Jean-Jean Giachino d'inquiéter Staebler. Si Benelli est en forme, les Sierrois doivent pouvoir l'emporter, de très peu, un peu à la façon dont ils ont disposé de Gottéron.

Montana devra lui sacrifier certainement un avant (nous pensons à Bestenheider II) qui devra s'attacher soit aux troupes de Bagnoud, soit à celles de Zamick, les autres arrières contenant l'autre avant démarqué; car la défense des montagnards est moins solide que celle des Sierrois, encore que Perren paraisse avoir retrouvé la grande forme. Montana comptera donc sur le duo Viscolo-Rey, toujours dangereux pour scorer alors que la seconde ligne ne pourra que tenir le résultat. Cette tactique, si elle est appliquée rigoureusement, peut réussir au HC Montana, ceci d'autant plus que l'altitude jouera son rôle et que Servette dimanche pourrait bien se ressentir de ses efforts de samedi.

En bref, Servette bien que favori généralement, ne doit pas se faire d'illusions sur ce qui l'attend en Valais : des équipes en danger au bas du classement qui feront l'impossible pour s'imposer. Cela promet deux beaux chocs.

LA FOULE A VIEGE

Viège et La Chaux-de-Fonds se sont souvent rencontrés en matches décisifs

en ligue nationale B. Les deux formations ont gagné à tour de rôle, si bien que l'on peut dire qu'historiquement elles se valent.

Cette saison, d'après les points de comparaison dont on dispose, la même conclusion s'impose : Viégeois et Neuchâtelois semblent égaux en valeur pure. Nous insistons : en valeur pure.

Cependant, ces deux équipes se distinguent sur deux grands points : les Chaux-de-Fonds paraissent tout d'abord être beaucoup plus réalisateurs que leurs adversaires : ils ont marqué en 6 matches 73 buts, alors que Viège n'a scoré qu'à 16 reprises en 3 rencontres. Ceci, les visiteurs de dimanche le doivent uniquement à leur sensationnel trio Townsend-Delnon-Pfister. En revanche, l'ensemble de l'équipe de Viège paraît plus homogène que celle des Chaux-de-Fonds. Cela se prouve aussi par des chiffres puisque La Chaux-de-Fonds a encaissé 26 buts alors qu'Amandus Truffer ne s'est incliné jusqu'à ce jour qu'à 5 reprises.

La Chaux-de-Fonds paraît donc plus brillante, mais Viège plus travailleur, plus fort physiquement.

Il est à prévoir que la première ligne d'attaque de Viège (H. Truffer-Mac Donald-Salzmann) s'efforcera avant tout de neutraliser le trio D-T-P adverse (comme elle a maîtrisé la ligne Schubiger-Haery-Beach, mardi à Zurich) et il importera à la seconde ligne d'attaque de faire le résultat.

Seulement voilà, le trio maître de La Chaux-de-Fonds ne quitte pratiquement jamais la glace ! Car la tactique des Chaux-de-Fonds est simple : départ ultra-rapide (marquer le plus de buts possible durant le premier tiers) puis maintenir l'écart.

Ce que les Valaisans devront absolument éviter : se laisser prendre à froid (comme mardi à Zurich).

Si les deux premiers tiers sont équilibrés, les Valaisans pourront alors s'imposer durant la dernière période car leur résistance physique pourra alors être déterminante.

Première ligue

GRUPE I

Ce soir match décisif entre Bienne-Urania. Les six mille places que contient la patinoire artificielle de Bienne ont, paraît-il, été déjà toutes louées. On se souvient que samedi passé, Bienne avait battu UGS à Genève par 6-2. La situation est simple : en cas de victoire ou de match nul des locaux, les Biennois seront sacrés champions de groupe; en cas de victoire des visiteurs, ce

LE BODY-CHECKING (charge)

Le hockey est un jeu très viril où certaines charges, nommées body-checking, sont autorisées à condition qu'elles soient faites par les joueurs en défense et se trouvant derrière la ligne rouge. Ces charges, d'apparence brutale, font pour tout joueur de hockey partie intégrante du jeu, et personne ne contestera son application régulière.

Le body-checking ne peut être fait qu'à l'adresse du possesseur du puck. Il ne peut donc en aucun cas être « appliqué » en tant qu'obstruction. Cas contraire, le fautif ira retrouver le banc des « accusés » pour deux minutes. Ajoutons également, et cela est très important, que pour une exécution parfaite de la charge, le joueur n'a pas le droit de prendre un élan supérieur à deux pas ou enjambées.

Nous remarquons avec satisfaction que le public admet volontiers ce genre de défense, même envers ses propres joueurs, qui pourtant se font parfois « balancer » plusieurs mètres. Ce bon public aime les rencontres à sensation forte !

Les arbitres, par contre, ont l'obligation de suivre avec toute objectivité et impartialité les moyens adoptés par les défenseurs qui, au lieu de charger correctement, sautent tout simplement sur l'adversaire en utilisant surtout genoux et patins pour faire tomber le joueur qui patine à toute allure, et qui par suite d'un geste grossier risque un grave accident. Il ne s'agit alors plus d'un checking mais d'une infraction punie comme il se doit de deux minutes d'arrêt forcé.

Les techniciens des règles de jeu ont admis dès cette saison que la charge du corps soit également faite près des bandes, à condition toutefois que le joueur chargé ne soit pas projeté dans la direction des bandes mais du côté patinoire. L'interprétation de cette règle est en somme soumise une fois de plus à l'appréciation de l'arbitre et rend sa tâche plus difficile et surtout plus délicate. A notre avis, cette autorisation de charger même contre la bande, est tout de même justifiée car elle permet à un arrière d'intervenir contre un ailier rapide et qui jusqu'ici bénéficiait tout de même d'un avantage, celui de ne pas être attaqué franchement. Le défenseur craignait toujours ce genre d'attaque, car la moindre chute de l'attaquant était alors considérée comme infraction à la règle de jeu. Bref, maintenant, la

charge est admise et les joueurs n'ont qu'à l'appliquer et demandons tout simplement aux arbitres une application objective.

Il y a pour les joueurs intelligents maintes possibilités d'échapper à cette charge. Celle de la feinte au moment opportun, qui fait partir le défenseur dans le « vide » alors que l'intention de ce dernier était précisément celle de « vider » l'attaquant ! Ou encore l'attaque à deux joueurs aux passes précises et rapides qui ne permettent pas aux défenseurs, une position de tout repos et surtout d'attente de la future « victime ». Celui, par contre, qui ne peut plus éviter l'arrière aux larges et solides épaules, devrait agir chaque fois comme le fit si bien Mac Neil, le Canadien joueur de Zermatt dimanche passé à Sion. Il se laisse aller librement, sans résistance aucune, directement contre l'adversaire. Il est bien entendu qu'il prend un « vol » spectaculaire mais sans douleur aucune, et le but est atteint. Il rebondit avec souplesse et élégance, et tout le monde, lui le premier, rit de tout son cœur. Nous ne pourrions assez recommander aux joueurs de suivre ce conseil qui leur évitera tout accident, toute blessure ouverte ou encore commotion qui qualifieront le jeu de hockey de sport brutal et grossier, ce qu'il n'est pourtant pas lorsqu'il est dirigé avec fermeté et correction.

Puisque le body-checking est autorisé, nous pensons que chaque bon joueur en défense, pour mériter pareille qualification, devrait savoir l'appliquer avec bon sens et surtout dans des cas précis. Que penser de l'arrière seul en face de deux attaquants et qui cherche à « checker » (lisez « tchecker ») le possesseur du palet. Celui-ci n'en demandera pas mieux, mais avant de se laisser prendre (volontiers), il aura soin de passer le puck habilement à son coéquipier qui n'aura plus d'adversaire devant lui, hormis ce pauvre gardien qui devra payer la grave erreur commise par son défenseur qui s'est éliminé de son propre chef. Nous abordons dans quelques articles l'organisation de notre Ligue suisse de hockey sur glace, et certains comprendront plus facilement les difficultés d'un déroulement normal et du championnat suisse et de la Coupe Suisse. La matière ne fait pas défaut.

Ry

DIMANCHE A 11 h. 30

Industrielle Zumstein - Ambri-Piotta (Genève)

C'est dimanche à 11 h. 30 qu'aura lieu sur la piste artificielle de Sion ce sympathique match de hockey sur glace opposant le gagnant du Tournoi de Noël de Genève, l'équipe d'Ambri-Piotta, au gagnant du Tournoi de Sion, la formation de l'Industrielle Zumstein. Cette rencontre qui opposera deux équipes dont les membres sont nés en 1943 et 1944 s'annonce sous les meilleurs auspices, car les Genevois sont, paraît-il, très forts et pratiquent un hockey très spectaculaire. C'est du moins l'avis de quelques Séduois qui les ont vus évoluer à Genève. Certains auraient voulu que l'on oppose donc cette très forte équipe genevoise à une sélection séduoise. Mais les dirigeants de Genève ont préféré que nous alignions l'équipe victorieuse de notre tournoi, ceci afin de récompenser cette équipe. Nous avons bien volontiers cédé à cette proposition, ceci d'autant plus que cette rencontre doit se dérouler dans un esprit d'amitié et de camaraderie réciproques. Le public qui assistera à cette partie sera certain d'assister à un joli succès et nous espérons que nombreux seront ceux qui s'en iront prendre l'apéritif à la patinoire. L'entrée, bien entendu, sera gratuite. En ce qui concerne l'équipe qui se rendra les 7 et 8 février à Genève disputer la Coupe scolaire intercantonale, elle sera une véritable sélection séduoise. 16 joueurs ont déjà été choisis et ils s'entraînent régulièrement toutes les semaines sous la direction de Roger Guay. Pour l'instant, souhaitons une cordiale bienvenue à l'équipe d'Ambri-Piotta ainsi qu'à notre excellent confrère Jean Regali, chef des services sportifs de La Suisse, qui est l'âme du mouvement des juniors à Genève.

seront les Genevois qui disputeront les finales romandes.

Bienne	6	5	1	0	11
UGS	5	4	0	1	8
Young Sprinters	5	2	1	2	5
Le Pont	5	1	0	4	2
Morat	5	1	0	4	2

GRUPE II

Dans ce groupe, la situation est plus délicate car trois équipes peuvent encore prétendre au succès final. Pour l'instant, Lausanne II entraîné par Nicolini est fort bien placé, mais Châteaud'Ex et Leysin peuvent encore avoir des prétentions. La lanterne rouge est détenue par la formation de Star-Lausanne (anciennement Blue-Star), qui évolue sans son Canadien Riopelle.

Lausanne II	6	4	1	1	9
Châteaud'Ex	5	3	0	3	6
Leysin	4	2	0	2	4
Gstaad	5	1	1	3	3
Star-Lausanne	4	1	0	3	2

GRUPE III

Villars	3	1	2	0	4
Sion	2	1	1	0	3
Crans	1	1	0	0	2
Zermatt	4	1	0	3	2
Saas-Fée	2	0	1	1	1

CRANS-SION 3-4

Patinoire de Crans en parfait état. 200 spectateurs dont environ 150 Séduois. Température glaciale (moins 10 degrés) et violente bise.

HC CRANS : Dubost ; Roten, Bauer ; Lorétan ; O. Barros, Carlsen, Anthamatten ; Bagnoud, Jacquod, Gaston Barras.

HC SION : Zufferey ; Guay, Blaser ; C.-A. Zermatten ; Dayer, Germanini, Micheloud ; Imboden, Romailier, Debons ; Michel Zermatten.

Excellent arbitrage de MM. Exhenry et Défago, de Champéry.

Buts : 1er tiers : 2e minute Carlsen ; 5e Guay sur passe de Romailier ; 9e Guay grâce à un tir pris depuis la ligne bleue ; 11e O. Barras sur passe de Carlsen.

2e tiers : Guay sur passe de Germanini à la 5e minute.

3e tiers : 3e minute : Romailier sur passe de Guay et G. Barras à la 8e min.

Pénalisations : 1er tiers : Germanini ; 3e tiers : Dayer et Roten tous deux pour 2 minutes.

Le HC Sion, qui avait retrouvé l'excellent Bernard Debons, a eu une peine

terrible à s'imposer à Crans face à la redoutable équipe locale supérieure-ment dirigée par l'excellent Canadien Carlsen qui fut un danger constant pour la défense séduoise.

Les visiteurs furent fortement handicapés par la température glaciale qui sévit durant toute la rencontre ainsi que par une violente bise. Si l'on ajoute à cela le handicap causé par l'altitude on aura les raisons de la difficile victoire de l'équipe séduoise. Mais un déplacement, on le sait est toujours plein de périls, aussi le résultat restait-il dans la logique. On se souvient que l'année dernière, les Séduois ne s'étaient imposés que par 4-2. Mais les deux points sont là et c'est somme toute l'essentiel car les chocs auraient pu fort mal tourner en fin de compte.

Les Séduois pourtant ont fort bien joué. Guay a dirigé son équipe avec autorité ne quittant que rarement son poste défensif pour attaquer. Ses contre-attaques furent d'ailleurs toujours extrêmement dangereuses et il scora à trois reprises, le quatrième but étant l'œuvre de Romailier qui reprit avec succès une magnifique passe de Guay.

Crans, qui marqua le premier but de la rencontre, eut pour toute la suite des opérations un moral du tonnerre et parvint ainsi à tenir tête au champion suisse de 1ère ligue. Les dernières minutes de la rencontre furent même très pénibles pour les Séduois qui ne menaient que par un but d'écart. Mais tous les visiteurs jouèrent durant cette difficile période avec un cran et une volonté admirables. Grâce à ce succès le HC Sion prend la tête du classement de 1ère ligue qui se présente ainsi :

Sion	3	2	1	0	5
Crans	3	2	0	1	4
Villars	3	1	2	0	4
Zermatt	4	1	0	3	2
Saas-Fée	3	0	1	2	1

Patinoire de Sierre

Samedi 17 janvier à 20 h. 30

SIERRE-SERVETTE

CHAMPIONNAT SUISSE DE LIGUE NATIONALE B

HOCKEY SUR GLACE

EQUIPE NATIONALE D'ECOSSE CONTRE MARTIGNY RENFORCE

Dimanche 18 janvier, à 20 h. 30, la patinoire de Martigny sera le théâtre d'une formidable démonstration de hockey sur glace : l'équipe nationale d'Ecosse contre le HC local renforcé.

Les Britanniques se présenteront dans la formation suivante :

Gardiens : Chas Huddleston, Willie Clark. Arrières : Verne Gregor, George Watt, Butch Cartwright, Victor Huiller, Avants : Johny Quales, Earl Carlson, Drew Young ; Harry Pearson, George Wylie, Chas Mawer, Sammy MacDonald.

C'est une prouesse qu'a réussi le HC local d'amener les Ecosseis en Vallais, car ceux-ci disputeront un unique match en Suisse.

Formée presque exclusivement de professionnels, cette équipe est l'une des plus fortes du continent. La première ligne d'attaque sème l'angoisse dans les défenses et l'ailier droit Johny Quales et le blond centre-avant Earl Carlson sont de véritables prodiges du hockey sur glace. Quant à l'arrière Verne Gregor, il constitue à lui seul un véritable rempart défensif.

Afin de donner une réplique honorable aux Ecosseis. Les dirigeants locaux ont fait appel au fameux entraîneur séduois Guay qu'il est superflu de présenter, tellement sa réputation est établie. Avec Connors, il formera un duo redoutable qui inspirera confiance aux avant locaux.

C'est pour cette raison que personne ne voudra manquer cette aubaine, car le public est certain d'assister à du beau spectacle.

CYCLISME

Après les inscriptions des équipes de France, d'Italie, de Belgique, d'Espagne et de Suisse, le Comité d'Organisation du Championnat du Monde de Cyclo-Cross, qui aura lieu à Genève, dans la région du Stade de Frontenex, le 15 février, vient de recevoir une lettre de la Fédération hollandaise.

La Hollande sera représentée à Genève par son spécialiste Hans Brinkmann, qui est loin d'être un inconnu.

Les organisateurs viennent de régler les derniers détails du parcours. Celui-ci sera communiqué à la presse dans quelques jours. Le moins que l'on puisse dire est qu'il sera difficile et très spectaculaire. Rappelons que la distance totale sera de 22 km 250, soit un tronçon de départ de 2 km 250, puis 5 boucles de 4 km.

Patinoire de Martigny

Dimanche 18 janvier à 20 h. 30

EQUIPE NATIONALE D'ECOSSE MARTIGNY RENFORCE

Rip Kirby

Copyright by COSMOPRESS, Genève



CHRONIQUE MUSICALE

INSTRUCTION DE LA "SACREE CONGREGATION DES RITES SUR LA MUSIQUE SACREE ET LA LITURGIE"

(Suite)

Cette instruction présente l'avantage de concentrer les règles pratiques découlant de l'enseignement des dernières encycliques papales.

Confie à la Commission des liturgies et des musiciens à laquelle appartient la réforme liturgique en général, ce document a été revu article par article, et approuvé par S.S. Pie XII. Il engage donc toute l'Eglise latine de droit commun et de droit missionnaire. Il n'entre pas dans les détails techniques et esthétiques qui restent à l'appréciation des musiciens et des responsables, toutes réserves d'usage étant admises, mais on verra déjà dans ces règles générales l'importance accordée :

- 1) à la coutume et aux traditions locales ; 2) à la langue latine pendant les messes chantées et les messes lues ; 3) au chant grégorien, chant sacré principal dans l'Eglise romaine ; 4) à la polyphonie sacrée classique et moderne qui convient mieux aux actions liturgiques revêtant une plus grande solennité ; 5) au chant populaire soumis lui aussi à des exigences liturgiques ; 6) à la musique religieuse qui est absolument écartée de toutes les actions liturgiques ; 7) aux textes de la liturgie sacrée qu'il faut respecter en toutes circonstances.

G. Haenni.

Chapitre II : REGLES GENERALES

11. Cette instruction s'applique à tous les rites de l'Eglise latine ; par conséquent, ce qui est dit du chant grégorien vaut aussi pour le chant liturgique propre s'il en est, des autres rites latins.

Par « musique sacrée » rans cette instruction, on entend parfois « le chant et la musique instrumentale », parfois « la musique instrumentale » seulement, comme l'indique facilement le contexte.

Enfin, par « église », on entend ordinairement tout « lieu sacré », c'est-à-dire : une église au sens strict, un oratoire public, semi-public ou privé (cf. can. 1154, 1161, 1188), à moins que le contexte indique qu'il s'agit seulement de l'église au sens strict.

12. Les actions liturgiques doivent se dérouler en conformité avec les livres approuvés par le Saint-Siège, soit pour l'Eglise universelle, soit pour quelque Eglise particulière ou famille religieuse (cf. can. 1257) ; mais les pieux exercices se font en suivant la coutume et les traditions des lieux ou des groupes, approuvés par l'autorité ecclésiastique compétente (cf. can. 1259).

Les actions liturgiques et les pieux exercices ne doivent pas se mêler ; mais, si les circonstances le demandent les pieux exercices précèdent ou suivent les actions liturgiques.

13. a) La langue des actions liturgiques est le latin, à moins que dans les livres liturgiques, soit généraux, soit particuliers, dont il a été parlé plus haut, une autre langue soit explicitement admise pour certaines actions liturgiques, sauf les exceptions prévues plus loin.

b) Dans les actions liturgiques avec chants, il n'est permis de chanter aucun texte liturgique traduit en langue vulgaire, sauf des concessions particulières.

c) Les exceptions particulières accordées par le Saint-Siège au principe de l'emploi exclusif du latin dans les actions liturgiques restent en vigueur ; mais il n'est pas permis, sans l'autorisation de ce même Saint-Siège, de leur donner une plus large interprétation ou de les étendre à d'autres régions.

d) Dans les pieux exercices, on peut utiliser la langue qui convient le mieux aux fidèles, quelle qu'elle soit.

14. a) Dans les messes chantées, non seulement par le prêtre célébrant et les ministres, mais aussi par la schola et les fidèles, on ne doit employer que le latin.

« Cependant, là où une coutume sécu-

laire ou immémoriale veut que dans la messe solennelle, après le chant en latin des saintes paroles liturgiques, on insère quelques cantiques populaires en langue vulgaire, les Ordinaires des lieux pourront y consentir « si, en raison des circonstances de personnes et de lieu, ils estiment qu'il est imprudent de supprimer cette coutume », tout en observant la loi qui veut que les paroles liturgiques elles-mêmes ne soient pas chantées en langue vulgaire ».

b) Dans les messes lues, le prêtre célébrant, son servent et les fidèles qui participent directement avec le prêtre célébrant à l'action liturgique, c'est-à-dire qui prononcent clairement les parties de la messe qu'ils ont à prononcer (cf. No 31), ne doivent employer que le latin.

Si cependant, en dehors de cette participation liturgique directe, les fidèles désirent ajouter certaines prières ou cantiques, selon les coutumes locales, ils peuvent le faire également en langue vulgaire.

c) Il est strictement interdit que, soit l'ensemble des fidèles, soit un commentateur, prononcent à haute voix en même temps que le prêtre célébrant, en latin ou dans une traduction, les parties du propre, de l'ordinaire et du canon de



DIABLERETS
L'APERITIF COMPLET

la messe, sauf ce qui est dit au No 31.

Mais il est souhaitable que les dimanches et les jours de fête, aux messes lues, l'Evangile et même l'Epître soient lus en langue vulgaire par un lecteur, pour l'utilité des fidèles.

De plus, depuis la Consécration jusqu'au Pater noster, le silence est recommandé.

15. Dans les processions prévues par les livres liturgiques, il faut employer la langue liturgique que ces livres prescrivent ou admettent ; dans les autres processions qui se déroulent comme de pieux exercices, on peut utiliser la langue qui convient le mieux aux fidèles.

16. Le chant grégorien est le chant sacré principal de l'Eglise romaine, chant qui lui est propre ; c'est pourquoi, non seulement il peut être utilisé dans toutes les actions liturgiques, mais, toutes choses égales d'ailleurs, il doit être préféré aux autres genres de musique sacrée.

Par conséquent :

- a) La langue du chant grégorien, en tant que chant liturgique, est uniquement le latin.
- b) Les parties des actions liturgiques qui, selon les rubriques, doivent être chantées par le célébrant et ses ministres, ne doivent être chantées que selon les mélodies grégoriennes recueillies dans les éditions-types, et l'accompagnement de tout instrument est interdit.

De même, la schola et le peuple, lorsque, en vertu des rubriques, ils répondent aux chants du prêtre et des ministres, ne doivent utiliser que ces mélodies grégoriennes.

c) Enfin, là où, en vertu d'indults particuliers, il est permis, dans les messes chantées, au célébrant, au diacre, au sous-diacre ou au lecteur, après le chant en grégorien du texte de l'Epître ou de la Leçon, et de l'Evangile, de proclamer ces mêmes textes en langue vulgaire, cela doit se faire par une lecture à haute et intelligible voix, à l'exclusion de tout chant grégorien, authentique ou imité (cf. No 96 e).

17. La polyphonie sacrée peut intervenir dans toutes les actions liturgiques, à cette condition toutefois qu'il y ait une schola qui puisse chanter selon les règles de cet art. Ce genre de musique sacrée convient mieux aux actions liturgiques revêtant une plus grande solennité.

18. La musique sacrée moderne peut également être admise dans toutes les actions liturgiques si elle répond vraiment à la dignité, à la gravité et à la sainteté de la liturgie, et qu'il y ait une schola qui puisse exécuter cette musique avec art.

19. Le chant populaire religieux peut librement être employé dans les pieux exercices ; mais dans les actions liturgiques, on devra strictement observer ce qui a été décrété plus haut aux numéros 13-15.

20. Quant à la musique religieuse, elle doit être absolument écartée de toutes les actions liturgiques ; elle peut cependant être admise dans les pieux exercices ; en ce qui concerne les concerts dans les lieux sacrés, on observera les règles édictées plus loin aux numéros 54 et 55.

21. Tout ce qui, selon les livres liturgiques, doit être chanté soit par le prêtre et ses ministres, soit par la schola ou le peuple, appartient intégralement à la liturgie sacrée. C'est pourquoi :

a) Il est rigoureusement interdit de changer en quelque façon l'ordre du texte à chanter, d'en altérer ou omettre des paroles ou de les répéter d'une façon qui ne convient pas. Dans les chants composés à la façon de la polyphonie sacrée et de la musique sacrée moderne, toutes les paroles du texte doivent être perçues clairement et distinctement.

b) Pour la même raison, il est expressément interdit, dans toute action liturgique, d'omettre en tout ou en partie

un texte liturgique qui doit être chanté, à moins que les rubriques en disposent autrement.

c) Si cependant, pour une cause raisonnable comme le nombre insuffisant des chanteurs, ou l'imperfection de leur chant, ou même chaque fois que, en raison de la longueur d'une cérémonie ou d'un chant, l'un ou l'autre texte liturgique revenant à la schola ne peut pas être chanté comme il est indiqué dans les livres liturgiques, il est seulement permis de chanter ces textes intégralement, soit recto-tono, soit en les psalmodiant, avec accompagnement d'orgue si l'on veut.

PROCHAIN ARTICLE : REGLES SPECIALES

- 1. — des principales actions liturgiques où l'on fait usage de la musique sacrée,
- 2. — de certains genres de musique sacrée,
- 3. — des livres de chant liturgiques,
- 4. — des instruments de musique,
- 5. — des personnes qui ont les rôles principaux dans la musique sacrée et la liturgie,
- 6. — de l'étude de la musique sacrée et de la liturgie.

Nos mots croisés

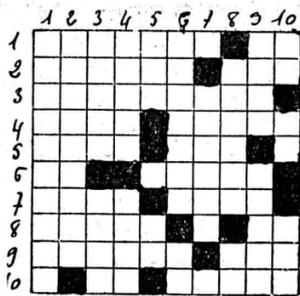
No 21

HORIZONTALEMENT

- 1. Eglise romaine pour les protestants anglais ; très utile en mathématique. — 2. Très maigre ; cruel supplice. — 3. Faire une addition. — 4. Bec de gaz ; couper avec une certaine lame d'acier. — 5. Est le produit de la combustion des matières azotées dans l'organisme ; celui de fa s'indique avec un bémol à la clé. — 6. Marque l'origine ; possède un cloître de Ste Trophee. — 7. De même ; l'Irlande libre. — 8. Un voyageur s'y arrête pour la nuit ; toujours vert. — 9. Retourne de peinture d'un ton clair, pour faire ressortir une partie ; petit poème. — 10. Coutumes ; ouvrir les fenêtres en grand.

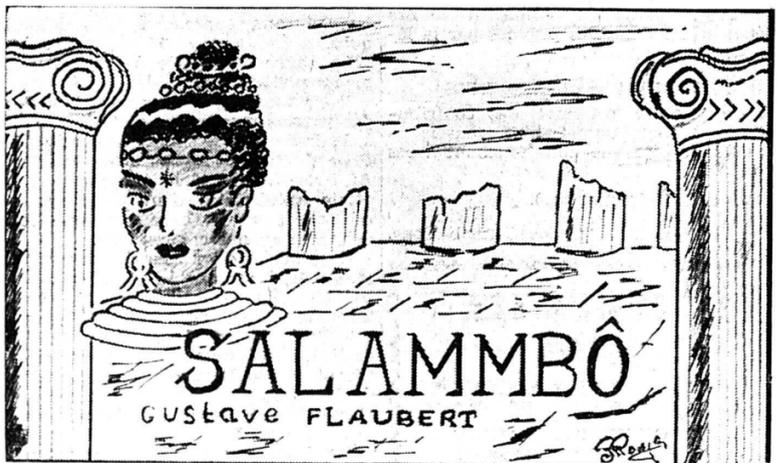
VERTICALEMENT

- 1. Etablissement mal dirigé. — 2. Ne tire guère à conséquence. — 3. Pour Minnet ou pour Médor ; île de l'archipel d'Hawaï. — 4. Son imprudence le fit tomber de haut ; poison. — 5. Argile ; canton. — 6. Qualifie le grand mâts des bâtiments à voiles latines ; possessif. — 7. En mathématique : remarque relative à un problème déjà résolu. — 8. Eprouver de la fatigue ; métal. — 9. Réponse d'un marin à un ordre donné ; Séjan était celui de Tibère. — 10. Pronom ; coup de baguette ; métal.



SOLUTION DU NO 20

- Horizontalement : 1. DESABRITER ; 2. ARENE ; NOLA. 3. MAMAN ; FIER. 4. OBA ; ALLIE. 5. ILICINEES. 6. SEL. 7. LAC ; HILE. 8. AGE ; IRITIS. 9. UR ; SAROS. 10. EXCES ; NEF. Verticalement : 1. DAMOISEAU. 2. ERABLE ; GRE. 3. SEMAILLE. 4. ANA. 5. BIEN ; INCISE. 6. ANE ; RAS. 7. INFLECHIR. 8. TOLE ; ITON. 9. ELEIS ; LISE. 10. RARE ; DES.



(Avec autorisation spéciale)

16 — « O père ! » s'écria Salammbô, « je la verrai, n'est-ce pas ? tu m'y conduiras ! Depuis longtemps j'hésitais ; la curiosité de sa forme me dévore. Pitié ! secours-moi ! partons ! »

Il la repoussa d'un geste véhément et plein d'orgueil.

« Jamais ! Ne sais-tu pas qu'on en meurt ? Ton désir est un sacrilège ; satisfais-toi avec la science que tu possèdes ! »

Elle tomba sur les genoux, mettant ses deux doigts contre ses oreilles en signe de repentir ; et elle sanglotait, écrasée par la parole du prêtre, pleine à la fois de colère contre lui, de terreur et d'humiliation. Schahabarim, debout, restait plus insensible que les pierres

de la terrasse. Il la regardait de haut en bas frémissante à ses pieds, il éprouvait une sorte de joie en la voyant souffrir pour sa divinité, qu'il ne pouvait, lui non plus, étreindre tout entière. Déjà les oiseaux chantaient, de petits nuages couraient dans le ciel plus pâle.

Tout à coup il aperçut à l'horizon, derrière Tunis, comme des brouillards légers, qui se traînaient contre le sol ; puis ce fut un grand rideau de poudre grise perpendiculairement étalé, et, dans les tourbillons de cette masse nombreuse, des têtes de dromadaires, des lances, des boucliers parurent. C'était l'armée des Barbares qui s'avancait sur Carthage.

IV

Sous les murs de Carthage.

Des gens de la campagne, montés sur des ânes ou courant à pied, pâles, essouffés, fous de peur, arrivèrent dans la ville. Ils fuyaient devant l'armée. En trois jours elle avait fait le chemin de Sicca, pour venir à Carthage et tout exterminer.

On ferma les portes. Les Barbares presque aussitôt parurent mais ils s'arrêtèrent au milieu de l'isthme, sur le bord du lac.

D'abord ils n'annoncèrent rien d'hostile. Plusieurs s'approchèrent avec des palmes à la main. Ils furent repoussés à coups de flèches, tant la terreur était grande.

Le matin et à la tombée du jour, des rôdeurs quelquefois erraient le long des murs. On remarquait surtout un petit homme, enveloppé soigneusement d'un manteau et dont la figure disparaissait sous une visière très basse. Il restait pendant de grandes heures à regarder l'aqueduc, et avec une telle persistance, qu'il voulait sans doute égarer les Carthaginois sur ses véritables desseins. Un autre homme l'accompagnait, une sorte de géant qui marchait tête nue.

Mais Carthage était défendue dans toute la largeur de l'isthme : d'abord par un fossé, ensuite par un rempart de gazon, et enfin par un mur, haut de trente coudées, en pierres de taille, et à double étage. Il contenait des écuries pour trois cents éléphants avec des magasins pour leurs caparaçons, leurs entraves et leur nourriture, puis d'autres écuries pour quatre mille chevaux avec les provisions d'orge et les harnachements, et des casernes pour vingt mille soldats avec les armures et tout le

matériel de guerre. Des tours s'élevaient sur le second étage, toutes garnies de créneaux, et qui portaient en dehors des boucliers de bronze, suspendus à des crampons.

Cette première ligne de murailles abritait immédiatement Malqua, le quartier des gens de la marine et des teinturiers. On apercevait des mâts où séchaient des voiles de pourpre, et sur les dernières terrasses des fourneaux d'argile pour cuire la saumure.

Par derrière, la ville étagée en amphithéâtre ses hautes maisons de forme cubique. Elles étaient en pierres, en planches, en galets, en roseaux, en coquillages, en terre battue. Les bois des temples faisaient comme des lacs de verdure dans cette montagne de blocs, diversement colorés. Les places publiques la nivelait à des distances inégales ; d'innombrables ruelles, s'entrecroisant, la coupaient du haut en bas. On distinguait les enceintes des trois vieux quartiers, maintenant confondues ; elles se levaient çà et là comme de grands écueils, ou allongeaient des pans énormes, — à demi couverts de fleurs, noircis, largement rayés par le jet des immondices, et des rues passaient dans leurs ouvertures béantes, comme des fleuves sous des ponts.

La colline de l'Acropole, au centre de Byrsa, disparaissait sous un désordre de monuments. C'étaient des temples à colonnes torses avec des chapiteaux de bronze et des chaînes de métal, des cônes en pierres sèches à bandes d'azur, des coupoles de cuivre, des architraves de marbre, des contreforts babyloniens, des obélisques posant sur leur pointe comme des flambeaux renversés. Les péristyles atteignaient aux frontons ; les volutes se déroulaient entre les colonnades ; des murailles de

D'un jour...

...à l'autre

SAMEDI 17 JANVIER 1959

Fêtes à souhaiter

SAINT ANTOINE, ABBE. — Après avoir vendu aux pauvres tous ses biens qui étaient considérables, Antoine l'Egyptien alla prier un vieil ermite de lui enseigner les règles de la vie spirituelle. Puis il se retira dans la solitude où il eut à subir, de la part du démon, des assauts demeurés légendaires. Antoine, qui ne se nourrait que de pain et d'eau voyait venir à lui des foules immenses qui, attirées par son renom de sainteté, voulaient lui demander conseil pour toutes sortes d'affaires. Il fonda le premier monastère, ce qui lui valut le titre de patriarche des moines ; mais désireux d'échapper toujours davantage au monde, Antoine chercha une solitude plus grande encore. Selon le Breviaire, il mourut à l'âge de 105 ans.

Anniversaires historiques

- 1706 Naissance de Franklin.
- 1775 Naissance de Schelling.
- 1871 Apparition de la Vierge à Pontmain.
- 1929 Mort de Maurice Bouchor.

Anniversaires de personnalités
Marcel Naegelen a 67 ans.

La pensée du jour

« La plupart des hommes emploient la meilleure partie de leur vie à rendre l'autre misérable. »
La Bruyère.

Evénements prévus

Paris : Première réunion des participants au congrès extraordinaire du M.R.P.

DIMANCHE 18 JANVIER 1959 Fêtes à souhaiter

LA CHAIRE DE SAINT PIERRE A ROME. — Après avoir reçu du Saint-Esprit le don des langues, les douze Apôtres entreprirent d'implanter l'Evangile dans le monde. Pierre vint à Rome afin que la lumière de la vérité se répandît plus efficacement dans la capitale de l'empire, tête du monde, dans le corps du monde entier : « A cette ville, donc, ô saint Apôtre Pierre, tu ne crains pas de venir, s'écrie le Pape saint Léon... Et sans douter du futur progrès de ton œuvre comme sans ignorer la durée restreinte de ta vie, tu viens arborer sur les remparts de Rome le trophée de la croix du Christ, là même où les décrets divins t'ont préparé l'honneur de la puissance et la gloire du martyre ».

Anniversaires historiques

- 1639 Naissance de Louvois.
- 1689 Naissance de Charles de Montesquieu.
- 1871 Fondation de l'Empire allemand.
- 1936 Mort de Rudyard Kipling.

Anniversaires de personnalités
Danny Kaye a 46 ans.
Gary Grant a 55 ans.

La pensée du jour

« Si le hasard de la naissance et de l'éducation décidait de la moralité d'un homme, comment pourrait-on l'accuser de ses actions ? »
Mme de Staël.

Evénements prévus

Paris : Congrès national extraordinaire du M.R.P.

granit supportaient des cloisons de tui- le ; tout cela montait l'un sur l'autre en se cachant à demi, d'une façon merveilleuse et incompréhensible. On ressentait la succession des âges et comme des souvenirs de patries oubliées.

Derrière l'Acropole, dans des terrains rouges, le chemin des Mappales, bordé de tombeaux, s'allongeait en ligne droite du rivage aux catacombes ; de larges habitations s'épauillaient ensuite dans des jardins, et ce troisième quartier, Mégara, la ville neuve, allait jusqu'au bord de la falaise, où se dressait un phare géant qui flambait toutes les nuits.

Carthage se déployait ainsi devant les soldats établis dans la plaine.

De loin ils reconnaissaient les marchés, les carrefours ; ils se disputaient sur l'emplacement des temples. Celui de Khamon, en face des Syssites, avait des tuiles d'or ; Melkarth, à la gauche d'Eschmoun, portait sur sa toiture des branches de corail ; Tanit, au delà, arborait dans les palmiers sa coupole de cuivre ; le noir Moloch était au bas des citernes, du côté du phare. L'on voyait à l'angle des frontons, sur le sommet des murs, au coin des places, partout, des divinités à tête hideuse, colossales ou trapues, avec des ventres énormes ou démesurément aplatis, ouvrant la gueule, écartant les bras, tenant à la main des fourches, des chaînes ou des javelots ; et le bleu de la mer s'étalait au fond des rues, que la perspective rendait encore plus escarpées.

(A suivre)

Editeur : Imprimerie Gessler, Sion.
Rédact. responsable : F.-Gérard Gessler.
Régie des annonces : Publicitas SA, Sion.

DANS LE VALAIS

Les offices religieux dans le canton

Dimanche 18 janvier 1959. - Deuxième dimanche après l'Épiphanie

SIERRE

EGLISE PAROISSIALE. — Messes à 5 h., 6 h. 15, 7 h. 15, 8 h. 15, 9 h. 05; 10 h. Grand-Messe; 20 h. Messe du soir.

ANCIENNE EGLISE. — Messes à 8 h. 15 et 9 h.

Chaque 1er et 3ème dimanche, messe pour les paroissiens de langue italienne.

MONTANA-CRANS. — Eglise paroissiale: 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. et 20 h. 30. Chapelle de Crans: 9 h. 15, 11 h. 15.

SION

PAROISSE DE LA CATHEDRALE. 6 h. messe, communion 7 h. messe, sermon, communion; 8 h. messe des écoles, sermon, communion des jeunes gens; 9 h., hl. Messe, Predigt, Kommunion; 10 h., Office paroissial, sermon, communion; 11 h. 30, messe, sermon, communion; 18 h. 30, vêpres; 20 h., messe, sermon, communion.

Du 18 au 25 janvier: Semaine de l'Unité. Universelle prière des chrétiens pour l'Unité de la Foi. Chaque matin, messe et communion. Chaque soir, chapelet à la cathédrale ou à la maison.

PAROISSE DU SACRE-CŒUR — 6 h. 30, messe basse; 7 h. 15, messe basse; 8 h. 15, messe dialoguée; 9 h. 30, Office paroissial, messe chantée; 11 h., messe, sermon, communion; 19 h., messe du soir avec communion; 20 h., chapelet et bénédiction du Saint Sacrement.

SAINT-THEODOLE. — Messe pour les Italiens à 10 h.

CHATEAUNEUF-VILLAGE — messe à 7 h. 30 et 9 heures.

MAYENS DE SION — messe à 11 h. sur la place du Restaurant Debons.

MESSE A THYON — messe à l'arrivée du car.

SALINS. — Dimanche 18 janvier, Grand-Messe à 9 h. 30 exceptionnellement.

MARTIGNY

EGLISE PAROISSIALE — 6 h. 30, 8 h., 9 h.: messes basses; 10 h. 15 grand-messe; 19 h. 45 messe du soir.

Tous les premiers et troisièmes dimanches du mois, à 17 heures, messe à la Chapelle du collège Ste-Marie pour les paroissiens de langue italienne.

MARTIGNY-BOURG — 8 h., 9 h. 15, et 19 h. 45.

MARTIGNY-CROIX — 9 h. 30.

LA FONTAINE — 8 heures.

RAVOIRE — 9 h. 30.

MONTHEY

6 h. 30 et 8 h., messes basses; 9 h., messe des enfants; 10 h., grand-messe; 11 h. 15, messe basse; 17 h. 30, chapelet et salut du Saint-Sacrement; 20 h., messe du soir.

En semaine, une messe à 7 heures.

EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE

BRIGUE. — 9 Uhr 30, Predigt.

SIERRE. — 9 Uhr 30, Gottesdienst.

MONTANA. — 10 h., Culte.

SION. — 9 h. 45, Culte.

SAXON. — 10 h., Culte.

MARTIGNY. — 10 h., Culte.

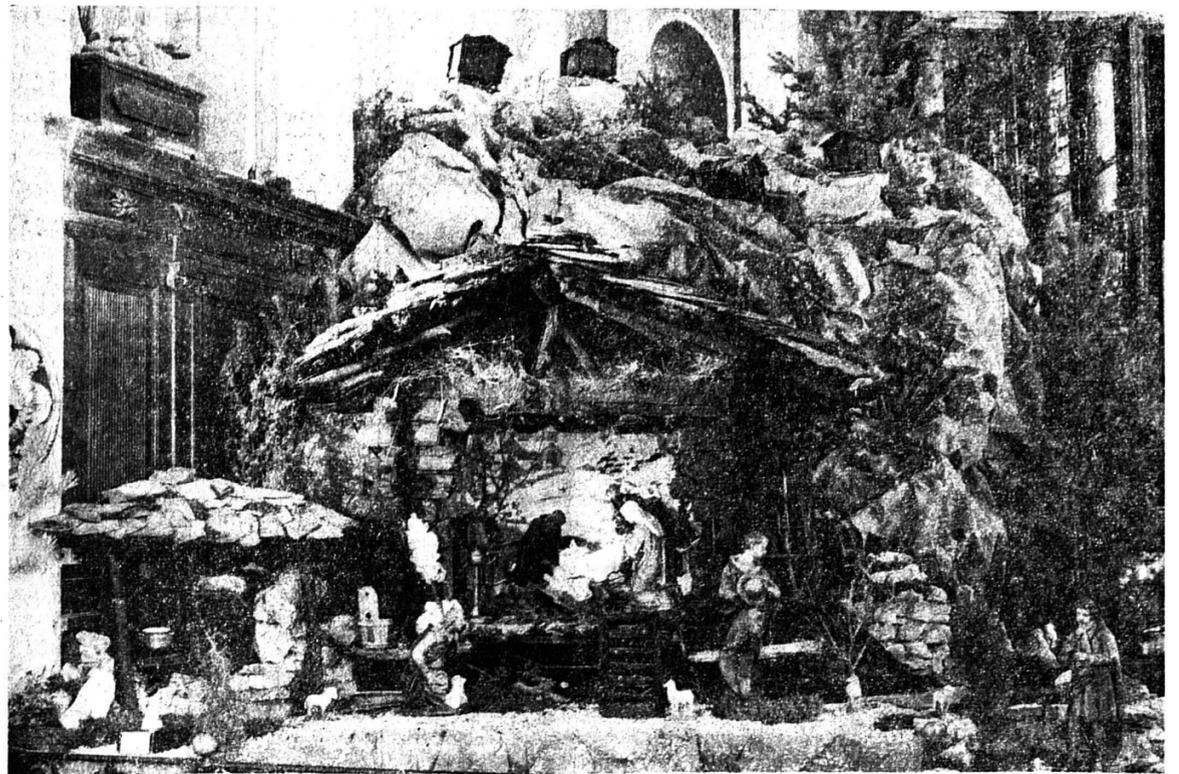
VERNAYAZ. — 20 h., Culte.

VERBIER. — 10 h., Culte.

MONTHEY. — 9 h. 45, Culte.

ST-GINGOLPH. — Mercredi 28, 20 h. 15, Culte.

Un petit chef-d'œuvre exposé à Ayent La crèche de l'église de Saint-Romain



Jésus, né dans une grotte qui servait d'étable, a été, nous dit saint Luc, enveloppé de langes et couché dans une crèche. De là les innombrables reconstitutions de la scène de la Nativité auxquelles on a étendu ce nom de crèche, venant de celle de Bethléem. C'est saint François d'Assise qui, le premier, eut l'idée de figurer la crèche de Bethléem et d'y placer un poupon emmaillotté au jour de Noël de 1223, dans la grotte de

Greccio. Cette coutume s'est répandue dans toute l'Eglise et partout, on figure au moment de Noël, l'Enfant Jésus dans sa crèche entre la Vierge et saint Joseph avec les deux animaux, l'âne et le bœuf, qu'avait annoncés le prophète Isaïe.

En l'église de St-Romain-Ayent, on peut voir jusqu'à fin janvier une très belle reconstitution de la crèche, due au dévoué vicaire de la paroisse M. l'abbé

Pierre Donnet. Il s'agit là d'un travail délicat, précis, vraiment artistique, comme le montre notre image, rapportée par M. Philippe Schmid, photographe à Sion.

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. l'abbé Pierre Donnet pour son talent et son dévouement inlassable appréciés de toute la population. Cette crèche est un chef-d'œuvre du genre. f.-g.

Les spectacles dans le canton

SIERRE

CASINO, tél. 5 14 60. — « Le médecin de Stalingrad ».

BOURG, tél. 5 01 18. — « Carnaval des Dieux ».

SION

LUX, tél. 2 15 45. — Une histoire, émouvante, bouleversante, qui ne laissera personne indifférent, c'est « Les amants de Salzbourg », interprété par June Allyson, Rossano Brazzi et Françoise Rosay. Salzbourg et son fameux festival nous permet d'entendre des œuvres de Beethoven, Mozart, Wagner, Liszt. Admis dès 16 ans révolus.

ACHTUNG! Montag, den 19. Januar um 20.30 Uhr., eine einzige Vorstellung in deutscher Sprache « Der Letzte Akkord » der grosse Musik- und Liebesfilm.

CAPITOLE, tél. 2 20 45. — Clark Gable et Burt Lancaster, héros magnifiques de la plus gigantesque des batailles navales! « L'odyssée du sous-marin Nerka ». Tous les détails de la manœuvre d'un sous-marin et son comportement au cours de la bataille, ont été réalisés avec une précision méticuleuse. Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est l'enregistrement de tous les bruits émis par des êtres sous-marins et pour la première fois, le reportage sonore intégral d'un combat naval.

Admis dès 16 ans révolus.

L'ARLEQUIN, tél. 2 32 42. — Noyez vos soucis... conservez votre santé... respectez votre sobriété en venant voir cette comédie succulente avec Fernandel dans un film de Jean Boyer: « Les Vignes du Seigneur », un film français où le rire est roi!

Admis dès 18 ans révolus.

ARDON

CINEMA, tél. 4 15 32. — « Désirée ».

RIDDES

L'ABEILLE. — « Nous irons à Monte-Carlo ».

SAXON

REX, tél. 6 22 18. — « Le désert de Pigalle ».

FULLY

CINE MICHEL, tél. 6 31 66. — « La vie est belle ».

MARTIGNY

ETOILE, tél. 6 11 54. — « Tabarin ».

CORSO, tél. 6 16 22. — « L'eau vive ».

ST-MAURICE

ROXY, tél. 3 64 17. — « L'ami de la Famille ».

MONTHEY

MONTHEOLO, tél. 4 22 60. — « Une vie ».

PLAZA, tél. 2 22 90. — « Les Révoltés ».

BAGNES

CINEMA. — Scandale à Milan.

Invitation à remettre la déclaration en vue de l'impôt pour la défense nationale et de l'impôt cantonal et communal

Les formules de déclaration en vue de la taxation de l'impôt pour la défense nationale, 10e période (1959 et 1960) et de l'impôt cantonal et communal 1959, ont été envoyées aux contribuables du canton dès le 10 janvier 1959. Les personnes physiques et morales, assujetties à l'impôt, qui n'auraient pas reçu de formule jusqu'à fin mars 1959 doivent en réclamer une au Service cantonal des contributions et la remettre, dûment remplie, signée, affranchie et accompagnée des pièces nécessaires, à l'autorité désignée sur la dite formule, dans les 30 jours de la réception. Le contribuable auquel il n'a pas été envoyé de formule n'en demeure pas moins astreint à l'impôt et tenu de remettre une déclaration.

ASSUJETTISSEMENT A L'IMPOT

Sont assujetties à l'impôt:

1. Les personnes physiques:
 - a. Qui ont leur domicile en Suisse;
 - b. Qui séjournent en Suisse et y exercent une activité à but lucratif;
 - c. Qui, sans exercer en Suisse une activité à but lucratif, y séjournent d'une manière continue pendant plus de six mois ou, si elles habitent une maison leur appartenant, pendant plus de trois mois. Les séjours faits successivement dans plusieurs endroits sont additionnés. Il n'y a pas interruption de séjour si le contribuable s'absente temporairement du pays ou de sa maison;
 - d. Qui, étant au service de la Confédération, ont leur domicile ou séjournent à l'étranger et y sont exemptés des impôts directs en vertu d'un traité ou de l'usage international.
2. Les personnes morales qui ont leur siège en Suisse;
3. Les autres personnes physiques et morales, ainsi que les sociétés commerciales étrangères sans personnalité juridique:
 - a. Qui sont propriétaires ou usufructières d'immeubles sis en Suisse;
 - b. Qui sont propriétaires ou usufructières de créances garanties par des immeubles sis en Suisse ou par l'engagement de titres hypothécaires suisses;
 - c. Qui sont intéressées comme propriétaires, associées ou commanditaires à des entreprises exploitées en Suisse;
 - d. Qui entretiennent en Suisse des établissements stables;
 - e. Qui exercent en Suisse une activité personnelle;
 - f. Qui, en qualité de membres de l'administration de personnes morales ayant leur siège en Suisse reçoivent des jetons de présence, des indemnités fixes ou d'autres rémunérations;
 - g. Qui, ensuite de rapports de service antérieurs, reçoivent, de caisses publiques suisses, des retraites, des pensions, des rentes de vieillesse ou d'invalidité.
4. En outre, pour l'impôt sur les ristournes et rabais pour achats de marchandises, les sociétés en nom collectif et en commandite qui ont un établissement en Suisse ou qui sont administrées en Suisse.

Dans la formule de déclaration et dans les « Instructions » qui y sont jointes, on trouvera les détails sur l'assujettissement à l'impôt.

Pour ce qui concerne l'assujettissement des personnes morales, les formules de déclaration et les instructions y relatives donnent les renseignements nécessaires.

SANCTIONS PENALES EN CAS D'INFRACTIONS

Quiconque remet tardivement sa déclaration en vue de l'impôt pour la défense nationale, la remet incomplète ou ne la remet pas du tout, peut être frappé d'une amende de 5 à 10.000 francs et perdre, selon les circonstances, le droit de réclamation et de recours contre une taxation d'office.

Quiconque, en vue d'obtenir une taxation moins élevée, donne des indications inexacts ou incomplètes ou tente, en produisant des documents faux, falsifiés ou inexacts, d'induire en erreur les autorités de taxation (tentative de soustraction), peut s'attendre à une amende de 10 à 20.000 francs.

Les soustractions d'impôt peuvent entraîner une amende allant jusqu'à six fois le montant soustrait.

Celui qui, intentionnellement, décide le contrevenant à commettre les actes et omissions mentionnées, qui lui prête assistance à cet effet ou qui l'aide ou cherche à l'aider à échapper à la poursuite pénale ou à l'application des sanctions est passible des mêmes peines que le contrevenant.

A ces sanctions s'ajoutent le cas échéant les pénalités prévues par la législation cantonale.

OFFICE DE RENSEIGNEMENTS

Le Service cantonal des contributions, à Sion, donne tous renseignements sur les questions touchant à ces impôts.

Sion, le 16 janvier 1959.

Service cantonal des Contributions.

LE TEMPS TEL QU'ON L'ANNONCE

PREVISIONS VALABLES JUSQU'A SAMEDI SOIR

Valais: beau temps. Baisse de la température. Très froid dans les vallées pendant la nuit.

Nord des Alpes: par moments belles éclaircies. Quelques chutes de neige locales possibles. Froid. Températures en baisse, en plaine comprises en général entre -5 et -10 degrés pendant la nuit et entre zéro et -5 degrés dans l'après-midi. Bise, généralement forte dans l'Ouest. Vent du Nord en montagne.

Nord et centre des Grisons: ciel variable, par moments éclaircies. Chutes de neige intermittentes. Très froid. Température en baisse.

Les décès dans le canton

SIERRE. — M. François Peduzzi, âgé de 42 ans. Ensevelissement aujourd'hui à 10 heures.

SIERRE. — M. Rodolphe Bachmann, âgé de 84 ans. Ensevelissement dimanche, Culte au Temple à 15 h.

GLAREY. — Mme Thekla Vomsattel âgée de 60 ans. Ensevelissement samedi, à 14 h. Culte à 14 h. à la chapelle protestante.

CHALAIS. — Mme Séraphine Antille, âgée de 69 ans. Ensevelissement à Chalais, samedi 17 à 10 heures.

FULLY. — Mme Virginie Roduit, âgée de 72 ans. Ensevelissement aujourd'hui à 10 h.

ORSIERES. — Mme Marguerite Gabioud, âgée de 81 ans. Ensevelissement dimanche à 11 h. 15.

MONTHEY. — M. Emile George, âgé de 79 ans. Ensevelissement aujourd'hui. Culte au Temple à 14 h. 30.

L'Eglise et le suffrage féminin

Il a toujours été recommandé aux catholiques d'épargner l'Eglise dans leurs joutes politiques. Dernièrement encore Mgr Feltin donnait des instructions très précises à ses ouailles à ce sujet.

Les partisans du suffrage féminin, après avoir sollicité les bourses des citoyens et des futures citoyennes, font maintenant appel, dans le corps de ce journal, aux consciences des catholiques.

La cause serait-elle à bout d'arguments politiques?

Il est faux d'invoquer pour la Suisse des paroles prononcées par S.S. Pie XII à l'adresse des femmes italiennes. Le Pape se trouvait alors devant un FAIT ACCOMPLI et tâchait d'enrayer les effets extrémistes d'une telle mesure qui allait se traduire par une foudroyante avance communiste.

Il ne m'appartient pas de me montrer plus catholique que le Pape: ma qualité de citoyen radical me l'interdit. Toutefois, il est clair pour moi que le rôle de la femme dans la famille et la société a été nettement défini par le Christ et ses Disciples. Il n'y eut pas de femmes-apôtres. La hiérarchie ecclésiastique a toujours été dans la main des hommes. Le jour de la Sainte Famille, l'Eglise a prêché avec discernement le rôle de l'homme chef de famille et de la femme gardienne du foyer.

Il faudrait du reste accorder les violons: les catholiques de Suisse allemande et du Haut-Valais sont contre le suffrage féminin. Y a-t-il deux doctrines et deux vérités? Je crois plutôt que ces derniers n'ont pas puisé leurs directives dans l'Osservatore Romano mais suivent leur conscience de Suisses pour la solution d'un problème suisse.

Solliciter l'autorité d'UN Pape en UNE occasion, c'est faire sans discernement de l'OPPORTUNISME dont la conscience des vrais catholiques n'a que faire. Pareille attitude est choquante.

Francis Germanier
conseiller national.

Dans nos sociétés

SIERRE

GERONDINE. — Lundi: saxos altos et ténors. - Mardi: les cors. - Jeudi: rép. générale.

MUSIQUE DES JEUNES. — Lundi: clarinettes. - Mardi: les cuivres.

SKI-CLUB, Sierre. — Dimanche 18 janvier, course subventionnée à Verbier. Départ à 7 h., place Bellevue. Inscription chez Rauch-Sports jusqu'à samedi 17 h. Prix Fr. 5.—. Non-membres 8.—.

MAITRISE. — Répétition générale samedi à 18 h. 45. Dimanche: grand-messe à 10 h.

CLUB DES PATINEURS. — Adultes: vendredi soir à 20 h. 30: danses. - Dimanche 18 janv.: sortie à Crans (patinoire); rendez-vous à 9 h. à la gare SMC, à Sierre.

Juniors: Dimanche à 10 h.: cours collectif.

SION

CHŒUR MIXTE DE LA CATHEDRALE. — Dimanche 18 janvier à 9 h. 30, groupe St-Grégoire, à 10 h. le chœur chante la grand-messe, 2ème dimanche après l'Épiphanie.

CHŒUR MIXTE DE LA CATHEDRALE. — Dimanche 18, le chœur chante.

Pharmacies de service

SIERRE

PHARMACIE BURGENER, tél. 5 11 29

SION

PHARMACIE ZIMMERMANN, tél. 2 10 36.

MARTIGNY

PHARMACIE BOISSARD, tél. 6 17 96.

MONTHEY

PHARMACIE RABOUD, tél. 4 23 02.

MEUBLES - TAPIS

Maison PRINCE

Rue de Conthey SION Tél. 2 28 85

Lotos

FEY-NENDAZ. — Loto en faveur de l'église dimanche à 13 h. 30 aux cafés des Amis et de la Poste.

ST-LEONARD. — Loto du Football-Club, dimanche dès 15 h. au café de la Vinicole.

MARTIGNY. — Loto de la colonie de vacances de Martigny au café des Messageries. Samedi 17 janvier, à partir de 20 h. 30. - Dimanche 18 janvier, à partir de 16 heures.

CARROSSERIE DE PLATTA s. a.

Tél. 2 20 75 — SION — Travaux soignés

A LOUER

dès l'été 1960

230 m² de bureaux

dans immeuble en construction à proximité de la Gare CFF

S'adresser par écrit sous chiffre 289 au Bureau du Journal.



Club

**ABRICOT
CITRON
ORANGE**

COUDRAY FRÈRES SION

BOISSON DE TABLE AU JUS DE FRUIT

SAVIEZ-VOUS

qu'avec un acompte de

100 frs

vous recevrez :

UN MAGNIFIQUE MOBILIER COMPLET

ou : **LE MEUBLE DE VOS REVES**

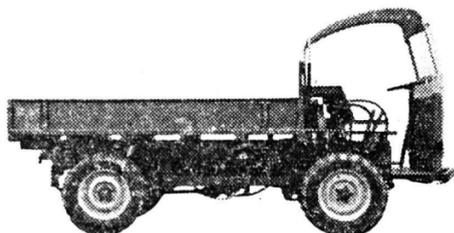
en écrivant aujourd'hui encore à la maison qui vous offre

Grand choix - Qualité - Longs crédits

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Rte de Riaz BULLE /Fbg Tél. 2 75 18
2 81 29

CHASSIS-TRAC



Le véhicule sensationnel pour l'agriculture en montagne

Moteur VW, refroidissement air — Traction sur 4 roues — Suspension à ressorts — Chauffage par ventilation — Freins hydrauliques sur 4 roues — Benne métallique 2500/1500 — Empattement 1950 — Prise de force normalisée — Basculant hydraulique — Charge utile 1500 kg — Possibilités en côte 45% — Taxe d'impôt par an Fr. 30.—

Pour tous autres renseignements et démonstration, veuillez découper le coupon ci-dessous et l'expédier à l'adresse du

GARAGE MAYOR - BRAMOIS
Tél. 2 39 81

Nom : _____
Prénom : _____
Localité : _____

Appartement demandé

Au centre de Sion

5 à 6 pièces — Tout confort

Offre: **A. Vogel, Reconfière 5, Monthey**

Maison de la place de Sion cherche

Chef magasinier

entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres écrites à la main avec photo et prétention de salaire sous chiffre P. 530 S., à Publicitas, Sion.

Première maison de la branche alimentaire cherche

Représentant Acquisiteur

pour la visite de ses dépôts et des revendeurs du Valais, parlant parfaitement français et allemand.

Offres détaillées avec copies de certificats photographie et prétentions de salaire sous chiffre P. 10156, à Publicitas, Lausanne.

Important commerce de gros de la place de Sion cherche

un apprenti de commerce

Entrée tout de suite ou date à convenir. Offres écrites sous chiffre P 133-1 S à Publicitas, Sion.

La représentation générale suisse pour automates à Cigarettes et denrées alimentaires remettrait pour le canton du Valais

le droit de vente exclusif

Bonnes possibilités de gain, plus fortes que la moyenne.

Les automates sont très beaux comme forme et comme couleur et sans concurrence pour ce qui concerne la qualité et le prix. Connaissance de la langue allemande est avantageuse.

Offres de MM. pouvant fournir la preuve de leur capacité financière sont à adresser à : **Maison Robert Roos, Verkaufsaufmaten, Gemeindefstrasse 31, Zurich 7/32.**

Pensionnat de jeunes filles demande

institutrice

aimable et ferme, pour l'enseignement du français. Bonnes notions d'allemand nécessaires. Dame cultivée serait acceptée.

Conditions intéressantes.

Adresser offres sous chiffres P 1184 N à Publicitas, Neuchâtel.

DE BRIGUE A MONTHEY
on lit la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Austin Gipsy

4x4, tout terrain, véhicule neuf, à vendre au prix d'achat, cause imprévue.

Ecrire sous chiffre PE 80064 L à Publicitas, Lausanne.

TOLIER EN CARROSSERIE

très qualifié serait engagé tout de suite ou à convenir comme 1er tôlier.

Faire offres avec prétentions de salaire, sous chiffre P 10710 K, à Publicitas, Lausanne.

Dessinateur-Géomètre

nat. italienne, libre tout de suite, cherche emploi bureau ou chantier.

Ecrire sous chiffre P 20045 S à Publicitas, Sion.

TAPIS D'ORIENT

POUR UN BEAU ET BON TAPIS D'ORIENT une seule adresse :

MAISON GAMGOU M SION

Rue des Vergers — Tél. 2 33 48

IMPORTATION DIRECTE

Nous engagerions pour notre service de vente en Valais

un représentant

qualifié ayant une grande expérience de la vente aux particuliers.

Prendre rendez-vous tél. (027) 2 12 28. **Reichenbach & Cie S.A.** fabrique de meubles, Sion.

A vendre s/Grimisuat

RURAL

comprenant 1000 toises de vignes en plein rapport, 2500 toises près vergers, maison d'habitation, grange-écurie.

Ecrire à Case postale 101, Sion.

On cherche pour bureau à Sion

comptable

expérimenté (e), connaissant l'allemand si possible, très sérieuses références exigées, bon salaire.

Faire offres manuscrites avec prétention et références sous chiffre P. 1300 S à Publicitas, Sion.

IVRE...
De quelle façon un alcoolique cesse complètement de s'enivrer, vous indiquons notre prosp. grat. Envoyez-moi. Tél. 072 / 5 22 58

Sarona - Laboratoires, Sulgen/TG

DUVET

Oreiller 60 x 60 7.50
Traversin 60 x 90 13.50
Duvet 110 x 150 27.50
L'ensemble 48.50
Envois contre remb.

E. Martin - Sion
Tél. (027) 2 16 84
Rue des Portes-Neuves

PRETS d'argent
Service de Prêts S.A.
Lucinge 16
Rumine
LAUSANNE
Tél. 22 52 77

La publicité élève le niveau de vie



La publicité, et plus particulièrement la publicité-pressé, est un pionnier du progrès.

L'annonce facilite la diffusion de toutes les choses qui rendent la vie plus belle et plus agréable et, favorisant leur vente, elle permet d'en baisser le prix. L'annonce met à votre portée tout ce qui élève le niveau de vie.

Lisez les annonces!

A vendre

scie à cadre

«Bochud», à 1 lame, 145 cm de passage, chariot de 10 m, visible en marche, à enlever tout de suite.

Prix très avantageux. Scierie des Enfers, Le Locle, tél. (039) 5 11 66.

On cherche

jeune fille

pour Sion pour la cuisine et faire le ménage

Tél. (027) 2 12 56.

Qui ?

me revendrait un cours d'anglais sur disques pour le prix de 50 fr. paiement comptant.

Offres sous chiffre P. 1448 S., à Publicitas, Sion.

On cherche

femme de ménage

(quelques heures par jour).

S'adr. à Ulrich-Fruits, Sion.

A vendre

faute d'emploi, machine à laver «Tempo», chauffage 3 kW, essoreuse à main, pompe à lissu. La machine est à l'état de neuf. Bas prix.

A la même adresse, beau lustre de salle à manger et lampadaire. S'adr. sous chiffre 293 au Bureau du Journal.

A vendre tout de suite

calorifère

Bonne occasion.

S'adr. sous chiffre 291 au Bureau du Journal.

A louer

chambre

meublée, chauffée, av. salle de bain.

S'adr. sous chiffre 292 au Bureau du Journal.

Jeune fille

22 ans, connaissant les deux services, cherche place de remplacement pour 2 à 3 jours par semaine comme sommelière, de préférence à Sion.

S'adr. tél. (027) 4 82 61.

On cherche à louer pr 3-4 semaines (15.7-15.8)

chalet

ou appartement de vacances, 4 lits, endroit tranquille, alt. 1200 m et plus.

Famille Charles Litzler Schweizergasse 54, Bâle.

Jeune homme

désirant s'intéresser au commerce, trouverait emploi chez Marquis, laiterie du Gd-Pont, à Sion, tél. (027) 2 12 77.

A vendre

escalier

tournant, métallique, 2 m 70 de haut. Prix Fr. 250.—

S'adr. Gaston Clavien, rue des Vergers 2, Sion

Appartement

3 à 4 pièces avec confort est cherché pour tout de suite ou convenir.

Faire offre avec prix C. Grosjean, chauffeur PTT, Flurstrasse 36, Berne.

A vendre une

VW

luxe 1959, état de neuf, prix intéressant.

Garage Lugon, Ardon, tél. 4 12 50.

A louer

café-restaurant

au centre du Valais, avec appartement, buvette, jeux de quilles.

Ecrire sous chiffre P. 1429 S., à Publicitas, Sion.

On achèterait d'occasion un

divan-couch

Tél. 2 14 72 à Sion.

On cherche pour fin avril

appartement

de 3 pièces, confort, dans quartier tranquille et ensoleillé à Sion.

Ecrire sous chiffre P. 1302 S., à Publicitas, Sion.

Taxis «A B»

BONVIN
Peugeot 403 et VW. Prix à partir de 30 cts le km.

Tél. (027) 2 37 62, Sion, rue des Remparts 13.

Cherche

homme

très sérieux, célibataire, catholique, pr travaux intérieur dans pension.

Ecrire sous chiffre 108 au Bureau du Journal.

Grand

studio

moderne, avec balcon dans l'ouest, à louer pour le 1er mars ou à convenir. Frigidaire et cuisinière.

M. Linkenheil, La Renaissance, Sion.

On cherche pour aider au ménage et garder les enfants

jeune fille

pouvant rentrer chez elle le soir si possible. Fin février 1959.

Ecrire sous chiffre P. 118-95 S. à Publicitas, Sion.

A louer magnifique

appartement

3 pièces, avec balcon, cuisine, salle de bain, hall, frigo, machine à laver tout confort. Prix Fr. 155.- par mois. Libre à partir du 1er février 1959.

Ecrire sous chiffre P. 1405 S., à Publicitas, Sion.

Bureau

3 pièces et magasin à louer rue des Vergers, Sion.

S'adr. Me Henri Dallevés, avocat, Sion.

Sommelière

même débutante, est demandée pour entrée le 1er février au Café de la Place à Fully, tél. (026) 6 30 32.

CRANS

Je cherche à acheter, région de Crans, un

mayer

avec rural, éven. terrain seulement.

Ecrire sous chiffre P. 1294 S., à Publicitas, Sion.

CHRONIQUE

DE SION

Un Sédunois meurt à Québec

Nous apprenons avec peine le décès de M. Raymond de Roten, Sédunois qui avait émigré au Canada.

Chacun se souvient à Sion de Raymond de Roten qui n'était âgé que de 55 ans seulement. C'était un charmant homme qui avait de nombreux amis en Valais.

Avant de quitter le Valais, il avait travaillé à la Grande Dixence où il s'était fait apprécier. Il y a quelques années, il s'était rendu à Québec, où



il avait réussi à se créer une bonne situation dans l'hôtellerie.

De Québec, nous avions reçu de bonnes nouvelles de notre ami Raymond et, à Nouvel-An, cette année, sa parenté sédunoise avait encore la joie de pouvoir lire un message disant que tout allait pour le mieux.

Or, voici qu'un télégramme du Département politique vient d'annoncer aux familles le décès de Raymond de Roten. On ne sait pas s'il s'agit d'un accident dont il aurait été la victime ou s'il a succombé à la suite d'une maladie foudroyante.

A toute la parenté, à ses frères, à ses sœurs, nous présentons nos sincères condoléances.

Rencontre musicale à Sion

Dimanche 18, à 20 h. 30, aura lieu à l'Atelier de Louis Moret, à Sion, un concert donné par Basia Retchitzka, soprano, Georges Buttet, ténor et José de Azpiazu, guitariste, dans les œuvres de Jean Quinodoz pour chant et luth.

Basia Retchitzka est une soliste de grand talent. Son nom est lié à celui des grands concerts tant en Suisse qu'à l'étranger. Dernièrement elle a été une interprète admirable dans l'enregistrement des « Noces » de Stravinsky, avec l'orchestre de la Suisse romande sous la conduite d'Ernest Ansermet.

Georges Buttet est un ténor au talent qui s'affirme. Il possède un grand répertoire de chants populaires de divers pays et les troubadours. Tout récemment il a fait une tournée en Allemagne et la presse de ce pays a été très élogieuse à son égard.

José de Azpiazu a donné son premier concert important à Radio Bilbao en 1936. Puis des tournées en différents pays propagèrent son nom et, en 1951, il fut nommé professeur au Conserva-

CHEZ LES SCOUTS

Xe challenge des neiges

A Thyon, les 31 janvier et 1er février se déroulera le Xe Challenge des Neiges, organisé par le Groupe de Sion des Eclaireurs, sous la responsabilité du chef J.-A. Dubuis. Deux épreuves sont prévues : grand fond et slalom géant (en ski de tourisme).

Les inscriptions doivent parvenir à J.-A. Dubuis jusqu'au 24 janvier.

ORGANISATION

Rassemblement : Samedi 31 janvier en gare de Sion. 16 h. 30 : départ des cars pour Thyon. Un deuxième service de cars est prévu à 18 h. 45, pour les participants qui ne peuvent absolument pas arriver avant. Indiquez l'heure d'arrivée à Sion dans l'inscription.

Catégorie : 1. scouts 12 à 16 ans (par équipe de 3) (1942 exclu). — 2. routiers, dès 17 ans (par équipe de 3). — 3. chefs-taines : individuel. — 4. anciens : Si des anciens de plus de 28 ans désirent se joindre à nous, nous les invitons cordialement. Nous mettons en piste un challenge pour cette catégorie.

Tenue : de ski, avec chemise et foulard scouts.

Matériel : Les chambres sont chauffées, prendre les sacs de couchage et des pantoufles : le port des pantoufles dans le chalet est obligatoire.

Subsistance : Les repas seront apportés par chacun. Il sera servi du café, chocolat et soupe.

Renseignements : Tous renseignements complémentaires sont à demander à J.-A. Dubuis.

RIDDES

Hôtel-Restaurant du MUVERAN

Tél. (027) 4 71 54

Toutes spécialités de la chasse
La vraie fondue bourguignonneSe recommande : Jos. Maye
chef de cuisine

Les soldes à la chaleur de l'infra-rouge



C'est le temps des soldes, des ventes au rabais, de liquidation des stocks dans la plupart des commerces de la place. Partout, l'animation règne. On va, on vient, on regarde, on admire, on achète. Les commerçants de la place savent mettre en valeur les articles soumis à l'attention de la ménagère.

En passant dans la rue, nous avons eu l'occasion de voir un système de

vente qui fait attraction. On se croirait à Bruxelles ou à Paris. Devant les Galeries du Midi sont alignés de ravissants bancs de foire très suggestifs. Le public est invité à choisir les soldes dans la rue. Or, il fait froid en ce moment. C'est pourquoi la Maison Kuchler-Pellet a imité en cela les grandes capitales en chauffant la rue. En effet, comme on le voit sur notre cliché, dix

appareils de chauffage à l'infra-rouge fonctionnent en permanence. Ils sont alimentés au gaz de butane, car la ville de Sion ne peut pas fournir, dans ce quartier, assez de force électrique pour assurer la continuité du chauffe extérieur tel qu'on l'a prévu.

Cette idée de chauffage est très originale et bienvenue.
(Photo Schmid - Cliché F.A.V.)

LUX

Montag 19. Januar
um 20.30 UhrEINE WUNDERVOLLE
GESCHICHTE AUS DER
ROMANTISCHEN GEGEND
VON MÜNCHEN UND
SALZBURGDER
LETZTE
AKKORD(Les amants de Salzbourg)
mit dem internationalen EnsembleJUNE ALLYSON
ROSSANO BRAZZI
MARIANNE KOCH
FRANÇOISE ROSAY

In deutscher Sprache

Médecins de garde pour le dimanche

S'adresser au Bureau de l'Hôpital de Sion, au Poste de Police, ou aux renseignements, tél. 11.

Egaré jeune chat noir avec bout des pattes blanches.

S'adresser au Bureau du Journal ou tél. 2 24 23.

Soirée du Touring

Contrairement à ce qui a été annoncé dans plusieurs journaux, la soirée du Touring-Club aura lieu ce soir à l'Hôtel de la Paix et non à la Planta.

Programme de la patinoire et du HC Sion pour la semaine prochaine

SAMEDI 17 : 12 h. 45 à 14 h. : entraînement Club de Patinage. — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (II - III). — A Zermatt : Zermatt I - Sion I (Champ.).

DIMANCHE 18 : Patinage jusqu'à 11 h. 15. — 11 h. 30 : match juniors entre vainqueur tournoi scolaire de Genève (Ambri Piotta) et le vainqueur du tournoi scolaire de Sion (Industrielle Zumbstein). — Patinage jusqu'à 17 h. — 18 h. 30 à 20 h. 30 : Sion III - Montana II (Champ.) à Nendaz : Nendaz I - Sion II (Champ.).

LUNDI 19 : 12 h. 45 à 14 h. : demi-patinoire libre pour hockey. — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (I). — (Le Club de Patinage disposera de la patinoire mardi 20).

MARDI 20 : 12 h. 45 à 14 h. : demi-patinoire libre pour hockey. — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (I).

MERCREDI 21 : 12 h. 45 à 14 h. : entraînement HC Sion (juniors). — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (I).

JEUDI 22 : 12 h. 45 à 14 h. : entraînement HC Sion (juniors). — 20 h. 30 : Sion I - Saas-Fée I (Champ.).

VENDREDI 23 : 12 h. 45 à 14 h. : demi-patinoire libre pour hockey. — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (I).

SAMEDI 24 : 12 h. 45 à 14 h. : entraînement Club de Patinage. — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (juniors). — A Villars : Villars I - Sion I (Champ.).

DIMANCHE 25 : 18 h. 30 à 20 h. 30 env. : Sion II - Nendaz I (Champ.).

patinoire libre pour hockey. — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement Club de Patinage. — A Saas-Fée : Saas-Fée I - Sion I (Champ.).

MERCREDI 21 : 12 h. 45 à 14 h. : entraînement HC Sion (juniors). — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (I).

JEUDI 22 : 12 h. 45 à 14 h. : entraînement HC Sion (juniors). — 20 h. 30 : Sion I - Saas-Fée I (Champ.).

VENDREDI 23 : 12 h. 45 à 14 h. : demi-patinoire libre pour hockey. — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (I).

SAMEDI 24 : 12 h. 45 à 14 h. : entraînement Club de Patinage. — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (juniors). — A Villars : Villars I - Sion I (Champ.).

DIMANCHE 25 : 18 h. 30 à 20 h. 30 env. : Sion II - Nendaz I (Champ.).

Tabacs-Service

18.1.59 — Revaz-Allégroz-Naville Platta

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, son épouse et la famille de feu

Cyrille PERREN

à Mollens, expriment leur profonde reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur douleur. Un merci spécial au chœur de St-Maurice, à la Bourgeoisie de Mollens, à la Société de Cible de Crételle, à l'Amicale Valaisanne F.C., à la famille Weber, à la Maison Frédéric, à Montana, et pour tous les envois de fleurs et messages.



Madame Joseph Zen-Ruffinen-de Roten, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Edmond de Roten, leurs enfants et petits-enfants ; Le Dr et Madame Bernard Zimmermann-de Roten, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Marcel Mentsching-de Roten, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Henry de Roten et leurs enfants ; Monsieur et Madame Hubert Elmiger-de Roten et leurs enfants ; Mademoiselle Mathilde de Roten ; Les familles parentes et alliées, ont le regret de faire part du décès de :

MONSIEUR

Raymond de ROTEN

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, décédé le 14 janvier 1959 à Québec (Canada) dans sa 55e année.

Un Office de Requiem sera célébré en la Cathédrale de Sion, le 19 janvier 1959, à 11 heures.

PRIEZ POUR LUI

LA RADIO

SAMEDI 17 JANVIER

SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Concert matinal ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Le quart d'heure de l'accordéon ; 12.30 Harmonies et fanfares ; 12.45 Informations ; 12.55 Demain dimanche ; 13.30 Plaisirs de longue durée ; 14.00 Le micro-magazine de la femme ; 15.15 Pour les amateurs de jazz authentique ; 15.45 La semaine des trois radios ; 16.30 Grandes œuvres ; 17.00 Swing-Sérénade ; 17.30 L'heure des petits amis de Radio-Lausanne ; 18.30 Le micro dans la vie ; 19.00 Ce jour, en Suisse et dans le monde ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du monde ; 19.45 Discanalyse ; 20.30 « Le Tram » jeu radiophonique ; 21.10 Discoparade, variétés ; 22.10 Simple police ; 22.30 Informations ; 22.35 Entrons dans la danse.

BEROMÜNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique variée ; 7.00 Informations ; 7.05 Musique variée ; 11.00 Orchestre de Louville ; 11.35 Œuvres d'A. Scriabine ; 12.15 Communiqués sportifs ; 12.30 Informations ; 12.40 Mélodies d'opérettes ; 13.25 Mélodies de films ; 14.20 Chants populaires norvégiens ; 15.40 Vaudeville ; 16.25 Entretien ; 17.10 Symphonie No 6 ; 18.00 Intermezzo ; 18.30 Actualités ; 18.45 Orchestre récréatif ; 19.00 Cloches du pays ; Gruyère ; 19.30 Informations ; 20.00 Orchestre récréatif ; 20.30 SOS ; 21.45 Chansons suisses ; 22.15 Informations ; 22.20 Soirée dansante.

TÉLÉVISION

9.55 Kitzbuhel : concours international de ski ; 12.35 Kitzbuhel : concours international de ski ; 17.00 Images pour tous ; 17.55 Week-end sportif ; 20.15 Météo et téléjournal ; 20.30 Plaisirs du cinéma ; 22.00 Objectif 59 et dernières

informations ; 22.15 C'est demain dimanche, par M. l'abbé Jacques Haas.

DIMANCHE 18 JANVIER SOTTENS

7.10 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 8.45 Grand-Messe ; 10.00 Culte protestant ; 11.30 Le disque préféré de l'auditeur ; 12.45 Informations ; 12.55 Le disque préféré, suite ; 14.00 C'est aujourd'hui dimanche ; 15.00 Reportages sportifs ; 17.10 L'heure musicale ; 18.45 Le Trophée international de ski et résultats sportifs ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Monde cette semaine ; 19.50 Escales ; 20.35 Histoires du bout du monde ; 21.30 Du Tac au Tac ; 22.30 Informations ; 22.35 Un dimanche à... ; 23.10 Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

BEROMÜNSTER

7.50 Informations ; 8.00 Concert matinal ; 8.45 Prédication catholique romaine ; 9.45 Prédication protestante ; 10.15 Concert symphonique ; 12.30 Information ; 12.40 Concert dominical ; 15.30 Parade d'orchestres ; 17.10 Le Kommerensemble de Radio-Berne ; 18.45 Chants populaires ; 19.00 Les sports du dimanche ; 19.30 Informations ; 19.43 Concert récréatif ; 21.45 Chansons françaises ; 22.15 Informations ; 22.20 Orchestre récréatif bâlois.

TÉLÉVISION

11.10 Kitzbuhel : concours international de ski, slalom dames ; 14.10 Kitzbuhel, concours international de ski, slalom messieurs ; 17.15 Ciné-Famille ; 18.30 Premiers résultats sportifs ; 20.15 Météo et téléjournal ; 20.30 En écoutant Big Ben ; 21.10 Mantovani Show ; 21.35 Les hauts lieux de l'esprit : Assise ; 22.00 Présence protestante ; 22.10 Le dimanche sportif ; 22.15 Dernières informations.

Liquidation partielle

(jusqu'au 12 mars 1959)

Jupes - Blouses - Lingerie pour dames - Laine
Articles pour hommes - Articles de bazar

le tout à des prix sensationnels

du BAZAR PHILIBERT

Sommet du Grand-Pont

SP 45/B

**Planta
sur
du pain**



Vos enfants aussi se régaleront de Planta. Essayez donc pour les 10 heures et le goûter et naturellement pour le petit déjeuner: vous verrez avec quel appétit tout le monde mord dans les tartines! Elles sont tellement bonnes... et nourrissantes avec ça!

**c'est bon...
ça nourrit!**



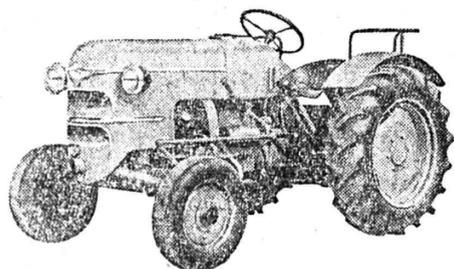
250 g Fr. 1.30

Margarine végétale

**Tous vos travaux d'impression
exécutés rapidement par
GESSLER & Co, SION**

Meili TRACTEURS Meili

Tous les modèles à refroidissement par air!



Diesel :
12 CV/ 900 kg. 28 CV/1400 kg.
20 CV/1100 kg. 36 CV/1500 kg.
24 CV/1300 kg. 48 CV/1750 kg.

Benzine :
22 CV/1000 kg.

Nouveauté 1959

Le nouveau petit tracteur MEILI-Diesel 12 CV pour le prix sensationnel de seulement **Fr. 7.200.—**

ainsi que le petit tracteur MEILI à benzine avec le célèbre moteur VW-industriel 22 CV (dont les preuves sont déjà bien connues) conviennent particulièrement au Valais pour les petites exploitations et le service en montagne. Tous les accessoires et instruments se montent sur ces tracteurs, ainsi que les remorques à traction.

Demandez prospectus et offres ou mieux encore un essai de la machine qui vous intéresse.

Dépôt et agence pour le Valais :
CHARLES KISLIG - SION - Tél. (027) 23608

BON (à expédier dans une enveloppe ouverte et affranchie à 5 cts à Chs Kislig, tracteurs MEILI, Sion)

Veuillez m'envoyer prospectus et prix courant pour le tracteur MEILI de . . . CV/
. kg.

Adresse exacte :

3000

TAPIS

à prix réduits pendant notre

Vente au rabais

Iynedjian

Bas rue de Bourg 7, Lausanne

Même maison à Berne, vis-à-vis Hôtel Bellevue-Palace

Importante entreprise en Valais cherche un

Directeur technique

Nous exigeons :

Formation complète avec pratique sur les chantiers
Maîtrise de chef de chantier.
Expérience avec les autorités et directions de chantiers.
Si possible parlant l'allemand et le français.

Nous offrons :

Poste indépendant comme directeur, bon salaire, caisse
de retraite. Appartement si désiré.

La préférence sera donnée à un candidat valaisan avec les qualités
nécessaires.

Nous cherchons également un

Technicien en génie civil

pour grand chantier de galeries en Valais.

Date d'entrée pour les deux postes : immédiatement ou à convenir.

Offres avec copies de certificats et bref curriculum vitae à Publicitas
Lucerne sous chiffre Z 30640 Lz.

" La Matze "

ENTREE LIBRE

Samedi et dimanche 17 et 18 janvier de 21 h. à 3 h.

**Dimanche, Thé dansant dès 15 h. sous la conduite de
l'ORCHESTRE HENRY ROBERT**
(Pas de majoration des consommations)

Vestiaire obligatoire

Age d'admission 18 ans révolus

CAMPAGNE GENEVOISE

à 6 km de la ville

CAFE-RESTAURANT

spécialités renommées, très bien installé, matériel en parfait état.

A remettre avec immeuble pour cause de santé.
Ecrire sous chiffre Z 2539 X à Publicitas, Genève

CARTES DE LOTO

en vente à l'IMPRIMERIE GESSLER

SION

Tél. 2 19 05

EXPEDITION PARTOUT



Royal Eka

Modèles
à partir de Fr. 179,—
et poussettes françaises
G. DEVAUD

tapissier
Pl. du Midi - SION

Par un scrutin de 453 voix contre 56, le gouvernement Debré obtient la confiance

M. Michel Debré

PREMIER « PREMIER »
DE LA CINQUIÈME

Parrain de la Ve République — il est l'auteur de la nouvelle Constitution — Michel Debré est à quarante-sept ans, le doctrinaire, le juriste, le philosophe et le cerveau poétique du gaullisme, tout comme André Malraux en est l'historien et le poète. S'il a été choisi par le général de Gaulle pour constituer le gouvernement, c'est qu'il avait à plus d'un titre la confiance du nouveau chef de l'Etat, et que ne cherchant jamais à se mettre en avant, ayant horreur au suprême degré des compromissions et des honneurs, il ne pouvait que se désigner à l'attention de ce dernier. Et si nous voulions paraphraser le grand moraliste La Rochefoucauld, on pourrait dire de cet homme que son passé est garant de son avenir.

Né en janvier 1912 d'une famille de la haute bourgeoisie française, son père, professeur à la Sorbonne, est aujourd'hui président de l'Académie de médecine. Par sa mère, fille du peintre Debat-Ponsan, il touche au monde des arts et ses années d'enfance s'écoulèrent une dans une maison du Faubourg Saint-Germain où fréquentaient hommes de science et artistes.

Tout jeune encore, Michel Debré passa sa licence en droit; diplômé de l'Ecole des Sciences politiques, il fut reçu premier, en 1934, au concours d'auditeur au Conseil d'Etat. En 1938, il était attaché au cabinet de M. Paul



Reynaud, ministre des Finances. Mobilisé en 1939 comme lieutenant de cavalerie, fait prisonnier en 1940, il s'évade et opte pour le général de Gaulle. Immédiatement, il participe à la Résistance. A la veille de la Libération, il est chargé par celui qui incarne la France Libre de composer une liste d'hommes sûrs qui seront les futurs préfets; en 1944, il est nommé lui-même Commissaire de la République pour la Région d'Anvers.

Dès lors, le nouveau «Premier» ne cesse d'assumer des postes importants: membre du cabinet du général de Gaulle en 1945; chargé de mission en 1947 pour le rattachement économique de la Sarre; secrétaire général des affaires allemandes et autrichiennes; membre de l'Assemblée de la CECA, puis de l'Assemblée européenne; enfin, membre suppléant au Conseil de l'Europe.

Sénateur d'Indre et Loire depuis dix ans, Michel Debré est au Palais du Luxembourg «l'accusateur public du système» — ce qui ne lui vaut pas que des amis. Il est éloquent, il a le goût de la controverse; il est revenu, dit-on, de son opposition première à l'idée européenne et le fait d'avoir été choisi par le général de Gaulle confirme cette appréciation de ses collaborateurs les plus proches qui le considèrent comme un idéaliste pur dont la passion dominante est celle de la Patrie.

M. Michel Debré est encore un écrivain de talent et l'auteur de plusieurs ouvrages dont le plus récent est: «Ces princes qui nous gouvernent». N'oublions pas de mentionner un livre précédent: «Refaire la France» — dans ce titre, les Français aimeraient voir une promesse d'heureux augure.

PARIS (AFP) — La première épreuve entre l'exécutif et le parlement depuis la venue au pouvoir du général de Gaulle, s'est terminée vendredi après-midi par une victoire facile de M. Michel Debré, premier ministre du premier gouvernement de la Ve République. Assuré au départ de l'appui massif des voix de l'Union pour la Nouvelle République (Gaulliste) et des indépendants (droite), M. Michel Debré a obtenu l'approbation de son programme, pour une large part inspiré de celui du général de Gaulle, son prédécesseur, par 453 voix contre 56 voix. Les communistes (10 députés) et les socialistes (une quarantaine) ont voté contre, ainsi que quelques représentants d'autres groupes agissant à titre individuel.

RESULTATS OFFICIELS

PARIS (AFP) — Voici les résultats officiels du scrutin de confiance à l'Assemblée nationale:

Suffrages exprimés	: 509
Majorité absolue	: 255
Pour	: 453
Contre	: 56

La séance de l'Assemblée a été levée à 17 heures GMT.

QUELQUES RESERVES

L'approbation massive de la politique de M. Debré a été cependant accompagnée de réserves touchant le programme économique, financier et budgétaire de son gouvernement, ainsi que sa politique algérienne. Par ses déclarations très fermes sur les droits de la France en Algérie, le premier ministre a sans doute réussi à désarmer dans une large mesure l'hostilité affirmée par certains élus d'Alger après les mesures de clémence récemment prises par le général de Gaulle en faveur de certains leaders nationalistes algériens détenus ou astreints à un régime de résidence surveillée.

REGRETS DES DEPUTES ALGERIENS

Plusieurs députés d'Alger pourtant, auxquels se sont joints quelques députés de la métropole, ont regretté cependant que l'intégration pure et simple de l'Algérie à la France — une intégration qui respecterait la personnalité du département algérien — ne fut pas solennellement proclamée par le premier ministre. C'est dans ce sens

qu'est intervenu notamment le député musulman S'd Cara (Oran), ancien secrétaire d'Etat. Un autre, le député Ali Mallen (Batna) a ajouté, aux applaudissements d'une large fraction de l'Assemblée:

«Prononcez enfin le mot d'intégration afin que la masse musulmane soit délivrée de la peur. Nous sommes des morts en sursis. Mettez fin à notre anxiété. Accordez-nous une fois pour toutes tous les droits de la nationalité française.»

LES PROCHAINS TRAVAUX

La nouvelle Assemblée nationale, qui s'était réunie en séance extraordinaire pour entendre l'exposé du programme gouvernemental, procédera la semaine prochaine à la rédaction de son règlement et à la désignation des groupes parlementaires et des commissions.

Elle se réunira en session ordinaire à la fin du mois d'avril, pour examiner les projets de loi préparés entre temps par le gouvernement.

Algérie: constante préoccupation

Le premier ministre a fait valoir les trois points essentiels de l'action de son gouvernement de l'autre côté de la Méditerranée.

★ «L'Algérie, a-t-il dit, appartient au domaine de la souveraineté française. La présence d'élus algériens au parlement métropolitain est la plus haute manifestation de cette vérité.»

★ «La promotion économique et sociale de l'Algérie sera l'œuvre de la France.»

★ «Le gouvernement souhaite la paix. Il veut répondre à l'immense lassitude provoquée par les tueries et la barbarie. Des offres ont été faites aux rebelles. Elles demeurent valables mais il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de négociation politique.»

«L'actuel gouvernement, a dit encore M. Michel Debré, n'a pas de plus haute et de plus constante préoccupation que l'Algérie. Toutes nos préoccupations s'effacent devant ce fait essentiel que notre destin se joue en Algérie. Continuons sur la voie engagée et, en fin de mandat, nous laisserons une

Algérie plus heureuse, plus soudée à la France. Ce sera la récompense que nous apporteront à la nation.»

PROMOTION ECONOMIQUE

«La promotion économique, sociale, humaine de l'Algérie sera l'œuvre de la France, pour cette raison qu'il n'y a que la France qui puisse réaliser cette promotion. L'évolution poursuivie depuis six mois — qu'il s'agisse de la transformation des règles de la fonction publique, du plan de scolarisation, du plan économique et social de Constantine, du développement de l'aide sociale — montre clairement que la souveraineté de la France sert d'abord à la promotion de l'Algérie.»

POUR UN EFFORT DE LA NATION ENTIERE

«Alors, si vous le voulez, cessons les procès d'intention. S'il est un domaine où les jeux de la politique intérieure doivent disparaître pour faire place à un effort qui ne sera pas celui du gouvernement ou du parlement, mais qui sera l'effort de la nation tout entière, c'est bien celui-ci. Continuons dans la voie où nous sommes engagés et efforçons-nous de laisser, en fin de mandat, une Algérie plus heureuse et plus belle, c'est-à-dire mieux soudée à la France, ce sera la meilleure des récompenses que nous puissions donner à la nation.»

Washington souhaite une rencontre

WASHINGTON (Reuter) — Le Département d'Etat a publié vendredi le texte de la note américaine qui a été remise jeudi au ministère soviétique des affaires étrangères au nom des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et du Canada. Il s'agit de la réponse à la note soviétique du 10 janvier proposant la reprise le 15 janvier des pourparlers de Genève sur la prévention des attaques par surprise.

DE NOUVEAUX EFFORTS DOIVENT ETRE ENTREPRIS

Dès lors, le gouvernement des Etats-Unis ne pense pas qu'il soit utile ou désirable de reprendre la conférence le 15 janvier comme le gouvernement russe l'a proposé. «Les Etats-Unis estiment que le problème de la diminu-

tion du danger des attaques par surprise est si important que de nouveaux efforts doivent être entrepris. Ils accordent la priorité à la poursuite de l'examen de ce problème. Le gouvernement américain étudie attentivement le protocole de la conférence pour établir si les instructions de travail pour les négociations à venir peuvent être rendues plus claires. Il a des raisons de croire que les gouvernements des quatre autres puissances occidentales examinent également dans le même but le protocole de la conférence. Il faut espérer que le gouvernement soviétique agit de même et cherche les moyens de résoudre les divergences actuelles afin d'arriver à un accord de base pour la reprise prochaine et fructueuse des pourparlers.»

DANS LE VALAIS

SIERRE

Accrochage

Près de Sierre, sur la route de Montana, une voiture valaisanne est entrée en collision avec une auto vaudoise. Dégâts matériels.

LENS

Doigt mutilé

M. Joseph Bétrisey, âgé de 52 ans, domicilié à Vaas-Lens, occupé à fendre du bois, s'est sectionné une partie du pouce gauche. Il a été admis à la clinique Beau-Site.

GRANDE DIXENCE

Décès

d'un jeune ouvrier

Un jeune ouvrier de la Grande Dixence, M. Benjamin Favre, âgé de 19 ans, venant de Rossens (Fbg), est décédé hier à l'infirmerie de la Grande Dixence des suites d'une pneumonie.

VERNAMIEGE

La Manne fédérale

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais une subvention pour la construction du chemin forestier de « Vernamiège », 2e étape, commune de Vernamiège.

SION

La prochaine conférence des évêques de Suisse

(Kipa) — La conférence ordinaire de printemps de NN. SS. les Evêques de Suisse se tiendra dès le 16 mars à Sion, sous la présidence de Son Exc. Mgr Angelo Jelmini, Doyen de l'Episcopat suisse et Administrateur apostolique de Lugano.

De petites Parisiennes accueillies par des familles séduites et valaisannes

Nous apprenons que dans le cadre d'une action en faveur des centres de l'Abbé Pierre, un certain nombre de fillettes, en provenance de Paris, ont été accueillies dans des familles séduites et valaisannes. Ces jeunes séjourneront en Valais pour une période de trois mois et trouveront au sein de ces familles un climat nouveau et aimable qui les aidera à oublier quelque peu la dureté de leur existence.

Félicitons les familles qui n'ont pas hésité à supporter cette charge supplémentaire pour reconforter ces fillettes qui, pour la plupart, sont arrivées dans notre ville dans une ambiance qui dénote la nécessité des secours apportés par les centres de l'Abbé Pierre.

Assemblée annuelle de la SFG

Hier eut lieu au Restaurant de la Glacière, l'assemblée générale de la section Sion-Jeunes de la Société fédérale de gymnastique.

Un compte rendu détaillé vous sera donné dans notre numéro de lundi sur cette réunion où nous comptons un bon nombre d'actifs entourés de nombreux membres d'honneur et qui nous permit de constater que l'esprit de cette importante société est sain et franc.

Voici la formation du nouveau comité: M. Marcel Prox, président, succédant à M. Joseph Mouthon, démissionnaire pour raison de santé; autres mem-

bres: Jean-Charles Balet, Jean-L. Borrelli, A. Hofmann, P. Ebner (moniteur des actifs), J. Amherd (moniteur des pupilles). M. Joseph Praz fut élu membre d'honneur en reconnaissance du grand travail accompli. Le président de l'Association valaisanne des gymnastes-athlètes, M. Hitter, de Sierre, honorait l'assemblée par sa présence.

CHAMOSON

Cycliste blessé

M. Jean Huser, âgé de 52 ans, domicilié à Magnot, circulait à vélo entre Chamoson et St-Pierre-de-Clages, lorsqu'il dérapait sur la chaussée glissante. Il fit une violente chute. Souffrant de plaies au visage et d'une commotion assez violente, le blessé a été transporté à l'hôpital régional.

VAL D'ILLIEZ

Route glissante

M. Arthur Borgeaud, âgé de 66 ans, jardinier du préventorium de Val d'Illez, a glissé sur la chaussée verglacée, se fracturant la cheville dans sa chute. Il a été hospitalisé à Monthey.

MONTHEY

En patinant

La jeune Jacqueline Vanney, âgée de 8 ans, domiciliée à Monthey, s'est fracturée un bras lors d'une chute sur la glace.

En skiant

M. Bert Scith, d'origine anglaise, skiant sur les pentes de Planachaux, s'est fracturé une cheville.

BOUVERET

Ecolier blessé

Jouant avec des camarades, le jeune François-Michel, âgé de 16 ans, à l'école des missions du Bouveret, a fait une mauvaise chute et a été hospitalisé à Monthey avec une fracture de la clavicule.

La situation

Confiance et problèmes

Par 453 voix contre 46, le Gouvernement présenté par M. Debré obtient la confiance de l'Assemblée nationale. Cette ratification qui clôt ainsi les desirs du président de Gaulle, met en place définitivement les cadres principaux de la nouvelle république. Un plan politique se réalise. Passons aux actes. Dans ses déclarations, le nouveau chef du Gouvernement analyse les vues prochaines, les décisions et tentatives de demain. La question de l'Algérie demeure la principale préoccupation gouvernementale.

Il s'agit, dans le délai de six mois, de résoudre ce crucial problème. Un dialogue peut être tenu sur le plan militaire, si les partenaires algériens sont trouvés. Mais le plan politique est volontairement écarté. L'accueil réservé aux déclarations de M. Debré laisse espérer une entente. Mais il ne faut point oublier les accusations dont de Gaulle fut l'objet de la part du Comité de Salut public d'Alger. Cette opinion semble bien être celle du peuple.

Washington envoie une note à l'URSS en réponse à la note du 10 janvier. Sur la prévention des attaques par surprises, les mêmes divergences éloignent les diplomates que celles qui entravent les pourparlers algériens. Les Etats-Unis veulent confiner le dialogue sur un plan strictement technique, l'URSS inclut une discussion sur le plan politique. Une conciliation naîtra-t-elle de cette ambiguïté? Les travaux de la première rencontre furent illusoire, une prochaine entrevue ouvrera-t-elle plus efficacement? Le problème véritable toutefois demeure la nécessité d'une rencontre. Tant que le contact n'a point lieu, les points de ralliement sont impossibles.

Au problème des attaques par surprise s'allie le problème de l'armement atomique de l'Allemagne. Si le Danemark est autorisé à accepter le stationnement sur son sol de fusées atomiques, l'Allemagne doit-elle en être empêchée? Cette question de l'armement atomique de la République fédérale jouera à coup sûr un grand rôle dans les prochaines négociations internationales. L'Allemagne invoque les raisons de solidarité et de défense commune avec l'Occident. Le Kremlin ne voit point de cet œil, l'intention occidentale.

Claude V.

Berne et le différend entre Geiger et la GASS

Le différend entre Hermann Geiger et la Garde aérienne suisse de sauvetage a soulevé un vif intérêt outre-Sarine et l'on s'interroge sur les responsabilités en jeu. A Berne, l'Office fédéral de l'air observe un silence prudent; il tient visiblement à ne pas s'immiscer dans une affaire jusqu'ici



d'ordre purement privé. On rappelle que la Confédération est totalement étrangère à l'organisation de la Garde aérienne et qu'aucun subside n'a jamais été versé. En revanche, à la requête de l'Office fédéral de l'air, la Garde aérienne a accepté de se mettre à la disposition en cas de catastrophes. Des pourparlers avaient été entamés, il y a quelque temps déjà, en vue d'aboutir à un accord plus large; ils n'ont toutefois pas donné de résultat.

Enfin, on précise que c'est à titre strictement personnel que le colonel Thiébaud, chef de la section de la police aérienne, est membre du comité de direction de la Garde aérienne suisse de sauvetage.

M. Geiger exposera son point de vue mercredi prochain, lors d'une conférence de presse qui aura lieu à Sion.

J. A.

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 9.-	16.50	32.-
ETRANGER	FR. 13.-	24.-	47.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCATION ÉCRITE UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

QUOTIDIEN INDÉPENDANT DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraisant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER & C^{ie} - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 05 - 2 31 25 - CHÈQUES POSTAUX IIC 1748

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S. A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 2 12 35

et ses agences en Suisse
et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ

ANNONCE	13 cts le mm.
RÉCLAME	30 "
AVIS MORTUAIRES	30 "

(Majoration: 20% pour emplacement exigé
25% pour réclames en première page)

Tirage contrôlé par la Fédération romande
de publicité

Le suffrage féminin sur le plan fédéral

Les adversaires de principe du suffrage féminin font valoir actuellement que l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes est inadmissible sur le plan fédéral, et qu'il appartiendrait d'abord aux communes et aux cantons, cellules politiques de base, de faire ce pas important. L'argument perd quelque peu de sa valeur lorsqu'on sait que les mêmes adversaires trouvent d'autres arguments lorsque le suffrage féminin est proposé par des autorités communales ou cantonales! L'important pour eux n'est pas tant le respect du fédéralisme que l'opposition au suffrage féminin!

Cela constaté, il n'en est pas moins intéressant de rappeler que notre démocratie actuelle n'est pas née d'un seul coup, et que certaines des institutions qui nous paraissent éternelles sont relativement récentes. Ainsi en va-t-il du droit de vote masculin. Si les petits cantons à landsgemeinden ont connu très tôt un régime extrêmement démocratique, il n'en est pas allé de même pour les cantons-villes, par exemple, où le patriciat, puis les bourgeois, se sont longtemps réservés tous les droits civiques. Dans plusieurs d'entre eux, les « natifs », et à plus forte raison les simples « habitants » n'avaient aucun droit. Et s'ils les ont acquis par la suite, ce ne fut en général pas à la suite d'une évolution cantonale ou communale, mais bien par la création de la Confédération, et par la Constitution de 1848, qui apporta dans plusieurs de nos cantons la première égalité civique entre adultes masculins.

La Confédération a donc contribué dans une bonne mesure aux progrès de la démocratie en Suisse, et il n'y aurait rien d'extraordinaire ni d'abusif à ce qu'elle fit aussi le premier pas en ce qui concerne l'introduction du suffrage féminin.

Il ne faut pas oublier non plus que les autorités fédérales n'ont pas étudié la question de façon spontanée: depuis des années, elles y sont invitées par quantité de motions, postulats, interpellations émanant des représentants du peuple suisse aux Chambres fédérales. D'autre part, il y a eu déjà 25 consultations populaires dans douze cantons suisses; si aucune n'a abouti jusqu'ici, les majorités rejetantes ont été parfois extrêmement minimes, et les minorités acceptantes vont s'accroissant.

Dans ces conditions, le Conseil fédéral avait non seulement le droit, mais le devoir impératif de procéder à une étude. Elle a été faite de façon approfondie. On se souvient que l'on a examiné

notamment si l'introduction du suffrage féminin était possible simplement par une interprétation nouvelle de la Constitution fédérale. Nos autorités n'ont pas cru pouvoir se rallier à cette thèse, et l'on doit admettre que cette procédure eût choqué les sentiments démocratiques de la majorité du peuple. En revanche, le Conseil fédéral a estimé devoir présenter un projet de révision constitutionnelle; il a été examiné dans le détail par les Chambres, qui ont modifié les textes prévus, et qui ont adopté à une nette majorité le nouvel article 74 de la Constitution fédérale soumis maintenant à la ratification du peuple. Là encore, il s'agit donc d'un texte étudié par les représentants du peuple, et non de propositions arbitraires de l'autorité fédérale.

Enfin, rappelons que le nouvel article 74, posant d'abord le principe « Les Suisses et les Suissesses ont les mêmes droits et les mêmes devoirs en matière d'élections et de votations fédérales », souligne ensuite que « en matière cantonale et communale, le droit du lieu de domicile est applicable. Les cantons restent libres d'instituer le suffrage féminin en matière cantonale ou communale ».

Le fédéralisme véritable est donc sauvegardé. Prenons garde qu'il ne consiste pas à dire automatiquement non à toute mesure fédérale, pas plus que la sagesse légendaire du peuple suisse ne peut consister à s'opposer par principe aux propositions de ses autorités!

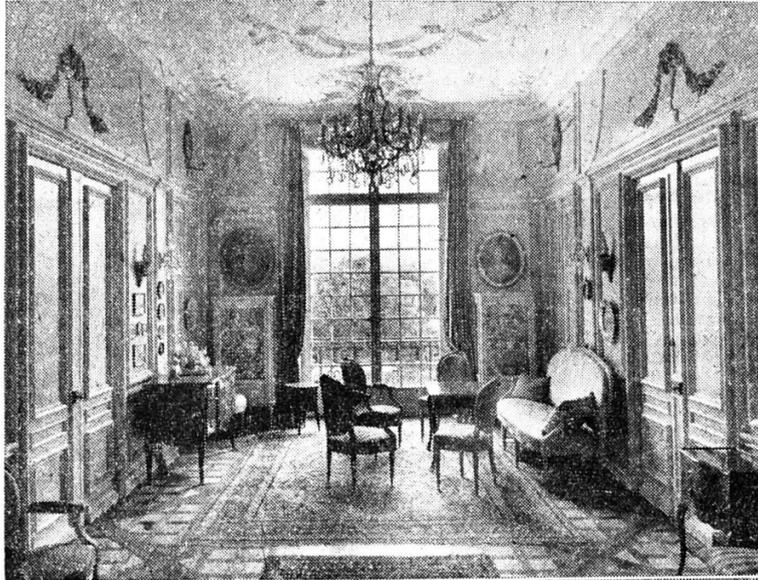
ECHOS ET RUMEURS

M. Alfred Gregory, chef de l'expédition anglo-italienne qui ne parvint pas à gravir l'Ama Ablam, un pic de 6890 m., voisin du Mont-Everest, a déclaré il y a quelques jours qu'à son avis cette montagne était inaccessible. L'expédition est en effet arrivée à 120 mètres du sommet, après une ascension difficile, mais elle s'aperçut qu'il lui était impossible de monter plus haut. Comme on lui demandait s'il vaudrait la peine de faire une nouvelle tentative, M. Gregory répondit qu'il pensait qu'il serait préférable de dépenser l'argent pour gravir un autre pic.

Un membre italien de l'expédition, le Dr Piero Ghiglione, âgé de 75 ans, est monté jusqu'à 5850 m.

Le gouvernement népalais a donné l'autorisation de tenter de nouveau l'ascension de l'Ama Ablam le printemps prochain.

Rénovation de la maison de Wattenwyl à Berne



Depuis 1934, la Confédération est propriétaire de l'immeuble sis à la Junkergasse 59, connu sous le nom de la maison Béatrice de Wattenwyl. Trois maisons ont été réunies, au XVe et XVIIIe, pour former la propriété actuelle, qui vient d'être rénovée et remise soigneusement en état. Notre photo montre le salon central de l'aile sud I, meublé avec des meubles Louis XVI d'époque.

Chaque peuple a l'art et la manière de déclarer sa flamme ... de l'offrande d'un bouquet à l'envoi de poisson séché...

Selon un dicton populaire, toujours fort à l'honneur: « Pour se marier, il faut être deux », dans tous les pays du monde, le grand problème a toujours été et reste toujours de trouver le moyen de faire connaître sa flamme à l'élu(e) de son cœur. Il n'en a pas été toujours ainsi.

Il y a moins d'un siècle, on eut poussé les hauts cris si un jeune homme et une jeune fille se fussent trouvés quelques instants en tête à tête. Une mère jalouse ou un chaperon vigilant surveillait attentivement la vertu des jeunes filles.

Le langage des fleurs était pratique, malgré ses inconvénients. Mais il pouvait revenir cher et un fleuriste n'était pas toujours à portée de la main. Et puis, jamais une jeune fille ne pouvait offrir un bouquet à un homme!

Mais les amoureux connaissent mille et un moyens de se faire connaître leurs sentiments, de passer outre à la surveillance de leurs gardiens. Et ce fut ainsi que naquit le « Télégraphe d'amour ».

Lorsqu'un homme cherchait une épouse, il se contentait, jadis, de porter ostensiblement un anneau d'or au premier doigt de la main gauche. Lorsqu'il était fiancé, l'anneau passait au deuxième doigt pour arriver au troisième le jour du mariage.

Pour faire connaître ses intentions à une jeune fille, un jeune homme n'avait alors qu'à lui offrir un bouquet de la main gauche. Si l'élu(e) de son cœur le prenait de la main gauche, tout était pour le mieux et il était admis à faire sa cour. Si, au contraire, la jeune fille, même avec un sourire, prenait le bouquet de la main droite, cela signifiait que le pauvre soupirant pouvait aller se faire pendre ou prendre ailleurs.

DES CLAQUES

ET DES TORTURES GALANTES

Il fallait avoir vraiment l'esprit raffiné et recherché des Européens pour trouver un code d'amour aussi compliqué. Dans de nombreux autres pays, les choses se passent beaucoup plus simplement, sinon plus violemment.

En Nouvelle Guinée, par exemple, le jeune homme qui désire faire comprendre à une jeune fille qu'il la désire pour femme, se contente de lui

donner un bon coup sur la joue avec une massue finement sculptée.

Dans certains pays d'Amérique du Sud, il est encore fréquent que deux femmes qui recherchent les faveurs d'un même homme, enfilent des gants de boxe. Au bout d'un nombre de rounds plus ou moins grand, celle qui reste debout peut être tranquille, sa rivale ne viendra jamais entraver ses manœuvres. C'est une question d'honneur, sinon d'amour-propre.

DES CADEAUX

ET DES PRECAUTIONS... INUTILES

Plus raffiné, le Japonais se contente d'offrir à sa future femme du poisson séché et des algues. Un tel présent équivalait, dans l'Empire du Levant, au plus tendre des aveux.

Par contre, à Ceylan, pour se déclarer, il faut acheter un énorme lézard et en offrir la viande à l'élu(e) de son cœur.

Dans de nombreux pays, les hommes ont cherché, par divers moyens, à se préserver contre les dangers du mariage.

C'est ainsi qu'en Malaisie, le plus souvent la bague de fiançailles est offerte par le fiancé... à sa future belle-mère, qui s'empresse de la garder. Après un tel cadeau, elle ne peut faire autrement que vanter les charmes de son gendre à sa fille et veiller à ce que celle-ci soit une bonne épouse.

En Syrie, un homme peut acheter, le jour de son mariage, un formulaire pour demander le divorce. Chaque jour, il pourra se servir de ce formulaire comme d'une arme et menacer sa femme de signer la demande et de la déposer si jamais elle n'obéit pas à ses trente-six volontés.

Mais, dans ce domaine, il semble bien que ce soit certains Arabes qui soient le plus prudents. Ils ont, en effet, trouvé un moyen de se débarrasser à tout jamais des belles-mères abusives.

Se référant à une coutume plus que séculaire, les jeunes mariés déclarent, en effet, à leurs femmes que le malheur s'acharnera à jamais contre leur ménage, si jamais elles revoient leurs mères. Et, le plus curieux de l'histoire, c'est que beaucoup de jeunes épousées, soit par amour, soit par superstition, consentent à ne plus même adresser la parole à l'auteur de leurs jours.

Restaurant de Tourbillon, Sion

Menu complet Fr. 6,50
Sans premier Fr. 5,—

☆
Potage Parmentier
Omelette paysanne
Côtelette de porc grillée Robert
Pommes rissolées
Fenouil au beurre
Salade
☆
Compote de fruits

Plat du jour Fr. 3,50

☆
Potage Parmentier
Tranche de porc
Pommes rissolées

L'instantané

de Pierre Vallette

Depuis que la fusée soviétique « Réve », dédaignant la lune, a foncé avec succès en direction du soleil, on n'a plus le droit de s'étonner de rien.

Ceux qui se contentent, aujourd'hui, de s'occuper des affaires de notre petite mappemonde sont qualifiés avec dédain d'« amortis », voire de « croulants », par les gens à la page!

Et pourtant...
Il me serait difficile de cacher l'ébahissement que j'ai ressenti en faisant récemment une certaine découverte.

Dans une vitrine de jouets d'un magasin de la place, j'ai soudain remarqué, parmi de classiques joujoux, un grand carton rectangulaire. Sur le couvercle, on pouvait lire, tenez-vous bien: « Boîte d'enseignement de physique nucléaire (à l'intention des gosses bien entendu!) — Expériences scientifiques, instructives — Avec compteur... Geiger, contrôlé comme inoffensif — ».

N'y a-t-il pas là de quoi tirer l'échelle?

A dix ans, par exemple, un gamin peut-il comprendre quelque chose à une science qui fait perdre leur latin à un nombre incalculable d'adultes?

Et si, par extraordinaire, tel était le cas, serait-ce un bien de favoriser chez un enfant de telles dispositions? Gageons alors qu'à quinze ans il réclamerait un « vrai » compteur Geiger!

Ce serait du joli, car il est fort probable qu'il occuperait du même coup ses loisirs à fabriquer des « Bombes H », en en jetant les déchets dans la poubelle familiale!

Toute plaisanterie mise à part, la petite découverte que j'ai faite par hasard est un indice entre mille de la folie collective qui atteint tout un chacun.

Hier encore, l'enfance s'amusait avec des appareils de radiographie en miniature, des machines à laver et des avions à réaction du même genre... C'était déjà largement suffisant.

S'il lui faut maintenant des compteurs « Geiger », où s'arrêtera-t-elle?

Comme je comprends Maurice Genevoix, lorsqu'il déclara à une journaliste venue l'interviewer au début de l'an: « Je voudrais que l'histoire se désaccélére!... Que l'on ait le temps de voir clair! »

Personnellement, j'aurais ajouté:
« ...et de comprendre! »

P. Vallette

Une chaîne privée américaine de Télévision se spécialise dans les émissions pour sourd-muets. Commentaires et dialogues sont exprimés par des signes. Les gestes de la présentatrice étant particulièrement élégants, les auditeurs sont d'accord pour reconnaître qu'elle possède la plus belle voix du monde.

★

L'église Saint-Michel, considérée comme la plus septentrionale du monde, vient d'être consacrée à Hammerfest par le délégué apostolique en Norvège. Importante base de sous-marins pendant la guerre, la ville, située bien au-dessus du cercle polaire avait été entièrement détruite par les nazis, en 1945. L'église Saint-Michel a été reconstruite grâce aux dons de catholiques allemands.



Pour développer sa production de céramiques, le gouvernement d'Indonésie est en train de construire des installations modèles comme l'Institut de la Céramique à Bandung, où sont formés et entraînés techniciens et opérateurs. Des professeurs d'écoles ménagères ont suivi des cours spéciaux de céramique afin de pouvoir initier les enfants et susciter ainsi des vocations; d'autre part, ils mettent la population au courant de l'importance de cette nouvelle industrie nationale. Ci-dessus, un expert britannique de l'Administration de l'Assistance technique des Nations Unies, détaché à l'Institut, examine un « biscuit » fait par un stagiaire.

CHRONIQUE SPORTIVE

Viège - Chaux-de-Fonds 3-0

1-0 1-0 1-0

Résultats

commentaires classements

Ligue nationale A

Davos - Lausanne 11-1
Ambri-Piotta - Bâle 2-4
Arosa - Berne 2-3

Table with 4 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Berne, Bâle, Y.-Sprinters, Davos, Zurich, Ambri-Piotta, Lausanne, Arosa.

Les Davosiens sont assez longs à trouver leur véritable forme, mais lorsque cette dernière est là, rien ne résiste sur leur passage. Lausanne en a fait samedi la dure expérience. Le titre n'est pas encore perdu pour les gars de Robertson et bien peu pourront prétendre encore battre les Grisons en cette fin de championnat.

Arosa a montré une magnifique résistance face à Berne, cela doit certainement les encourager pour la suite de la compétition.

Ligue nationale B

GROUPE OUEST

Gottéron - Martigny 2-3
Sierre - Servette 9-3
Viège - Chaux-de-Fonds 3-0
Montana - Servette 8-12

Table with 4 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Ch.-de-Fonds, Viège, Servette, Sierre, Martigny, Gottéron, Montana.

Sensationnelle surprise à Fribourg, les Martigners ont démontré ainsi nettement qu'ils n'ont pas du tout l'intention d'accepter la peu enviable place de lanterne rouge. De son côté, Sierre, en remportant une nette et significative victoire sur Servette, est à peu près certain de ne pas faire la triste expérience de l'année dernière.

Viège a livré face à La Chaux-de-Fonds certainement une de ses meilleures parties de la saison. Les gars de MacDonald ont adopté une tactique d'étouffement qui leur a particulièrement bien réussi.

Zermatt-Crans 10-6

match arrêté - (3-3 4-2 3-1)

Patinoire de Zermatt, en parfait état. 200 spectateurs.

Buts pour Zermatt : Mac Neal 3, Amédée Biner 3, S. Kronig 2, G. Biner et Julien 1.

Buts pour Crans : Carlsen 4, Olivier Barras et Jacquod chacun 1.

Arbitre : MM. Défago et Koenig.

Après sa défaite contre Sion, samedi soir, le HC Zermatt s'est pleinement ressaisi dimanche contre Crans et a fourni une excellente partie d'ensemble.

Le match s'est déroulé très correctement et les arbitres n'ont eu à siffler que trois pénalisations mineures durant les deux premiers tiers.

Durant le 3e tiers, alors que rien ne laissait supposer une pareille attitude, Crans après 8 minutes de jeu a quitté la patinoire, en alléguant que l'arbitrage était nettement insuffisant.

Il est à prévoir que Crans perdra cette rencontre par 5-0 forfait.

Grosse participation au Trophée du Mont-Lachaux

AUTRICHE : Toni Mark, Tritscher, Baumschlager, Schemmel, Schaller. - Dames : Christl Machek, Grete Haslauer, Sieglinde Breuer, Grete Grandner.

FRANCE : Michel Arpin (gagnant du slalom de Villars) Albert Gacon (4me au combiné du Trophée 58), Stamoos Pierre, Duvilleard Georges, Folliguet, L. Halot Pierre, Bienvenue Yves.

GRANDE-BRETAGNE : Nigel Gardner, Colin Grimley, Ian Macleod, Richard Cornwall - Leigh, Geoffrey Pitchford.

ITALIE : 1re équipe d'Italie.

ter presque un match entier sur la glace. Enfin, pour terminer, Montana, fort bien parti, a dû laisser partir la victoire avec les Genevois. Décidément, avec une équipe qui compte pourtant des éléments de réelle valeur, il est bien dommage que les montagnards ne parviennent pas à remporter une victoire qui pourtant était à leur portée.

GROUPE EST
Petit-Huningue - Grindelwald 3-4
St-Moritz - Klotten 5-1
Langnau - Grasshoppers 8-4

Table with 4 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include St-Moritz, Zurich II, Grasshoppers, Langnau, Klotten, Grindelwald, Petit-Huningue.

Grindelwald, par sa victoire sur Petit-Huningue, laisse carrément la lanterne rouge à son partenaire du jour. St-Moritz, qui n'a pas abdicqué, bat nettement Klotten, ce qui est tout à fait normal, tandis que la victoire de Langnau sur Grasshoppers est tout de même une grosse surprise.

Première ligue

GROUPE I

Bienne - Urania 4-9

Les Genevois se sont magnifiquement repris samedi soir à Bienne. Ils peuvent d'ores et déjà se considérer comme champion de groupe. Devant 7500 (!) spectateurs, ils n'ont laissé aucune chance aux locaux, auxquels pourtant un match nul suffisait pour remporter le titre. Winder a repris sa place en première ligne d'attaque et Keller son poste d'arrière. Cette tactique s'est avérée excellente, puisque Winder a réussi à lui seul 5 buts. Urania sera donc un adversaire particulièrement dangereux pour les finalistes romands et avec son moral entièrement retrouvé, pourra prétendre avec justesse au titre suprême.

GROUPE III

Zermatt - Sion 4-8
Villars - Saas-Fée 10-0
Zermatt - Crans 10-6 (arrêté)

Table with 4 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Sion, Villars, Crans, Zermatt, Saas-Fée.

Deux déplacements en 2 jours pour les Sédunois, c'était vraiment un tour de force, mais le calendrier a des raisons que la raison ignore, il fallait donc remplir ses obligations, pour ne pas risquer une élimination pour le titre autour du tapis vert. Ce déplacement s'est donc terminé pour les Sédunois par une victoire certes méritée, mais non sans que les Zermattois ne se soient défendus avec acharnement. La position des poujains de Bouby Favre est donc enviable, mais il ne faut pas oublier les deux difficiles déplacements de la semaine prochaine : mardi à Saas-Fée et samedi à Villars. Faisons confiance aux Sédunois, ils ont montré à maintes occasions que la volonté nécessaire pour gagner ne leur faisait pas du tout défaut.

Villars a joué son premier match sur sa patinoire et le résultat nous prouve que les Vaudois ne se laisseront pas faire facilement chez eux. Saas-Fée avait pourtant fait un magnifique match nul chez lui. Ce résultat mettra certainement en garde les prochains adversaires de Villars, qui doivent s'attendre à ce que les gars de Pelletier ne fassent aucun cadeau.

Deuxième ligue

Gottéron II - Martigny II 3-2
Bulle - Martigny II 6-8

Troisième ligue

Nendaz - Sion III 3-1
Sion III - Montana II 4-7

Résultats du Sport-Toto

Table with 2 columns: Team, Points. Rows include Arsenal - Everton 3-1, Chelsea - Portsmouth 2-2, Leeds - Preston 1-3.

Toutes les autres rencontres ont été renvoyées. Conformément à la tradition, la Société du Sport-Toto attendra que les autres matches aient été joués pour procéder au dépouillement et à la répartition des gains.



Le second but obtenu par Viège : Richard Truffer, caché sur notre photo, vient d'ouvrir en face sur Anton Truffer dont le tir ne laisse aucun espoir à Badertscher. Quant à Danmeyer et Townsend, ils considèrent la scène avec désespoir. (Photo-Schmid - Cliché FAV)

Viège : A. Truffer ; Meyer, G. Schmid ; Studer, Salzmann, MacDonald, H. Truffer ; T. Truffer, R. Truffer, Pfammater.

Chaux-de-Fonds : Bardetscher ; R. Delnon, Danmeyer ; Geiser, Stettler ; Townsend, Pfister, Liechti ; Scheidegger, Ferraroli, Huguenin.

Les arbitres sont MM. Briggen de Berne et Stoller de St-Sulpice.

Patinoire de Viège. 4500 spectateurs.

Tandis que Chaux-de-Fonds se présente au grand complet, Viège enregistre le lourd handicap de l'absence de son arrière Otto Truffer qui, si tout va bien, va reprendre l'entraînement dès la semaine prochaine.

Buts : 7e minute Herold Truffer sur passe de MacDonald. 37e Toni Truffer sur passe de R. Truffer. 43e Herold Truffer sur passe de Salzmann.

Viège a amplement mérité sa très belle victoire sur le, disons-le franchement, grand favori du groupe. La partie fut disputée correctement par les deux équipes : il n'y avait qu'une seule expulsion, et celle-ci encore discutable.

Les Valaisans, qui sont maintenant leader théorique du championnat, doivent leur succès avant tout à leur condition physique étonnante, à son meilleur jeu d'équipe et à sa meilleure tactique, bien enseignée par le fameux MacDonald, qui fut une fois de plus le meilleur joueur sur la glace. Une mention spéciale va à la défense, dans laquelle Amandus Truffer fut éblouissant, sûr dans ses interventions et aidé par la chance, comme son antipode d'ailleurs, mais il faut dire qu'il faut la chance pour faire un bon gardien. Avec un tel Amandus, Viège n'aurait jamais pris 6 buts contre le CP Zurich. Les deux arrières n'ont que rarement quitté la glace et se sont défendus comme des lions. Tandis que Meyer s'avance souvent avec succès, Germain Schmid étonna par son intelligent jeu de position. Les deux lignes d'attaque se sont également bien battues. Ils ont bien soutenu la défense dans sa lourde tâche, et ont trouvé encore moyen d'attaquer beaucoup plus que leur réputé adversaire. MacDonald fut le grand distributeur et

il provoqua plusieurs situations épineuses devant Bardetscher. Dès la 30e minute, il ne quitta plus la glace. Ses ailiers furent malchanceux, pourtant Herold fut auteur de deux buts. Dès que MacDonald prit la direction de la deuxième ligne d'attaque, celle-ci fut également très dangereuse. Les frères Truffer se chargèrent même de marquer le plus beau but de la partie. A toute l'équipe vont nos remerciements et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Chaux-de-Fonds a perdu le match au premier tiers dans lequel il ne parvint pas, contrairement à son habitude,

à marquer. Viège ayant pris un départ ultrarapide et marquant de près son adversaire, les Neuchâtelois n'ont jamais pu s'organiser. Townsend, bien que jouant ailier, ne s'avance que très rarement si bien que Pfister se trouva seul en face de la défense serrée de Viège. Tandis que Reto Delnon, Danmeyer (un jeune qui promet) et Townsend ne quittèrent jamais la glace, Pfister fut vite épuisé. Avec son jeu très fin, il ne pouvait rien contre les solides Viégeois et il fut ainsi la grande déception de la partie. Bardetscher fit une belle partie et ne pouvait rien contre les trois buts.

Industrielle Zumstein - Ambri-Piotta (Ge) 3-4

(2-1 0-1 1-2)



Les deux équipes photographiées avant la rencontre. Les Sédunois sont à gauche. (Photo Schmid - Cliché FAV)

Cette rencontre a été suivie avec un réel intérêt par quelque 400 spectateurs. Les jeunes Sédunois ont vraiment surpris en bien en tenant tête à la brillante équipe genevoise qui avait gagné le tournoi de Noël organisé par notre excellent confrère La Suisse. Ce fut un match remarquable, fort bien arbitré par MM. Andréoli de Sion et Rey de Genève. Au début de la rencontre, les deux équipes échangèrent des souvenirs. Bref, ce fut une journée très sympathique et les deux équipes fraternisèrent à l'issue de la rencontre. Alors que l'on s'attendait à une très nette supériorité genevoise, les Sédunois prirent un excellent départ et menèrent bientôt par 2-0 grâce à des tirs meurtriers de Keller et de Zumstein. Loin de se laisser abattre, les visiteurs entreprirent de remonter ce lourd handicap et y parvinrent parfaitement puisque au troisième tiers ils menaient par 4-2 à la suite de remarquables attaques dirigées par les grands espoirs que sont Haerberli et Rosselet. Durant les dernières minutes de la rencontre, les Sédunois eurent une furieuse réaction et marquèrent par Keller. Les dernières minutes furent palpitantes, mais les Valaisans ne purent égaliser, ce qu'ils auraient amplement mérité. Cette défaite, plus qu'honorable, de notre équipe, a permis aux dirigeants sédunois de constater qu'un bon travail s'était effectué durant cette dernière période dans notre cité.

Rip Kirby

Copyright by COSMOPRESS, Genève



Copyright opera mundi

Montana-Servette 7-11

4-2 3-4 0-5

MONTANA : Perren ; Dasky, Felli ; Bestenheider I ; Rey, Viscolo, Bestenheider II ; Besençon, Gsponer, R. Bonin ; Schmidt.
SERVETTE : Schneeberger ; dall'Oglio, Bongard ; Balet, Schindler ; Bagnoud, Zamick, Althaus ; Preissig, R. Bernasconi, Chappot.
Arbitres : Aubort (Lausanne) - Weber (Fribourg), bons, mais souvent pas assez sévères dans certains contacts...

Glace rapide et dure - temps couvert et agréable - 500 spectateurs .

Notes : Montana enregistre la rentrée de Richard Bonvin qui n'avait plus joué depuis sa blessure dans le match de Servette à Genève au début de saison. Par contre, Servette aligne une formation bien panachée : Schneeberger (joueur de la troisième ligne d'attaque !) garde les buts pour Retschisky dont l'œil s'est fermé à la suite de la blessure de la veille. M. Bernasconi souffre de dysenterie. Staebler et Branger sont blessés et Bagnoud et dall'Oglio jouent malgré une légère grippe.

Buts. — 1er tiers : 2. Viscolo sur passe de Rey ; 3. Zamick sur passe de Bagnoud ; 4. Bestenheider II sur passe de Viscolo ; 5. Bagnoud sur passe de Zamick de 20 m... ; 8. Rey sur passe de Bestenheider II ; 12. Rey sur passe de Dasky.

2me tiers : 5. Gsponer sur passe de Besençon ; 8. Zamick sur passe de Bagnoud ; 9. Bagnoud sur passe de Zamick ; 13. Bernasconi R. sur passe de Pressig et Chappot ; 18. Rey sur passe de Bestenheider II ; 18. Zamick sur effort personnel ; 20. Dasky d'un tir de la ligne bleue.

3me tiers : 7. Zamick sur renvoi du gardien et tir de Chappot ; 13. Althaus sur renvoi du gardien ; 18. Zamick sur effort personnel ; 18. Bagnoud sur passe de Zamick.

Pénalisations : 2me tiers : 14. Bagnoud pour avoir conservé le puck dans la main trop longtemps.

3me tiers : R. Bonvin 10' pour méconduite vis-à-vis de l'arbitre Waeber.



Richard Bonvin a fait dimanche sa rentrée au sein du HC Montana

HELVETIA-INDUSTRIE SAINT GALL
toute sécurité

Sierre-Servette 9-3

3-1 2-0 4-2

Sierre : Benelli H. ; Benelli B., Giachino A. ; Bonvin, Tonossi ; Imboden, Denny, Giachino J. ; Theler, Roten, Bregy E. ; Braune.

Servette : Retschisky ; Schindler, Bongard ; Dall'Oglio, M. Bernasconi ; Bagnoud R., Bernasconi, Althaus ; Preissig, Zamick, Chappot ; Balet, Schneeberger.

Arbitres : MM. Aubort, Lausanne, et Waeber, Fribourg, excellents.

Glace parfaite. Temps splendide. 2000 spectateurs.

Notes — Servette se présente sans son gardien Staebler, blessé à la main gauche contre La Chaux-de-Fonds, et remplace Branger blessé à la cheville par M. Bernasconi qui finira en avant. Zamick remanie les lignes offensives et prend place au premier tiers au centre de la deuxième, pour revenir ensuite avec Bagnoud et Althaus.

Au deuxième tiers, Bonvin est touché à la cheville, mais reprend courageusement sa place. Enfin, Bregy L. est victime (sans faute de l'adversaire) d'une fracture probable du nez.

Buts — 1er tiers : Bagnoud 6e, sur effort personnel, Roten 7e, sur passe de Denny, Bonvin 8e, sur passe de Giachino A. et Denny, Denny 17e, sur passe de Giachino ; 2e tiers : Imboden 12e, sur passe de Denny, Denny 16e, sur passe de Giachino J. ; 3e tiers : Denny 3e, sur passe de Giachino J., Bagnoud 5e, sur passe d'Althaus, Denny 10e, sur passe de Bonvin, Bongard 12e, sur passe de Bagnoud, Denny 12e, sur effort personnel, Denny 13e, sur passe d'Imboden.

Pénalisations — 1er tiers : 2e Giachino, pour coup de genou, 3e Zamick, pour coup de canne dans les patins ; 2e tiers : 10e Chappot, pour coup dans les patins ; 3e tiers : 4e Giachino J., pour accrochage, 5e Schindler, pour coup de crosse, 6e Denny, pour body-check interdit dans les bandes, 11e Giachino A., pour coup de crosse, 18e Chappot, pour canne dans les patins.

Quelle magnifique, sympathique et (c'est là le charme !) infatigable victoire les hockeyeurs siérois ont offert samedi soir à domicile à leurs fidèles supporters en balayant sans ménagement ni pitié, mais avec une correction totale le team favori du



Peter Imboden marque à bout portant

(Photo Schmid - Cliché FAV)

Servette HC. Cependant, disons-le d'emblée, succès pleinement mérité et sans bavure, acquis de haute lutte, que personne n'aura la moindre idée de contester ni de minimiser, car Servette averti de l'expérience de l'an dernier (3-1) n'était pas venu dans la Cité du soleil pour jouer les victimes expiatoires ou pour esquiver le moindre cadeau. La période des fêtes est d'ailleurs bien passée...

La rencontre avait d'ailleurs commencé dans des conditions assez particulières, car Retschisky se voyait sérieusement blessé à l'arcade sourcilière quelques minutes avant le début de ce choc important. Son rétablissement nécessita l'intervention d'un médecin et le retard logique de 20 bonnes minutes.

Pourtant, dès les premiers contacts, l'ambiance était créée, car le jeune keeper du team du bout du lac se voyait contraint de s'interposer à Denny et consorts. La pénalité de J. Giachino, suivie de celle de Zamick, mit le feu aux poudres, car Servette transpira et souffrit énormément, les modifications dans ses lignes offensives lui ôtant provisoirement la cohésion nécessaire. Mince excuse cependant, puisque Servette sur une intelligente contre-attaque ouvrait le score par Bagnoud, resté patineur de classe et tireur percutant. C'était toutefois mal connaître les intentions des Siérois qui savaient la rencontre à la portée de leurs cannes (à travers le résultat de La Chaux-de-Fonds !). En moins de deux, Roten avec le concours de Denny égalisa sous des cris de joie compréhensibles. Servette n'en revenait pas et se le fit voir jus-

qu'à la fin du tiers au cours duquel il connut une pression qui se caractérisa par deux points complémentaires.

A la reprise, Zamick prit la place de Bernasconi en compagnie de Bagnoud et d'Althaus, mais la défense locale restait sérieuse ! On le conçoit aisément, car Zamick, Bagnoud ou autres Althaus étaient si marqués que Benelli H. fit bravement le reste. Ainsi, la supériorité genevoise, assez minime, commandée par la tactique valaisanne, reste sans effet aucun. Et en face, Denny sut admirablement profiter des monumentales erreurs de la défense adverse pour monter le score à des proportions infranchissables, trop même puisque Zamick termina le match complètement écorché et déçu. Comme on le comprend. Les Siérois s'étaient bien battus, avec un moral à tout casser, dans le style traditionnel, mais ce qui n'élève rien avec une belle classe et c'est peut-être leur meilleure rencontre de la saison. Avec éloges particuliers à Denny, grand réalisateur, Benelli H. brillant portier, Benelli B. et Bonvin, parfaits défenseurs, sans pour autant ôter un mérite quelconque aux autres joueurs. Dommage que la formation souffrit au troisième tiers de l'absence forcée de Bregy qui avait su neutraliser Zamick de parfaite manière.

Servette n'a pas déçu, loin de là ! Mais une fois de plus le morceau était trop gros pour lui et seule la classe d'un Bagnoud, celle de Zamick, élégant patineur, ou le dynamisme d'un Chappot ne pouvaient contrecarrer les projets siérois.

Gottéron-Martigny 2-3

Gottéron : Egger ; Maisonneuve, Panchaud ; Schweizer, Monnin, Aebischer, Beer, Clément ; Wäber, Gehri, Gauch ; Zedi.

Martigny : Jacquéroz ; Connors, Bongard ; H. Pillet, Saudan ; Revaz, G. Pillet, Rouiller ; Nater, Constantin, Mudry.

Arbitres : MM. Stoller, de Lausanne, et Vuillemin, de Neuchâtel.

Spectateurs : 2500.

Pénalités : Connors (2), Rouiller (3x2 minutes).

Samedi, le HC Martigny effectuait en terre fribourgeoise un difficile déplacement. Le HC Gottéron est une équipe volontaire qui ne se laisse pas battre facilement. Les scores serrés de ses rencontres en sont une preuve. Malgré tout, les Valaisans avaient un petit espoir, ils avaient battu Montana chez lui dimanche passé et avaient tenu tête aux Siérois.

La rencontre de ces deux équipes d'égale force fut palpitante de la première à la dernière minute. Au début, les Fribourgeois dominèrent largement grâce à leur première ligne dans laquelle évolue le rapide Beer. Mais Connors avait organisé sa défense en conséquence ; aussi cette ligne ne put-elle pas

scorer. La légère supériorité fut concrétisée par un but de Gehri.

Au deuxième tiers, Gehri porte la marque à 2-0 pour Gottéron. Martigny, sut ne pas se décourager et grâce à Connors et Mudry qui lançaient dangereusement les deux ailiers Nater et Constantin, put égaliser dans ce tiers encore.

La dernière partie s'annonçait les plus palpitantes. Gottéron fit tout pour avoir les deux points. Ses avant-harcelaient la défense valaisanne. Mais Connors était là et une fois le danger passé relançait l'attaque. Et c'est finalement le plus calme qui réussit à obtenir l'avantage. Ce fut G. Pillet qui par un dribbling étourdissant passa la défense fribourgeoise et battit Egger.

Ainsi Martigny rapporte deux points de son déplacement à Fribourg : 2 points que personne ne voulait lui accorder. Martigny vaut mieux que son classement, car en fait sur la patinoire des Mélézes il s'est mieux comporté qu'un Servette ou qu'un Sierre. Le HC Martigny peut voir l'avenir avec moins de noir et la rencontre de mercredi soir contre Viège à Viège sera disputée.

G.R.

BILLARD

Finale du Championnat Suisse Cat. IV, libre

Samedi et dimanche se déroula à Aigle la finale opposant six champions régionaux. Notre représentant séduinois René Perraudin, en compagnie du Tessinois Bernardini, gagnèrent 4 matches et n'accorderont qu'une victoire à leurs adversaires. Un match de barrage donna la victoire finale au Tessinois avec un résultat de 200 contre 189.

Classement : Bernardini ; Perraudin, plus forte moyenne, 20 points ; Weber, La Chaux-de-Fonds ; Frieder, Neuchâtel ; Giudici, Tessin, Brunner, Zurich.

Nos félicitations à M. Perraudin qui passe en troisième catégorie et devra participer aux éliminatoires romands au début février.

Un nombre imposant de supporters de Martigny et Sion ont accompagné les champions. Une mention spéciale à M. Jean Loréan, le dévoué manager. Le Club d'Aigle doit être félicité pour l'organisation réussie.

G.R.

Le Cervin sous la lune sourit à la victoire séduinoise

Zermatt-Sion 4-8

(1-4 2-3 1-1)



Germanini vient d'ouvrir à Zermatten, absolument seul face à Schaller. Le Séduinois ne pourra cependant pas conclure.

Les dirigeants séduinois, pressés par le temps et surtout par le mauvais temps, ont dû cette saison trouver des solutions de fortune afin que leur équipe puisse disputer tous ses matches de championnat et ne pas être victime d'un déclassement pour n'avoir pu remplir le programme. C'est pourquoi, après avoir par deux fois dû renvoyer le match de Crans, et le jour des Rois celui primitivement fixé à Zermatt, les gars de Roger Guay ont eu une fin de semaine particulièrement chargée. Vendredi, le déplacement à Crans n'a pas été une simple formalité, et les spectateurs qui ont eu le courage d'affronter le froid sibérien de la station, s'y verraient pas nous contredire. Rentrés tard de Crans, les joueurs séduinois ont pas eu beaucoup de repos avant de prendre le départ pour Zermatt. Leur victoire dans la station haut-valaisanne n'en est que plus méritoire. Les Séduinois ont trouvé de ce fait fort bien placés pour la suite de la compétition, mais ils ont encore la semaine prochaine deux durs déplacements à effectuer. Mardi, les joueurs de Bouby Favre prendront la route de Saas-Fée et samedi celle de Villars. Entre deux, Saas-Fée viendra à Sion. C'est un programme particulièrement chargé et les Séduinois méritent d'être particulièrement encouragés par leurs fidèles supporters qui se déplaceront certainement très nombreux. Nous leur faisons donc confiance aux hommes de Guay qui ont démontré à plusieurs reprises qu'ils étaient capables de se surpasser pour forcer la victoire.

HC Sion : Zufferey ; Guay, Blaser, A. Zermatt ; Michelloud, Germanini, Meyer ; Imboden, Romailier, M. Zermatt ; Vonlanthen.

HC Zermatt : H. Schüller ; Schaller, Germanini ; Imboden, M. Perren ; Mac Neal, A. Biner, F. Julien ; F. Kronig, E. Schüller, O. Kronig ; H. Biner.

Arbitres : MM. Defago (Champéry) et Cronin (Brigue).

250 spectateurs. Glace en parfait état, dure, car la température voisinait les -15 degrés.

Buts — 1er tiers : Michelloud 7e, Ger-

manini 10e, Guay 14e, Mac Neal 18e, Guay 19e ; 2e tiers : Guay 3e, Imboden 4e, autogoal sur tir de F. Kronig 8e, Dayer 14e, F. Kronig 17e ; 3e tiers : Michelloud 11e, Mac Neal 17e.

Pénalisation — 2e tiers : Imboden et Zurniven ; 3e tiers : Mac Neal.

Les Séduinois de la fatigue qui pourraient résulter après le premier et second tiers, partent d'emblée à l'assaut de la cage de Schüller. Cette tactique leur réussit parfaitement et bientôt ils mènent à la marque par 3 à 0, les buts étant réussis par Mi-

chelloud sur renvoi du gardien, par Germanini sur renvoi également, et par Guay, d'un tir violent pris presque au milieu de la patinoire. Mac Neal réduit l'écart mais Guay le rétablit aussitôt. Les Séduinois qui sentent la victoire facile à leur portée, se permettent de jouer en dilettante et par trop personnellement. Malgré cela, ils parviennent à augmenter leur avance, car la faiblesse de Zermatt est par trop évidente. Guay, Imboden et Dayer marquent dans le second tiers, tandis que les Séduinois capitulent sur auto-goal et par un tir insidieux de F. Kronig. La troisième partie de la rencontre ne représente plus aucun intérêt, les Séduinois jouent de plus en plus de façon désordonnée, ce qui pourrait bien leur jouer un vilain tour un de ces moments. Michelloud, sur passe de Germanini, marque le dernier but pour les Séduinois, tandis que Mac Neal signe le numéro 4 pour Zermatt.

Compte tenu des circonstances, la victoire séduinoise est certainement méritée mais il ne faudrait pas trop se leurrer quant à l'issue des prochaines rencontres si nos joueurs se permettent de jouer en solistes lors des prochaines rencontres. Le championnat entre dans une phase décisive, chacun doit être conscient de ses responsabilités et penser qu'en premier lieu le hockey est un jeu d'équipe. Alors tout ira bien.

La succession du conseiller national Wartmann

FRAUENFELD — M. Hermann Graf, président du Tribunal de district de Diessenhofen, premier des viennent ensuite de la liste du parti des paysans thurgoviens des élections, au Conseil national, succédera à Otto Wartmann, conseiller national, décédé.

Association suisse des agriculteurs

ZURICH — Fondée en février 1882, l'Association suisse des agriculteurs a tenu dimanche à Zurich sa 500e assemblée. Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par M. Walter Steiner, de Zurich, président de l'Association, par le professeur Howald, de Brugg, qui a présenté un exposé sur les 20 ans d'exploitation du domaine d'Unterhof-

Rosberg à Kempthal, par le professeur Laur et M. Bertschinger, de Pfäfersikon.

Une automobile force la frontière

CHIASSO — Une automobile italienne, venant de Suisse s'est présentée au passage frontalier de Ponte-Chiasso pour entrer en Italie. Au moment où un fonctionnaire s'apprêtait à demander les documents, le chauffeur partit en vitesse, forçant la frontière et s'éloignant rapidement en direction de Côme. Eberlués, les fonctionnaires donnèrent l'alerte peu après, mais la voiture n'a pas été retrouvée.

Issue mortelle

LAUSANNE — M. Raymond Pratici, Italien, 26 ans, ouvrier agricole à Troistorrens, renversé vendredi soir par une automobile près de Pully, a succombé à l'hôpital cantonal à une fracture du crâne.

Problème de la culture du tabac

La culture du tabac en Suisse a reculé en deux ans de 67 ha.; alors qu'elle occupait 1176 ha. en 1956, cette surface n'était plus que de 1109 ha. en 1958. En une seule année, 314 agriculteurs ont abandonné le tabac. C'est la première fois depuis sa fondation que la Fédération suisse des associations de planteurs de tabac assiste à une pareille régression. Comment expliquer semblable phénomène?

Il tient essentiellement au fait que des cultures industrielles comme celle des pois de conserves tendent à s'implanter en des régions telles que la Broye ou le Tessin, qui étaient jusqu'ici des terres d'élection de la production du tabac. De telles cultures se sont avérées avoir, comparées à celle du tabac, soit des rendements bruts plus élevés, soit des rendements plus bas (les frais de main d'œuvre notamment).

Si l'on considère l'intérêt de l'ensemble de notre agriculture, cette concurrence de deux cultures sacrées, toutes deux rémunératrices et intensives, est regrettable. Le but que nous devons rechercher, c'est l'extension la plus forte possible de telles cultures. A leur défaut, on ne peut maintenir des surfaces suffisantes en culture des champs, seul moyen d'enrayer la surproduction laitière. On sait en effet qu'il est impossible de faire revenir constamment le sol sur blé, car à la longue le sol n'est alors plus suffisamment ameubli, et les parasites propres aux céréales finissent par l'infester. On ne peut l'en débarrasser et lui rendre une meilleure texture physique qu'en faisant alterner périodiquement le blé avec une autre culture exigeant que le sol soit travaillé par des labours plus profonds, suivis de façons superficielles répétées. La culture qui, dans toutes nos campagnes, quels qu'en soient l'altitude et le climat, remplit le mieux cette condition, c'est celle de la pomme de terre. Mais, précisément, parce qu'elle peut être pratiquée aisément partout, nous connaissons une surproduction croissante de ce tubercule, qui, chaque année, donne des soucis plus sérieux à la Régie des alcools. Aussi, tout ce qui peut permettre de tout à la fois accroître nos surfaces en cultures sarclées et diminuer celles en pommes de terre contribuera à affermir la structure de notre économie agricole. Le moyen

auquel on songe le plus pour cela, c'est l'augmentation de notre production betteravière grâce à la construction d'une seconde sucrerie. Mais ça ne saurait être le seul. Toutes les autres cultures industrielles doivent être encouragées, et les surfaces qu'elles occupent doivent pouvoir s'ajouter à celles existant déjà; elles ne doivent pas s'y substituer. Il est donc malheureux que les surfaces consacrées aux pois de conserves s'étendent au détriment de celles consacrées au tabac, et l'on ne peut que se réjouir de voir la Fédération suisse des associations de planteurs de tabac (FAPTA) décidée à combattre cet état de chose. Elle mène ce combat sur trois plans: celui de l'augmentation de rendement des récoltes, celui de la rationalisation du travail des planteurs et celui des prix.

Par la sélection et par une fumure bien comprise, on doit encore pouvoir, estime-t-elle, accroître le rendement pondéral des récoltes sans nuire à leur qualité.

Bien que, grâce aux efforts conjugués des planteurs et des industriels, le tabac suisse soit celui qui, en Europe, nécessite le moins de main-d'œuvre par kilo de tabac sec, il devrait, semble-t-il, être encore possible d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan du séchage en construisant davantage de séchoirs modernes et en développant l'enfilage des feuilles à la machine. Dans ce but, l'organisation professionnelle des planteurs de tabac désireait pouvoir contracter auprès de la Confédération un emprunt grâce auquel elle pourrait accélérer l'équipement technique de ses membres.

Enfin, sur le terrain des prix, il faut assurer au producteur davantage de sécurité en évitant le plus possible les marchandages. La FAPTA espère y parvenir en convenant avec l'organisation des acheteurs (SOTA) d'une échelle de variation de prix tablant sur la variation des frais de production, formulée par des indices que calculerait l'Union suisse des paysans, les prix de 1959 servant de base.

La FAPTA compte que tous ces moyens conjugués permettent à la culture du tabac de mieux supporter la concurrence d'autres cultures industrielles. Souhaitons-lui plein succès dans son action.

RELIGION ET POLITIQUE

En appeler au Christ dans le débat entre partisans et adversaires du suffrage féminin me paraît choquant. Le Christ a dit: « Je ne suis pas venu pour abolir la loi. » Or, la loi juive maintenait la femme en état de quasi servitude, en dehors de toute activité publique. Est-ce à dire que Jésus l'ait approuvée, cette loi, parce qu'il s'y est soumis? « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. » Faut-il en conclure qu'il approuvait la domination romaine sur son peuple? Sur le plan politique, le Christ a accepté un état de fait, car il n'était pas venu pour « abolir la loi » mais pour établir « son royaume qui n'est pas de ce monde ». Pour ce royaume, a-t-il établi une discrimination entre l'homme et la femme?...

En appeler au Christ pour soutenir la thèse de l'adversaire et faire reproche aux partisans d'invoquer la position de l'Eglise est un inconsciente. Lequel des deux partis peut-on incriminer, en cette occurrence, de confondre religion et politique?

D'autre part, affirmer que le Pape ne s'adressait qu'aux Italiennes est un argument de facilité qui ne résiste pas à un examen fait sans parti pris. Il en est de même de l'affirmation que le suffrage féminin ait fait pencher l'Italie vers le communisme, alors qu'en fait c'est le vote des femmes qui a sauvé ce pays du communisme.

L'Eglise catholique, par la voix de son chef Pie XII, a défini sa position; les catholiques s'en réfèrent à cette voix autorisée, c'est normal. Les divergences personnelles n'y changent rien, pas plus

qu'elles ne divisent la Vérité, puisque cette doctrine sociale n'a pas été érigée en dogme.

En Suisse, au sein des autres confessions, confessions majoritaires qui ne relèvent pas de Rome pourtant, nombreux sont ceux qui sont sensibles à l'avis d'un esprit aussi éminemment supérieur que fut le Souverain Pontife Pie XII.

Nous Valaisans, prêtres ou laïques, devons également être sensibles à la déclaration que fit au Théâtre de Sion, devant une salle comble, la plus haute personnalité du canton, personnalité qui ne peut être entachée ni de parti pris, ni d'égoïsme d'esprit, ni de conformisme ou d'opportunisme. Je parle de Son Eminence Monseigneur Adam. Répondant aux brillants exposés que Madame Poinot-Chappuis et Mademoiselle Quinche firent à l'occasion du 10e anniversaire du « Mouvement Valaisan en faveur du suffrage féminin », notre évêque vénéré dit: « Ces dames ne m'ont pas convaincu... car elles n'avaient pas à me convaincre: je le suis depuis toujours. Je me sens d'autant plus à l'aise pour l'affirmer que je puis me prévaloir de l'autorité de notre St-Père le Pape qui a défini d'une manière formelle la position de l'Eglise à l'égard du suffrage féminin. »

Que vous faut-il de plus, catholiques hésitants?

Mais encore une fois, ces dissertations n'ont leur valeur qu'aux yeux des catholiques. Elles n'auront du poids auprès des autres confessions que par le prestige des personnalités invoquées.

—Solo—

Accidents de saison

A Zermatt, le gendarme Adrien Rebetez, au cours d'une patrouille à ski, s'est fracturé la cuisse.

A Thyon, le soldat Jean Ronner s'est cassé la jambe.

A Héremence, M. Jean Huber s'est également fracturé la jambe.

Dans les hauteurs d'Ardon, la petite Françoise Viscolo s'est cassé une jambe.

Dans les environs de Brigue, deux écoliers se sont cassés la jambe.

Lugeant aux environs de Sion, le petit Pascal Gay, 10 ans, s'est blessé. Un médecin a dû suturer la plaie.

A Niouc, le jeune Seibe Abbet, 14 ans, a été hospitalisé avec une fissure à la jambe droite.

VIEGE

Collision

A l'entrée de Viège, une voiture belge venant de Rarogne, est entrée en collision avec un camion d'une entreprise sédunoise. Les deux véhicules ont subi des dégâts.

Cours des billets de banque

Franc français	84.—	89.—
Lire italienne	67.—	70.—
Mark allemand	101.50	104.50
Schilling autrich.	16.35	16.85
Franc belge	8.—	8.50
Peseta	7.20	7.70

Cours obligamment communiqué par la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit.

D'un jour... à l'autre

LUNDI 19 JANVIER 1959

Fêtes à souhaiter

SAINT MARIUS ET SES COMPAGNONS, MARTYRS. — Issu d'une noble famille persane, Marius vint à Rome avec sa femme Marthe et ses deux enfants pour se recueillir sur le tombeau des martyrs. Mais ils furent bientôt arrêtés, et comme ils refusaient de sacrifier aux idoles, on les supplicia avec des larmes ardentes, on les déchira avec des ongles de fer. Puis, après les avoir traînés dans la ville, on les acheva sur la voie Cornelia, à quelques kilomètres de Rome. Ceci se passait sous le règne de Claude.

Anniversaires historiques

1736 Naissance de James Watt.
1737 Naissance de Bernardin de Saint-Pierre.
1929 Ouverture des travaux pour la Conférence de la Paix.

Anniversaires de personnalités

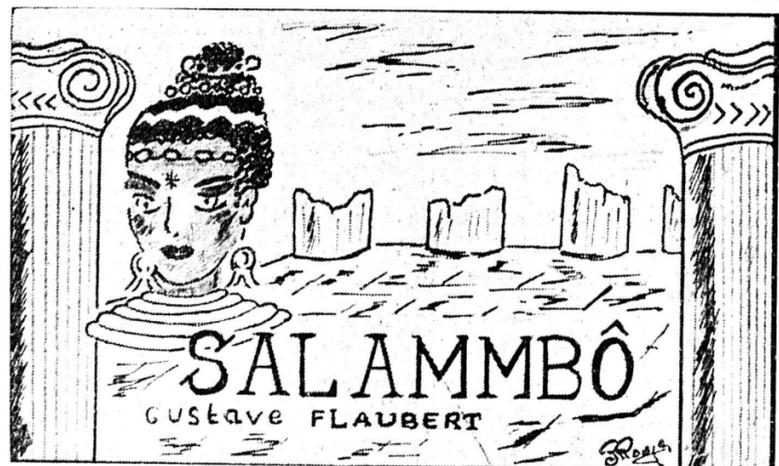
Daniel-Rops a 58 ans.

La pensée du jour

« L'art du comédien est la chimie du rêve ». Pierre Bertin.

Evénements prévus

Londres: Exposition « Les plus célèbres joyaux du monde »
Milan: Rencontre de boxe Duilio Loi-Humez.



(Avec autorisation spéciale)

Un peuple tumultueux du matin au soir les emplissait; de jeunes garçons, agitant des sonnettes, criaient à la porte des bains; les boutiques de boissons chaudes fumaient, l'air retentissait du tapage des enclumes, les coqs blancs consacrés au Soleil chantaient sur les terrasses, les bœufs que l'on égorgait mugissaient dans les temples, des esclaves couraient avec des corbeilles sur leur tête; et, dans l'enfoncement des portiques, quelque prêtre apparaissait drapé d'un manteau sombre, nu-pieds et en bonnet pointu. Ce spectacle de Carthage irritait les Barbares. Ils l'admiraient, ils l'exé-

cravaient, ils auraient voulu tout à la fois l'anéantir et l'habiter. Mais qu'y avait-il dans le Port-Militaire, défendu par une triple muraille? Puis, derrière la ville, au fond de Mégara, plus haut que l'Acropole, apparaissait le palais d'Hamilcar.

Les yeux de Mâtho à chaque instant s'y portaient. Il montait dans les oliviers, et il se penchait, la main étendue au bord des sourcils. Les jardins étaient vides, et la porte rouge à croix noire restait constamment fermée.

Plus de vingt fois il fit le tour des remparts, cherchant quelque brèche pour entrer. Une nuit il se jeta dans le golfe, et pendant trois heures, il nagea tout d'une haleine. Il arriva au bas des Mappales, il voulut grimper contre

la falaise. Il ensanglanta ses genoux, brisa ses ongles, puis retomba dans les flots et s'en revint.

Son impuissance l'exaspérait. Il était jaloux de cette Carthage enfermant Salammbô, comme de quelqu'un qui l'aurait possédée. Ses énervements l'abandonnèrent, et ce fut une ardeur d'action folle et continuelle. La joue en feu, les yeux irrités, la voix rauque, il se promenait d'un pas rapide à travers le camp; ou bien, assis sur le rivage, il froissait avec du sable sa grande épée. Il lançait des flèches aux vautours qui passaient. Son cœur débordait en paroles furieuses.

Matho reprit le commandement de ses soldats. Il les faisait impitoyablement manœuvrer. On le respectait pour son courage, pour sa force surtout. D'ailleurs, il inspirait comme une crainte mystique; on croyait qu'il parlait, la nuit, à des fantômes. Les autres capitaines s'animèrent de son exemple. L'armée, bientôt, se disciplina. Les Carthaginois entendaient de leurs maisons la fanfare des buccines qui réglait les exercices. Enfin, les Barbares se rapprochèrent.

Il aurait fallu pour les écraser dans l'isthme que deux armées pussent les prendre à la fois par derrière, l'une débarquant au fond du golfe d'Utique, et la seconde à la montagne des Eaux-Chaudes. Mais que faire avec la seule Légion sacrée, grosse de six mille hommes tout au plus? S'ils inclinaient vers l'orient ils allaient se joindre aux Nomades, intercepter la route de Cyrène et le commerce du désert. S'ils se repaïèrent sur l'occident, la Numidie se soulèverait. Enfin le manque de vivres leur ferait tôt ou tard dévaster, comme des sauterelles, les campagnes environnantes; les Riches tremblaient pour

leurs beaux châteaux, pour leurs vignobles, pour leurs cultures.

Hannon proposa des mesures atroces et impraticables, comme de promettre une forte somme pour chaque tête de Barbare, ou, qu'avec des vaisseaux et des machines, on incendierait leur camp. Son collègue Giscon voulait au contraire qu'ils fussent payés. Mais, à cause de sa popularité, les Anciens le détestaient; car ils redoutaient le hasard d'un maître, et, par terreur de la monarchie, s'efforçaient d'atténuer ce qui en subsistait ou la pouvait rétablir.

Enfin des membres du Grand conseil se décidèrent. Ils vinrent au camp sans colliers ni ceintures, en sandales découvertes, comme des voisins. Ils s'avancèrent d'un pas tranquille, jetant des saluts aux capitaines, ou bien ils s'arrêtaient pour parler aux soldats, disant que tout était fini et qu'on allait faire justice à leurs réclamations.

Beaucoup d'entre eux voyaient pour la première fois un camp de Mercenaires. Au lieu de la confusion qu'ils avaient imaginée, partout c'était un ordre et un silence effrayants. Un rempart de gazon enfermait l'armée dans une haute muraille, inébranlable au choc des catapultes. Le sol des rues était aspergé d'eau fraîche; par les trous des tentes, ils apercevaient des prunelles fauves qui luisaient dans l'ombre. Les faisceaux de piques et les panoplies suspendues les éblouissaient comme des miroirs. Ils se parlaient à voix basse. Ils avaient peur avec leurs longues robes de renverser quelque chose.

Les soldats demandèrent des vivres, en s'engageant à les payer sur l'argent qu'on leur devait.

On leur envoya des bœufs, des moutons, des pintades, des fruits secs et des

Les décès dans le canton

Martigny: M. Raphaël Antille, âgé de 35 ans. L'ensevelissement a eu lieu à Saxon le 18 janvier.

Sion: Madame Irène Boven. Ensevelissement mardi à 10 heures.

LOECHE

Nouveau suppléant

M. Théophile Mathier, président de Salquenen, a donné sa démission de député-suppléant pour le district de Loèche.

C'est M. Adolphe Locher, dépositaire postal, premier des « viennent ensuite » de la liste du parti chrétien-social qui le remplacera.

SIERRE

Une auto dans une vitrine

Une voiture vaudoise pilotée par une dame valaisanne accompagnée de son époux a terminé sa course dans la vitrine du magasin Rauch Sports. La conductrice, qui, par surcroît, n'avait pas de permis de conduire, avait perdu la direction de sa machine. Importants dégâts matériels, dont la vitrine du magasin qui vola en éclats.

Après-midi récréative

Quelle belle famille! Près de 200 enfants se sont réunis à la Maison des Jeunes afin d'assister à la fête qui leur était offerte par la société de gymnastique de Sierre. M. Ebenegger, dévoué président de la section avait tenu à bien faire les choses et il y a pleinement réussi. Après avoir souhaité la bienvenue à une salle comble et à l'heure précise, ce qui est d'ailleurs assez rare, il annonça la projection de deux dessins animés qui ont soulevé des vagues de rire. Ce fut ensuite le tour de deux accordéonistes, membres du club, d'égayer l'assistance suivis par les élèves de Mlle Cilette Faust, qui présentèrent un ballet intitulé « le ballet du soleil levant ». Cette danse fut suivie de plusieurs autres présentées avec grâce et souplesse et qui méritent les plus vives félicitations. Le « Rêve de Sorrente » a particulièrement plu à la jeune assistante qui le bissa. Pendant qu'un groupe de gyms actifs préparait son numéro, Bob, l'accordéoniste bien connu, interpréta avec brio quelques morceaux de son répertoire. Mais il semble qu'il n'apprécie pas beaucoup les photographes... Ces artistes, sous la direction de leur moniteur, M. A. Tercier, ont ensuite fait à leurs jeunes camarades quelques démonstrations aux barres parallèles. Ce fut ensuite la présentation de numéros comiques, tout d'abord d'un trio costumé en clowns qui donna un concert des plus réussis. M. Tercier assisté de l'ami Bob exécuta un numéro acrobatique et digne de figurer à un programme, d'août comique aux barres parallèles, numéro varié. L'après-midi se termina par la traditionnelle distribution de paquets. M. Ebenegger remercia enfin toutes les personnes qui ont collaboré à cette fête. Il nous a également confié que dès l'année prochaine cela deviendrait une tradition: Le jour des Rois, les jeunes pourront assister à une après-midi récréative. Il ne reste qu'à souhaiter qu'elles soient toutes aussi réussies. T.B.

Cours des cafetiers

Du 2 mars au 24 avril, avec prolongation jusqu'au 5 mai pour les hôteliers, un cours pour l'obtention du diplôme de cafetier sera donné à Sierre



HUGO STEINER présente, dans deux voitures de chemin de fer chauffées, ses

ANIMAUX MARINS VIVANTS

dans 20 aquariums, environ 4000 litres d'eau de mer, plus de 30 espèces d'animaux de la Méditerranée, araignées de mer, murènes, petits requins, crabes, actinies, homards, langoustes, hippocampes, crevettes, etc. Ouvert tous les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 21 h. 30. Prix d'entrée: **ADULTES 1 fr. 50** — **ENFANTS 80 cts** — **ECOLES 40 cts**

Gare de Sion

du mardi 20 au dimanche 25 janvier

A LOUER

dès l'été 1960

230 m² de bureaux

dans immeuble en construction à proximité de la Gare CFF

S'adresser par écrit sous chiffre 289 au Bureau du Journal.

SVEITAR

vous présente ses offres exceptionnelles

Le plus grand choix
Les meilleures qualités

fr. 280

- 6 draps de dessus, coton double-fil, 170/260 cm. Ourlets 8-1 cm.
- 6 draps de dessous, coton écru renforcé au milieu, 167/260 cm. Ourlets 2-1 cm.
- 4 fourres de duvets basin, 135/170 cm.
- 6 taies d'oreillers avec volant piqué, 60/60 cm.
- 6 linges de cuisine mi-fil, 50/90 cm.
- 6 linges à mains mi-fil, 50/90 cm.
- 1 nappe coton damassé, 130/160 cm.
- 6 serviettes coton damassé, 40/40 cm.

fr. 150

- 4 draps de dessus coton blanchi, 170/260 cm. Ourlets 8-1 cm.
- 4 draps de dessous coton blanchi, 170/260 cm. Ourlets 3-1 cm.
- 2 fourres de duvets basin, 135/170 cm.
- 6 linges de cuisine mi-fil, 50/90 cm.
- 6 linges à mains mi-fil, 50/90 cm.

fr. 98

- 2 draps de dessus coton blanchi, 170/260 cm. Ourlets 8-1 cm.
 - 2 draps de dessous coton blanchi, 170/260 cm. Ourlets 3-1 cm.
 - 2 fourres de duvets basin, 135/170 cm.
 - 4 taies d'oreillers coton, 60/60 cm.
- Envoi partout contre remboursement. En cas de non-convenance, reprise de la marchandise et remboursement dans les 3 jours.
- Demandez notre documentation complète sans engagement.

SVEITAR

Av. de la Gare 36, Lausanne
Tél. (021) 23 29 40.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Veillez me faire parvenir :

DE BRIGUE A MONTHEY

on lit la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

VENTE AU RABAIS

Profitez de ces prix exceptionnels !

- Mouchoirs de poche dames, joli écossais 1/2 dz 1,95
- Soutien-gorge perlon blanc, fermeture à crochets 1,95
- Echarpes pour dames pure laine blanc et teintes mode 1,95
- Gants dames pure laine, blanc et teintes modes 1,95
- Linges éponges, grand choix 1,95
- Linge de cuisine à carreaux 1,—
- Linge de bain à rayures 75x120 cm. seulement 5,90

A la Bonne Ménagère
SION

CONSTANTIN FILS S.A.

RUE DE LAUSANNE 15

Voyez nos vitrines spéciales

Importante maison de la place de Sion engagerait, pour tout de suite

Sténo-dactylo

Bonnes notions de comptabilité, si possible allemand-français. Pour personne capable, place stable et bien rétribuée.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 1487 S à Publicitas, Sion.

Important commerce de gros de la place de Sion cherche

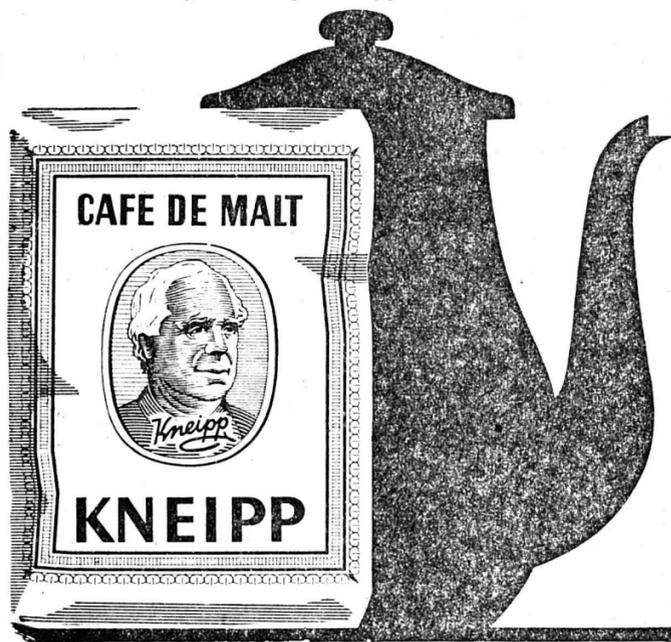
un apprenti de commerce

Entrée tout de suite ou date à convenir. Offres écrites sous chiffre P 133-1 S à Publicitas, Sion.

Le vrai café de malt Kneipp!

Le curé Seb. Kneipp, célèbre pionnier de la vie saine, a créé en son temps le café de malt Kneipp, car il savait comme personne ce que doit être une vraie boisson populaire. C'est d'après sa recette originale que le café de malt Kneipp est préparé aujourd'hui, aussi savoureux et bienfaisant que jamais.

Le paquet de 500 g (déjà moulu) ne coûte que Fr. 1.40. Exigez la marque Kneipp.



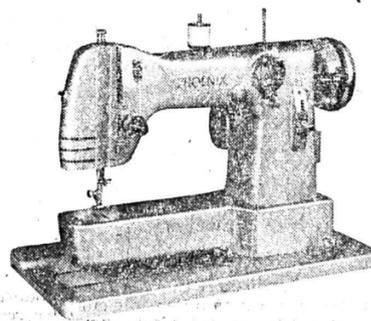
Nous prions les Maisons offrant des places par annonces sous chiffres de bien vouloir répondre promptement aux offres des postulants, et de retourner sans délai les copies de certificats, photos et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.

PUBLICITAS, SION
FEUILLE D'AVIS DU VALAIS



N'attendez pas à la dernière minute pour apporter vos annonces

Votre Phoenix



Une source de joie permanente

- coud
- reprise
- brode et fait les boufonnières tout automatiquement

C'est la machine confortable et pas compliquée. Une démonstration sans engagement à domicile vous convaincra de ses réels avantages.

Agence Phoenix : O. PERRIER-WUEST
Avenue de Tourbillon 44 - SION - Téléphone (027) 2 20 80

MACHINES A COUDRE

Service de réparation et d'entretien rapide et soigné pour toutes marques. Conseils et renseignements. On se rend à domicile.

Se recommande : O. Perrier-Wuest

1 adresse - 2 commerces

MICHEL COUDRAY
Rue des Vergers, SION, tél. 2 27 64

Vins - Liqueurs
Apéritifs - Whisky
Fruits - Fleurs
Légumes

Maison de la place de Sion cherche

Chef magasinier

entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres écrites à la main avec photo et prétention de salaire sous chiffre P. 530 S., à Publicitas, Sion.

Cartes de loto

livrées dans tout le canton

IMPRIMERIE GESSLER & CIE - SION

24 artisans ouvriers et hommes de toutes professions pour la plupart depuis plusieurs années sont employés dans notre maison comme représentants. Ils visitent régulièrement les agriculteurs dans des rayons fixés.

Nous cherchons aujourd'hui encore un **COLLABORATEUR**

capable, âgé de 30 à 50 ans, auquel nous pouvons confier une partie de notre clientèle dans le canton de Vaud. Nous offrons une bonne existence et belles possibilités de gain (fixe, provision et frais). Caisse de retraite du personnel.

Des aspirants qui possèdent de bonnes notions de langue allemande sont priés de faire offre écrite à la main avec photo et copies de certificats sous chiffre AS 17025 St à Annonces Suisses S.A. «ASSA», St-Gall.

A travers le VALAIS

NENDAZ

Un record

Le beau temps de ce week-end attirera à Nendaz un nombre important de touristes. On nota à Haute-Nendaz une affluente record de skieurs de la région de Sion, ainsi qu'un groupe du canton de Saint-Gall. Cette affluente ne manqua pas de provoquer divers accidents : blessures et fractures, de lot quotidien du ski.

Accrochage

Sur la route de la Vallée, à proximité de Basse-Nendaz, une voiture pilotée par M. Albert Déléze, de Basse-Nendaz, et un car postal conduit par M. Georges Fournier, sont entrés en collision. On déplore des dégâts matériels.

MARTIGNY

Assemblée constitutive

Le club de boxe de Martigny s'est réuni en assemblée constitutive et adopté ses nouveaux statuts.

Des entraînements sont prévus en commun avec le club de boxe de Sion. Un meeting aura lieu en fin mars à Martigny, et il mettra aux prises à cette occasion les équipes de débutants des cantons du Valais et de Vaud.

MONTHEY

Ordonnances falsifiées

A la suite d'une minutieuse enquête, la gendarmerie de Monthey est parvenue à identifier un couple qui, pour obtenir de la drogue, avait falsifié des ordonnances médicales. Le mari se livrait à ce trafic afin d'en procurer à sa femme, toxicomane. Imitant la signature d'un médecin, il obtenait ainsi le médicament désiré. Après avoir été longuement interrogée, la prévenue a été remise en liberté provisoire afin que l'enquête puisse suivre son cours.

VAL D'ILLIEZ

Cours des Samaritains

Ce cours qui vient de débiter, à Val-d'Illiez, sous la direction du Dr Galletti de Monthey, a recruté un nombre réjouissant d'adhérents ou primés les adeptes féminins. Le bel élan de départ de ces cours assure bien du succès de l'œuvre entreprise : étude de la thérapeutique élémentaire si utile dans les cas d'urgence surtout. Voilà bien une œuvre appelée à rendre d'éminents services.

TROISTORRENTS

Grosse collision

Sur la route Monthey-Champéry, peu en dessus du village de Troistorrents, une violente collision s'est produite entre un car de l'AOMC et une auto qui descendait de la vallée, conduite par M. Hyacinthe Béro de Troistorrents. Il était accompagné de sa femme et de son enfant âgé de 17 mois. Les trois passagers de la voiture souffrent de contusions principalement l'enfant qui est atteint d'une grosse plaie à la tête. Les dégâts s'élèvent à 3000 francs.

VIONNAZ

Douloureux accident de ski

M. Ferréol Jannay, âgé de 34 ans, domicilié à Vionnaz, qui s'entraînait au slalom sur les hauteurs, a été victime d'un curieux accident. Manquant une porte, il vint se jeter avec violence contre un piquet signalisateur qui lui traversa la cuisse de part en part. Il a été transporté à l'hôpital de Monthey avec une grosse plaie et des contusions.

Porter Dieu au nouveaux quartiers !

Construire des églises est un acte matériel. Il ne suffit pas à amener automatiquement les gens à la messe. Il crée les conditions d'un apostolat fécond.

Partout où s'élève une église, on note une montée brusque du nombre des participants, parfois du simple au double.

Nos quartiers modernes, au visage de fer et de béton, ont besoin d'une âme !

Tous missionnaires, par notre offrande de prières et de sacrifices à l'œuvre interparoissiale pour la construction des églises, II c 1788.

Donnez la préférence

« La Feuille d'Avis du Valais » à laquelle vous aurez donné la préférence au moment de vous abonner deviendra plus forte et indispensable dans tous les ménages du canton.

Éditeur : Imprimerie Gessler, Sion.
Rédact. responsable : F.-Gérard Gessler.
Régie des annonces : Publicitas SA, Sion.

CHRONIQUE DE SION

«Symphonie en bleu» au bal de la Section valaisanne du Touring-Club Suisse

Le plus beau bal de l'année, en Valais, est sans aucun doute celui de la Section valaisanne du Touring-Club Suisse. Il a eu lieu samedi soir, dans les salons et la grande salle de l'Hôtel de la Paix, à Sion.

Ce rendez-vous sélect des técistes valaisans ne manque pas de charme toutes les années. Cette fois encore, il fut aussi brillant que séduisant.

Dès 19 h. 15, un apéritif « Malvoisie » était servi selon la tradition tandis que, d'autre part, on procédait à la distribution des boutonnières de mimosa offertes par la Ville de Nice par l'entremise de M. Roger Haefeli, son délégué à Genève.

Sous le signe d'une « Symphonie en bleu » réalisée par M. Roland Day, décorateur, le banquet réunissait plus de trois cents personnes. Sur les tables on pouvait voir de magnifiques cyclamens disposés en un jeu de couleurs. Ces plantes étaient destinées aux dames qui avaient le privilège de pouvoir les emporter en souvenir de cette soirée animée par l'excellent orchestre Gérald Chaillet, dans la grande salle, par un

orchestre champêtre au restaurant et par un pianiste au bar.

A l'issue du repas, M. Alexis de Courten, président de la Section valaisanne du TCS, saluait la présence de M. Ernest von Roten, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics, MM. Rychner, Aubert, Bussy, Farron, présidents des Sections romandes du TCS, M. Gabriel Favre, président de l'ACS, M. Charles Gollut, commandant de la Police cantonale, M. Burri, chef du Service automobile, M. Ernest Schmid, instructeur de la Police cantonale, M. Camille Crittin, président d'honneur de la section, ainsi que les représentants de la presse.

Il adressa une pensée toute spéciale à l'adresse du vice-président, M. Paul Boven, profondément affecté ce même jour par le décès de son épouse à laquelle il fut rendu hommage.

M. Ernest von Roten, conseiller d'Etat, devait adresser un salut cordial du gouvernement à la Section valaisanne du TCS.

Ensuite, les couples s'en donnèrent avec enthousiasme sur les pistes de danse en participant aux jeux conduits avec adresse par M. Valbray, de Paris.

LE TEMPS TEL QU'ON L'ANNONCE PREVISIONS VALABLES JUSQU'A LUNDI SOIR

Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : par places éclaircies pendant la journée, à part cela ciel très nuageux. Quelques précipitations possibles. En plaine, températures voisines de zéro degrés pendant la nuit, et comprises généralement entre zéro et 5 degrés dans l'après-midi. Danger de verglas en cas de pluie. Dans les Alpes, tendance au fohn. En montagne, vent modéré à fort du sud à sud-est.

Sud des Alpes et Engadine : ciel généralement très nuageux ou couvert. Quelques chutes de neige régionales. En montagne, vent tournant au secteur sud-ouest.

Dans nos sociétés

SIERRE
GERONDINE. — Lundi : saxos altos et ténors. - Mardi : les cors. - Jeudi : rép. générale.

MUSIQUE DES JEUNES. — Lundi : clarinettes. - Mardi : les cuivres.

SION
COURS DE YOGA — Lundi 19 janvier, pas de cours. Le prochain aura lieu jeudi 22 à 20 h., à la salle de gym de l'Ecole protestante.

Communiqués

★ Il vient de se fonder à Martigny, sous la désignation de « Cercle fribourgeois de Martigny et environs », une société dont le comité provisoire est le suivant : A. Cardinaux, R. Equey, C. Jenneret, Fr. Musy, M. Savary, R. Ulrich et A. Zurkinden.

Une assemblée d'information, à laquelle tous les Fribourgeois et Fribourgeois de la région sont cordialement invités, aura lieu le samedi 31 mars, à 20 h. 30, au foyer du Casino Etoile à Martigny-Ville.

PROGRAMME RADIO

LUNDI 19 JANVIER

SOTTENS

7.00 Joyeux réveil... en Allemand; 7.15 Informations; 7.20 Bonjour l'opérette; 11.00 Musique et refrains de partout; 11.20 Vies intimes, vies romanesques; 11.30 Musique symphonique; 12.00 Au carillon de midi; 12.45 Informations; 13.00 Le catalogue des nouveautés; 13.30 Les belles heures lyriques; 13.55 Femmes chez elles; 16.00 Le feuilleton de Radio-Genève: Voyage au centre de la terre; 16.20 Oeuvres de Brahms; 17.45 L'Université radiophonique internationale; 18.00 Rythmes d'Europe; 18.30 Micro-Partout; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du monde; 20.00 Enigmes et aventures: L'affaire Lipschitz; 21.05 La Boule d'Or; 22.30 Informations; 22.35 Le Magazine de la Télévision; 22.55 Ballades pour la nuit.

BÉROMÜNSTER

6.15 Informations; 6.20 Musique légère; 7.00 Informations; 7.05 Concerto en sol majeur; 11.00 Emission d'ensemble (voir Sottens); 12.00 The Concert Master of New York; 12.30 Informations; 12.40 L'Harmonie de Schöftland; 13.25 Ma Patrie, de Smetana; 13.40 L'œuvre d'Arthur Honegger, pour piano; 14.00 Prenez note et essayez; 16.00 Notre visite aux malades; 16.30 Concert; 17.10 Chant; 17.30 Pour la jeunesse: Alaska Kid, feuilleton; 18.00 Violon; 18.30 Actualités; 19.00 Notre cours du lundi; 19.30 Informations; 20.00 Concert demandé par nos auditeurs; 21.00 Oeuvres d'A. Mœschinger; 21.40 Théâtre contemporain; 22.15 Informations; 22.30 Musique ancienne.

TÉLÉVISION

20.15 Météo et téléjournal; 20.30 Reflets sportifs; 20.45 Attractions et secrets: l'Andalousie; 21.05 La Boule d'Or; 22.35 Dernières informations.

† Mme Paul Boven

C'est avec une profonde émotion que la population valaisanne a appris le brusque décès de Madame Paul Boven, épouse du Directeur de la Caisse d'Épargne du Valais.

Rien ne laissait présager une séparation aussi brutale, car Madame Boven semblait, la veille encore, se porter aussi bien que possible. Hélas, en pleine nuit, elle fut terrassée par une crise cardiaque en face de laquelle il n'y eut plus qu'à admettre avec courage et résignation la grande loi du Seigneur.

C'est une femme de cœur, une épouse dévouée, une mère attentive que Dieu a rappelé subitement à Lui.

Nous qui l'avons bien connue, nous avons pu apprécier sa bonté, sa modestie et sa gentillesse. Elle offrait, sans le faire voir, sa collaboration aux œuvres de charité et savait créer un climat de sympathie autour d'elle et de sa famille.

Nous prenons part au grand chagrin de M. Paul Boven, son époux; des familles Michel Boven et Jean Actis-Boven, ses enfants; des familles Edmond Giroud-Carrupt, Robert Carrupt, Marcel Carrupt, ses frères et sœurs, ainsi que des familles parentes et alliées si profondément atteintes, et nous les assurons de notre vive sympathie.

Issue mortelle

Nous avons relaté l'accident survenu à un cycliste, M. Jean Huser, âgé de 51 ans, domicilié à Magnot. Le malheureux est décédé hier, à l'hôpital de Sion, des suites de ses graves blessures.

Assemblée générale de la SFG

M. Joseph Mouthon, président de la section Sion-Jeunes de la Société fédérale de gymnastique, ouvre les délibérations annuelles, à 20 h. 45, en souhaitant la bienvenue aux membres d'honneur MM. Séraphin Antonioli, Obmann des Vétérans valaisans, Paul Morand, ancien président central de la SFG, Marco Donazzolo, Auguste Schmid, Louis Böhler et Angelo Tettoni. Il adresse quelques aimables paroles à l'adresse des représentants de la presse. La présence du président des athlètes valaisans, M. Hütter, de Sierre, est également applaudie comme il se doit.

Bon nombre de membres actifs répondent à l'appel du secrétaire et nous notons avec satisfaction la présence de deux grands champions: Ebner et Zryd René, toujours aussi modestes et sympathiques que sur les terrains de jeu.

Il est assez rare d'entendre un procès-verbal aussi intéressant que celui du par le secrétaire Balf Jean-Charles et traitant de toute l'activité de la dernière assemblée.

C'est au tour de M. Mouthon, président, de donner connaissance de l'activité de sa section durant l'année écoulée et de se déclarer satisfait du travail énorme de ses moniteurs. Le président n'omet pas de rendre hommage aux organisateurs de la dernière fête cantonale de gymnastique à Viège qui fut une parfaite réussite. Il termine son exposé en émettant le vœu que la saison 1959 soit aussi active que l'écoulée. Le moniteur-chef, Pierre Ebner, au nom des gymnastes, remercie le président pour tout l'intérêt qu'il prouve envers sa section et cela malgré l'accident dont il fut victime et qui l'éloigna pour de longs mois de la société à laquelle il est pourtant tant attaché. Le caissier, dans son rapport, nous fait part que la situation financière est saine et les vérificateurs des comptes relèvent l'exactitude avec laquelle Prox Marcel tient les comptes de la section.

Le moniteur-chef Pierre Ebner nous donne alors connaissance de son rapport annuel duquel il ressort qu'à la fête cantonale à Viège, sa section a atteint la note de 143.94, ce qui est honorable, et que sur le plan suisse, Zryd a obtenu le magnifique résultat de 5914 points, ce qui le classe 4^{me} de tous les athlètes suisses. (Un grand bravo à cet athlète hors-classe qui, cette année déjà, nous l'espérons vivement, dépassera le cap des 6000 points.)

Ebner souligne également les beaux exploits de Serge de Quay et de Siervo Gölbert ainsi que ceux de Moos tant sur le plan fédéral que cantonal et finalement ceux des « artistiques » Michel Ebner et Jean Borella.

Comme dernier rapport, nous entendons celui du moniteur des pupilles, Jacques Amherd qui, durant de longs mois, était absent de Sion pour des raisons de service militaire, mais qui a été remplacé d'une manière exemplaire par son camarade Borella. Les rapports font ressortir que les deux gymnastes Michel Ebner et J.-Ls Borella suivirent à raison de 99 % et 95 % toutes les répétitions, ce qui est tout simplement magnifique et un exemple à suivre. Le président d'honneur, M. Séraphin Antonioli se fait un plaisir de remettre un cadeau à ces deux sportifs et l'assemblée applaudit vivement et donneur et bénéficiaires.

Neuf nouveaux membres sont ensuite admis par l'assemblée générale. A la suite de ce point de l'ordre du jour, le Président de section se fait un honneur de rappeler à toute l'assemblée d'immense travail accompli durant de nombreuses années par Joseph Praz, aussi bien

Memento DES CINEMAS SEDUNOIS

L'ARLEQUIN, tél. 232 42. — Noyez vos soucis en venant voir Fernandel dans « Les Vignes du Seigneur ».

LUX, tél. 220 45 — Eine wundervolle Geschichte aus der romantischen Gegend von München und Salzburg: Des letzte Akkord. In deutscher Sprache.

Un nouvel arrivage

Afin de faciliter toujours plus les consommateurs, les commerçants affiliés à l'UCOVA leur offrent un nouvel avantage.

Dés maintenant, vous pouvez échanger vos carnets d'escompte contre des timbres de la Caisse suisse de voyage. Contre un carnet d'escompte, vous recevrez :

1 timbre de voyage de Fr. 5,—
1 timbre-escompte UCOVA de Fr. 5,—
ce qui représente un avantage de 5%.
Ces timbres-voyage sont valables sur les CFF, cars postaux, bateaux, hôtels, restaurants, etc.

Ainsi, pour tous vos déplacements et même vos vacances, vous pouvez bénéficier d'une réduction de 5%.

Il vaut donc la peine de collectionner les timbres-escompte UCOVA.

Veillez vous renseigner auprès des détaillants distribuant les dits timbres-escompte.

Pharmacies de service

SIERRE
PHARMACIE BURGNER, tél. 5 11 29

SION
PHARMACIE ZIMMERMANN, tél. 2 10 36.

MARTIGNY
PHARMACIE BOISSARD, tél. 6 17 96.

L'Anthracine

COMBUSTIBLE EPATANT

Université Populaire

Reprise des cours.
Cours d'histoire par le prof. Dubuis à 18 h. 15.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE A. GENEUX-DANCRET, S.A.

ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Emile CRIBLEZ

leur dévoué contremaître.

L'ensevelissement aura lieu à Pery (Jura Bernois), le lundi 19 janvier, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Walter Hofer, Reuchenette.

Monsieur Paul Boven, à Sion; Monsieur et Madame Michel Boven et leurs enfants Philippe et Danièle, à Sion;

Madame et Monsieur Jean Actis-Boven, à Martigny;

Madame et Monsieur Edmond Giroud-Carrupt, leurs enfants et petits-enfants, à St-Pierre-de-Clages et Fribourg;

Monsieur et Madame Robert Carrupt, leurs enfants et petit-enfant, à Sierre;

Monsieur et Madame Marcel Carrupt, à Chamoron;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

Irène BOVEN

née CARRUPT

leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelé subitement à Lui, le 17 janvier 1959, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le mardi 20 janvier à 10 heures.

Domicile mortuaire: Place du Midi.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Profondément émue des grandes marques de sympathie qui ont été témoignées par suite du deuil cruel qui vient de la frapper, la famille de feu

Placide HUSER

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui de près et de loin ont contribué à adoucir leurs peines dans la grande épreuve qu'elle vient de traverser.

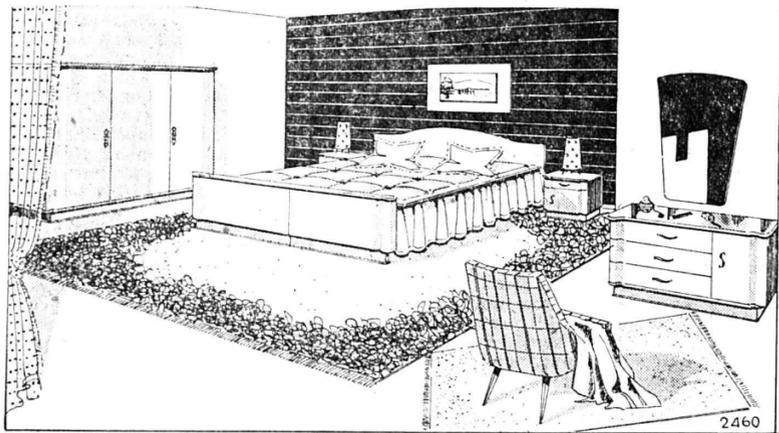
Ry.

Fiancés

Une création



vous enchantera



Ravissant Modèle en bouleau patiné mat

Fr. 1550,- seulement

Visitez notre nouvelle exposition de vente au Bâtiment de la Matze
Avenue de Pratifori — Téléphone 2 12 28

Sensationnel

HENRI



vous offre des chaussures de qualité à des prix avantageux

Pour	dames	depuis	12,-
Pour	messieurs	depuis	18,-
Pour	enfants	depuis	10,-

VOYEZ NOS VITRINES

Comme de bien entendu chez

Henri Lugon, Sion

Toujours et seulement au GRAND-PONT

Importante entreprise en Valais cherche un

Directeur technique

Nous exigeons :

Formation complète avec pratique sur les chantiers
Maîtrise de chef de chantier.
Expérience avec les autorités et directions de chantiers.
Si possible parlant l'allemand et le français.

Nous offrons :

Poste indépendant comme directeur, bon salaire, caisse de retraite, Appartement si désiré.
La préférence sera donnée à un candidat valaisan avec les qualités nécessaires.

Nous cherchons également un

Technicien en génie civil

pour grand chantier de galeries en Valais.
Date d'entrée pour les deux postes : immédiatement ou à convenir.
Offres avec copies de certificats et bref curriculum vitae à Publicitas Lucerne sous chiffre Z 30640 Lz.

A vendre

scie à cadre

«Bochud», à 1 lame, 145 cm de passage, chariot de 10 m, visible en marche, à enlever tout de suite.

Prix très avantageux.
Scierie des Enfers, Le Locle, tél. (039) 5 11 66.

A vendre au centre de Sion

GARAGE

ou local servant d'atelier.
Ecrire sous chiffre P. 1049 S., à Publicitas, Sion.

On cherche

appartement

5 pièces avec confort.
Entrée avril-mai.
Ecrire sous chiffre P. 1490 S., à Publicitas, Sion.

On cherche à reprendre

café

ou

restaurant

Adres. offres sous chiffre P. 1434 S., à Publicitas, Sion.

A vendre une

VW

luxe 1956, état de neuf, prix intéressant.

Garage Lugon, Ardon, tél. 4 12 50.

On demande

sommelière

connaissant les 2 services.

Tél. (027) 2 33 08.

A vendre

2000 piquets

en hêtre imprégnés, longueur 230 cm., Fr. 2,50 la pièce, longueur 150 cm., pour taille Guyot à Fr. 2.- la pièce, longueur 125 cm. Fr. 1,50 la pièce.

S'adresser à M. Beney Romain, Ayent. Tél. (027) 4 42 79.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage et garder les enfants.

Faire offres écrites à Publicitas Sion, sous chiffre P. 1491 S.

On cherche

pour remplacement de 4 mois une

jeune fille

pour aider au ménage, entrée tout de suite.

Tél. (027) 4 11 22 ou écrire sous chiffre P. 1492 S., à Publicitas, Sion.

CARNAVAL

à vendre

dix grosses têtes et dix costumes marins.

Pour renseignements : A. Vincent, r. de Lausanne 26, Genève. (022) 32 93 88.

Personne

cherche emploi, heures de ménage, nettoyages de bureau, ou travail d'atelier.

Ecrire sous chiffre P. 20048 S., à Publicitas, Sion.

Abonnez-vous

à la

Feuille d'Avis

du Valais

Vente au rabais

DES LUNDI
NOUS METTONS EN VENTE

200

chemises sport

pour hommes, rayées ou carreaux, col monté, irrétrécissables

8.- 10.-

UN CONSEIL : N'ATTENDEZ PAS !

DANS TOUS NOS RAYONS

DES RABAIS FANTASTIQUES !



VOYAGER A MEILLEUR COMPTE

Désormais, vous pouvez échanger vos carnets d'escompte UCOVA contre des timbres de la

Caisse suisse de voyage

Contre un carnet d'escompte, vous recevrez :

1 timbre de voyage de Fr. 5,-

1 timbre-escompte UCOVA de Fr. 5,-

ce qui représente une économie de 5%

Ces timbres de voyage sont valables pour tous les billets CFF, cars postaux, bateaux, hôtels, restaurants, etc.

Se renseigner auprès des membres UCOVA

MAGASIN

Arc-En-Ciel

SION

(anciennement Mlle C. Favre)

Dès ce jour,
nouvelle baisse supplémentaire

Vente

jusqu'à épuisement

Costumes

d'hiver

Manteaux mi-saison
de pluie

Robes

Jupes

Blouses

Lingerie dames

Bas

Soutien-gorge

Gaines

à très bon marché

Tout doit être vendu rapidement

MATILE

LA SEMAINE INTERNATIONALE

M. Molotov ira-t-il à La Haye ? Les mesures de clémence profiteront-elles au général de Gaulle ? Ces deux questions se sont posées au cours de la semaine. On y répondra affirmativement pour l'instant mais il faudra y revenir bientôt.

Parlons aujourd'hui du Congo. Les déclarations belges concernant le Congo permettent l'indépendance à cette colonie. Mais cette indépendance n'est pas accordée immédiatement. Le gouvernement belge estime que le Congo doit attendre une certaine maturité politique avant de pouvoir accéder à la souveraineté.

Le roi Baudouin, puis le gouvernement belge, ont dit clairement. La Belgique a pris là un engagement solennel. La situation juridique du Congo n'en sera pas affectée dans l'immédiat. Mais peu à peu, d'une manière empirique, les institutions nécessaires seront formées. Elles le seront sur le modèle belge. Il y aura deux Chambres, l'une représentant la population, l'autre les provinces. La première s'appellera un jour Chambre des représentants, l'autre Sénat. Tout cela, c'est musique d'avenir. Pour l'heure, on établira le suffrage universel pour les élections de conseillers communaux. On supprime toute discrimination raciale dans les faits et dans les textes. Les Congolais peuvent accéder aux charges administratives.

Il est possible, voire probable, que les nationalistes les plus résolus ne seront pas satisfaits de la décision belge. Il faut néanmoins la considérer comme un grand pas. Un geste large est fait. Il est fait avec prudence. La Belgique ne veut pas perdre d'un coup le bénéfice d'une longue activité au Congo. Ce ne serait d'ailleurs, nous le disons nettement, pas dans l'intérêt du Congo de se lancer sans cadres, sans traditions politiques, sans expériences dans une période d'agitation dont le but serait d'obtenir l'indépendance rapide à tout prix.

Il faut espérer qu'on le comprendra en Afrique. L'indépendance des Etats souverains doit être défendue chaque jour. Elle est inutile lorsque cet Etat est incapable de la défendre par lui-même. Mieux vaut encore l'appui d'une autre puissance en attendant que l'appareil administratif autochtone soit mis en place. La forme proposée par la Belgique, l'association communautaire, permettra une évolution progressive vers la libération du Congo.

En fait, la Belgique ne pouvait rester en arrière sur la France. Celle-ci a donné des cadres administratifs internes aux territoires de l'Afrique noire, territoires qui sont devenus des Républiques autonomes dans le cadre de la Communauté française. La Belgique a donc suivi le mouvement général en Afrique. Deux questions se posent maintenant.

La première, c'est de savoir comment les principes proclamés seront appliqués. Les nationalistes de couleur veulent une indépendance rapide. Les Belges de Belgique n'entendent pas brûler les étapes. Il y a aussi sur place des colons ou des fonctionnaires qui estiment fautive la politique envisagée parce que, disent-ils, elle conduit nécessairement à l'abandon total du Congo. Il faudra attendre de voir comment ces oppositions s'équilibreront ou au contraire se manifesteront d'une manière plus ou moins vive d'une province à l'autre du pays. Les habitants noirs de la brousse se montreront probablement plus favorables à la Belgique que ceux des villes.

Le deuxième problème, c'est celui qui touche à l'organisation politique du pays. Il n'y a pratiquement pas de partis politiques proprement dits. Les élections au suffrage universel les feront apparaître. Mais comment seront-ils constitués, interdits ou autorisés ? Nul ne le sait encore, évidemment.

On se gardera de porter un jugement sur l'évolution future des événements. Tout dépend en effet d'une question de confiance. Ou bien les Congolais se persuaderont que les Belges sont sincères, ou bien la propagande antibelge parviendra à faire croire aux autochtones illettrés que leurs ennemis sont à Bruxelles. On veut espérer cependant que les Belges seront compris, que leur sens des réalités ne sera pas pris en défaut et que peu à peu, on verra grandir une communauté belgo-congolaise d'autant plus forte qu'elle lie un grand pays sous-développé à une petite nation très industrialisée.

Jean Heer.

En l'absence du Président Frondizi Troubles et émeutes graves en Argentine

Il semble que les syndicats, les organisations sociales, aient attendu l'absence du Président Frondizi pour déclencher leur offensive contre le Gouvernement. Une rare activité subversive se développe sous le couvert d'action syndicale.

Plusieurs attentats sont signalés en divers points du pays. Le traditionnel conflit entre les péronistes et les nationalistes provoque cette effervescence. Les communistes, semble-t-il selon les dernières dépêches, appuient efficacement l'action des péronistes.

La situation oblige le gouvernement à prévoir le rappel de la classe 1937.

LE PRESIDENT FRONDIZI SE REND AUX ETATS-UNIS

BUENOS-AIRES (AFP) — Le président de la République argentine, M. Arturo Frondizi, a quitté Buenos-Aires par avion à 20 heures pour les Etats-Unis. Il s'y rend sur l'invitation du gouvernement américain.

ATTENTATS A BUENOS-AIRES

Des bombes ont éclaté hier matin devant le local des services culturels et d'information de l'ambassade des Etats-Unis à la Platta, ville située à une soixantaine de km de Buenos-Aires.

D'autres bombes ont été lancées devant la résidence de M. Rogeli Frigerio, conseiller, officieux du président Frondizi, et qui a conservé de nombreux contacts avec les organisations syndicales ayant lancé, cette nuit, l'ordre de grève générale.

Les bombes n'ont causé que des dégâts matériels.

LA CLASSE 1937 EST RAPPELEE SOUS LES DRAPEAUX

Devant la situation créée par la grève déclenchée par les syndicats de tendance péroniste, le ministre argentin de la défense a rappelé la classe 1937 qui avait regagné ses foyers il y a quelques semaines.

D'autre part, les employés des banques, les typographes et un des deux syndicats de journalistes ont décidé de cesser le travail à partir du 19 janvier.

APPUI COMMUNISTE

Les milieux politiques sont d'avis que les troubles ont été organisés en ce

moment pour coïncider avec l'absence du président Frondizi. Les péronistes auraient l'appui des communistes et des nationalistes. Les chefs des syndicats réclament une augmentation des salaires mensuelle d'environ 95 francs et le contrôle des prix des denrées essentielles. Ils demandent au gouvernement de ne pas procéder à des licenciements en masse de fonctionnaires.

Pour contraindre l'URSS

BONN (DPA) — M. Ollenhauer, chef de l'opposition social-démocrate, a demandé dimanche que l'Occident, en présentant une proposition constructive, contraigne l'URSS à prendre position. M. Ollenhauer, parlant à la radio, fait le point.

ELARGIR LES PROBLEMES

« Je plaide en faveur d'une contre-proposition occidentale ou allemande qui ne se limite pas au traité de paix mais qui provoque la discussion sur la question allemande et le problème de la sécurité européenne. Si l'on n'est pas prêts à parler de zones militaires à faibles effectifs ni à ouvrir le débat sur le plan Rapacky, on n'arrivera pas à des pourparlers fructueux. »

PROJET SOVIETIQUE INACCEPTABLE

Le président du parti social-démocrate allemand a déclaré que le projet soviétique de traité de paix considéré comme un tout est également inacceptable pour son parti parce qu'il ne réa-

lise pas la réunification de l'Allemagne et qu'il intensifie le désordre politique en Europe centrale. Cependant, l'Occident doit prendre enfin des initiatives et ne pas se borner comme il l'a fait ces dernières années à dire « non » aux propositions de Moscou.

Déclaration de M. Stevenson

WASHINGTON (Reuter) — Dans un discours prononcé dimanche à Washington, M. Adlai Stevenson, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, a déploré que les Etats-Unis n'aient pas de programme à opposer au communisme. Que leur foi soit à nos yeux mauvaise ne change rien au fait que leur rythme est dynamique, le nôtre lent. Les communistes s'intéressent au monde entier, c'est ce qui manque aux hommes de l'Ouest. Ils ont la race humaine tout entière pour horizon. Leur fraternité est matérialiste, collectiviste et athée, ce qui nous déplaît, mais elle touche tout le monde, elle constitue la trame d'une politique qui envoie les « missionnaires du nouvel ordre » jusqu'au bout du monde. Les Etats-Unis espèrent rendre réelle l'image de la fraternité telle que nous la concevons et se mettre au travail pour exprimer notre volonté d'accomplir tout effort et tout sacrifice dicté par les besoins du monde.

LE PARTI SOCIALISTE ITALIEN COMPOSE

M. Nenni indique les directives

NAPLES (AFP) — M. Pietro Nenni, secrétaire du parti socialiste italien et leader du courant « autonome », a clos les débats du congrès national de ce parti en répondant aux critiques que les leaders des courants de gauche et du centre gauche, MM. Tullio Vecchietti et Lelio Basso, lui avaient adressées.

ATTITUDE TRADITIONNELLE

M. Nenni a fait observer que la fermeture à l'égard du groupe dirigeant de la démocratie chrétienne ne pouvait pas surprendre, parce qu'aucun dialogue n'avait été et ne pouvait être ouvert avec lui.

Vis-à-vis des socialistes démocratiques, a dit ensuite M. Nenni, nous n'avons pas non plus adopté une attitude nouvelle. Nous continuons à nous adresser à ceux des sociaux-démocrates qui partagent notre point de vue sur la réalité politique italienne et internationale pour qu'ils se rangent à nos côtés dans la bataille que nous voulons mener.

AMITIE ET INIMITIE COMMUNISTES

Aux communistes, enfin, a dit encore M. Nenni, nous avons répété qu'en dehors de toute alliance permanente, nous pouvons mener une lutte commune toutes les fois que cela est dans l'intérêt des travailleurs, mais nous nous distinguons d'eux toutes les fois que nous estimons que cela est également dans l'intérêt des travailleurs.

POUR UNE ATTITUDE NEUTRE

Ayant ainsi défini son attitude à l'égard des trois autres importants partis italiens, M. Nenni a souligné qu'en politique étrangère, les socialistes, de même qu'ils ne veulent pas confondre leur politique avec celle du bloc soviétique, demandent aux actuelles forces de gouvernement de ne pas identifier leur politique avec celle du bloc oriental.

Les inondations en France

PARIS (AFP) — Hier soir, près de 1200 immeubles et maisons de la région parisienne sont inondés, à peu près autant sont menacés de l'être incessamment et près de 700 personnes ont dû être évacuées de leur domicile. Dans de très nombreux cas, les habitants ont pu se réfugier au second étage de leur habitation.

Tandis que les eaux de la Seine à Paris continuent de monter pour atteindre aujourd'hui la cote de 6 m. 20 — soit 92 cm. de moins que lors des grandes crues de 1955 —, que le Loing et la Grande Seine montent également, on note une dérive de la Marne et de la Petite Marne. On pense que cette dérive sera suivie d'une nouvelle montée des eaux dans le courant de la semaine prochaine.

Quant à la Seine, qui, au confluent de l'Oise montera de 20 cm. mardi, on espère que, si le dégel ne se produit pas trop rapidement, elle amorcera une décrue sensible à partir de mercredi ou jeudi.

Enfin, plusieurs routes nationales des abords de la capitale sont coupées.

Procès à La Havane

LA HAVANE (AFP) — Aujourd'hui commencent à La Havane les procès instruits contre les criminels de guerre détenus à la prison de « La Cabana ». L'annonce en a été faite hier par l'état-major de l'armée. Plus de 200 personnes sont actuellement détenues dans cette prison. On annonce d'autre part qu'à Santiago de Cuba, un caporal de l'armée de Batista a été condamné à mort et fusillé alors qu'un autre accusé se voyait infliger une peine de 30 ans de travaux forcés.

Négociations germano-danoises

COPENHAGUE (Reuter) — Le ministre de la défense du Danemark, M. Paul Hansen, a confirmé que des négociations étaient en cours à Copenhague entre des experts danois et allemands de l'Ouest sur l'établissement de dépôts de ravitaillement dans le sud du Jutland. Les dépôts seraient payés par les Allemands mais le personnel serait danois.

Editeur : Imprimerie Gessler, Sion. Rédact. responsable : F.-Gérard Gessler. Régie des annonces : Publicitas SA, Sion.

Les leçons du week-end

La randonnée du « touriste politique » qu'est devenu M. Mikoyan s'achève par la rencontre d'Eisenhower. Une heure 45 minutes de discussions au résultat insignifiant. Leur entretien porte sur les sujets les plus cruciaux de la tension internationale : Berlin, Allemagne, désarmement... Sujets bien à même de dérouter la bonne entente des deux leaders. Au reste, le monde espérait-il un optimisme nouveau de cette entrevue ? Non. Chacun sait que le deuxième soviétique qui choisit les USA pour ses vacances parlementaires, n'est que l'envoyé de confiance de M. Khrouchchev, à un moment où le Kremlin veut exploiter ses avantages sur le plan politique et scientifique. Est-ce la froideur du président Eisenhower, l'échec des discussions qui ont décidé brusquement de la fin du séjour, de la rentrée à Moscou pour rendre compte de la mission ?

Le dernier acte de ce que les historiens déjà nomment « la crise de Suez » s'achève par un important accord anglo-égyptien. Déclenché en automne 1956 par l'attaque franco-anglaise contre l'Egypte par suite de l'attitude amère de cette dernière, cet abécès se ferme par la libération des biens anglais saisis en Egypte, des avoirs égyptiens retenus à Londres en signe de représailles. L'accord prévoit le paiement d'une indemnité pour les biens britanniques nationalisés en Egypte, mais abandonne sa revendication concernant les dommages de guerre. L'Angleterre renonce à se faire payer la base militaire de Suez. Ces choses ont permis, après des discussions fort pénibles, l'accord dont le monde s'enchantait. Mais il ne faut point oublier que Nasser poursuit actuellement une politique anticommuniste qui justifie ce rapprochement avec l'Occident. L'avenir renversera-t-il l'état des choses ? Il est à prévoir que cet abécès se nourrira à nouveau, à la mesure des concepts changeants du dictateur égyptien.

Les Etats du Dahomey, de la Haute-Volta, du Soudan et du Sénégal se constituent en une fédération sous le nom de « Fédération du Mali ». Langue : français. Devise : Un peuple, un but, une foi. Ainsi, au sein de l'AOF, une fédération naît et consolide l'émancipation complète de l'Afrique. Les forces de demain s'amalgament, s'unissent et transforment la carte du monde avec une sûreté qui n'a d'égale que sa lenteur. Il faudra suivre l'avenir de cette union.

Une situation se détériore en Argentine, à la suite d'une furieuse bataille entre les forces de police et des grévistes d'une importante entreprise de Buenos-Aires. Ce qui n'était de prime abord qu'un fait divers prend des proportions inquiétantes et ébranle l'assurance du gouvernement Frondizi. Verrons-nous un nouveau renversement ?

Ce week-end qui inscrit à son actif plusieurs importantes attitudes internationales se couronne d'une réalisation technique française qui dénote le modernisme de notre temps : l'installation d'un appareil de télévision à bord du rapide Paris-Lille. Réalisation française : espoir de la grandeur nouvelle d'une nation.

Claude V.

M. Albert Weitnauer nouveau délégué aux accords commerciaux



Le Conseil fédéral vient de nommer M. Albert Weitnauer, docteur en droit, au poste de délégué aux accords commerciaux à la division du commerce du Département de l'économie publique. Né en 1916, M. Weitnauer est bourgeois de Bâle.

Une journée dans le monde

CAMPAGNE DE RESISTANCE PASSIVE A MALTE

LA VALETTE (Reuter) — Le chef du parti travailliste maltais Dom Mintoff, dans un discours prononcé à La Valette, a invité la population de l'île de Malte à déclencher une grève générale. Il a demandé de fixer un jour de deuil national si le parlement britannique acceptait le projet tendant à supprimer la constitution maltaise.

ACCIDENT DANS UNE MINE

METZ (AFP) — Cinq mineurs ont trouvé la mort et deux ont été grièvement blessés à la suite de l'effondrement d'une galerie de la mine de fer de Roncourt, localité située à une vingtaine de kilomètres de Metz (Moselle). Au même moment, dans une mine voisine, celle de Sainte-Marie-aux-Chênes, un ouvrier a eu le crâne fracturé par la chute d'un bloc de minéral.

UNE SECRETAIRE MINISTERIELLE CONDAMNEE

CARLSRUHE (AFP) — La troisième chambre de la Cour fédérale a condamné à trois ans de réclusion, pour atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, vol de documents secrets et trahison, une secrétaire du Ministère des affaires étrangères, Irmgard Roemer.

CHANTIERS MARITIMES AVEC L'APPUI SOVIETIQUE

LE CAIRE (Reuter) — Des représentants de l'URSS et de la République arabe unie ont signé dimanche au Caire un accord sur l'aide soviétique pour la construction de chantiers maritimes à Alexandrie. L'accord constitue pratiquement un protocole additionnel au programme général d'assistance russe en faveur de la RAU et prévoit la livraison de machines d'équipements et d'autre matériel.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION